

---

LONDRES – Réunion du groupe de coordination transition du rôle de la NTIA dans la supervision des fonctions IANA  
Jeudi 17 juillet 2014 – 09h00 à 18h00  
Londres, Angleterre

ALISSA COOPER: Je vais répéter ce que j'ai dit, je suis Alissa Cooper, l'un des membres de l'IETF et nous avons commencé à traiter les aspects logistiques concernant la réunion.

Je crois que tous les représentants ici présents, nous savons pourquoi on est là mais peut-être que le reste du monde ne le sait pas.

Alors, on va répéter un tout petit peu.

En Mars, le NTIA manifestait son intention de transférer le rôle de supervision des fonctions IANA. L'ICANN a mis en place un processus par lequel nous nous sommes réunis ici afin de coordonner le plan de transition et de le présenter l'année prochaine.

Voilà les raisons de cette réunion. Personnellement, je crois que pendant ces derniers jours, nous avons interagi en tant que groupe d'une manière très positive et j'espère que la réunion sera productive.

Je ne sais pas Theresa veut finir son introduction?

THERESA SWINHEART: Très bien, soyez tous les bienvenus, merci de participer à cette réunion.  
Comme vous le savez, on a demandé dans l'annonce à l'ICANN de

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

faciliter le processus et de travailler avec la communauté pour créer une proposition respectant les critères établis par le NTIA.

Il est clair que depuis le 14 mars et depuis l'annonce, on a beaucoup travaillé. Je remercie le travail des membres de la communauté qui ont sélectionné leurs représentants pour qu'ils soient ici présents dans ce groupe de coordination.

C'est aussi l'opportunité ou l'occasion de montrer comment fonctionnent les processus et la participation multipartite qui fonctionne d'ailleurs très bien.

L'un des objectifs clefs de ce groupe est de créer une proposition qui respecte les critères du NTIA pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Alors, il y a des questions clefs qui sont apparues pendant ce processus et pendant nos débats. Cela a trait à la garantie de la transparence, de la responsabilité et l'ICANN en tant que facilitateur facilitera les mécanismes qui peuvent garantir tous ces aspects ainsi que la diversité.

Nous sommes donc le facilitateur mais nous sommes neutres, nous jouons un rôle neutre de facilitateur et ce que nous devons faire, c'est garantir et donner les mécanismes nous permettant de faire tout cela de manière ouverte et transparente.

Nous avons aussi un budget permettant à ce groupe de coordination de travailler et de voir la question de la responsabilité de la reddition de comptes de l'ICANN face à l'absence de cette relation historique entre le NTIA et l'ICANN.

---

Nous avons aussi le soutien de communication pour la communauté, il y a des transmissions en direct, je crois que tout le monde a l'information nécessaire pour pouvoir participer et puis en ce qui concerne les questions internes ou les questions logistiques aussi.

Alors, ce processus est interprété et transmis en direct. Je vous demande donc qu'avant de prendre la parole, je vous demande de vous présenter parce que cela va aider les transcripteurs.

Nous avons demandé à Sam Dickinson d'être ici présent pour nous aider avec ce groupe de coordination. Si le groupe de coordination est d'accord, j'aimerais lui céder la parole pour qu'elle nous présente certains commentaires.

Nous la payons pour ce travail mais elle est au service du groupe de coordination.

Je vous remercie de votre attention et j'aimerais pouvoir vous donner mon soutien.

ALISA COOPER:

Sam va prendre la parole, parce que la prochaine question à traiter c'est de voir justement la réalisation d'un procès verbal en dehors des transcriptions.

SAM DICKINSON:

J'ai pris des notes personnelles, je m'excuse de cela mais je m'occupe de la gouvernance de l'Internet et je vois un panorama un peu plus

---

général. Pour moi, ce processus nous permet d'arriver à un moment comme le Net Mondial où la gouvernance de l'Internet progresse significativement. Nous allons avoir la réunion plénipotentiaire de l'UIT et le WSIS+10 et la révision correspondante dans le cadre de l'assemblée générale des nations unies.

Nous avons aussi les documents qui résultent de ces processus. Voici donc une bonne manière de démontrer que l'approche multipartite fonctionne et qu'il est intéressant de voir qu'en ce qui concerne la gouvernance de l'Internet, nous passons d'un petit groupe de parties prenantes à un groupe bien plus vaste, bien plus large de parties prenantes qui veulent participer.

Au début, il y avait peu de personnes intéressées à cette question et maintenant notre représentation sera plus importante.

Alors, ce groupe en tant que groupe de représentants des différentes communautés aura l'occasion de favoriser l'évolution de ce modèle et de la gouvernance de l'Internet. L'un des enjeux auquel ce groupe peut faire face et nous voyons les participants ici présents et nous voyons qu'il y a des questions ayant trait aux pays en développement.

Mais, s'il y a quelqu'un souhaitant critiquer ce processus, une manière facile de le critiquer serait de dire que ce processus est dominé par les pays développés. Il y a différentes manières d'aborder ces critiques, nous pourrions donner des liens vers les informations indiquant la manière dont chacune des communautés a désigné ses représentants pour comprendre pourquoi chacun de vous est ici présent aujourd'hui,

---

qu'il ne s'agit pas d'une conspiration des hommes dominants de la race blanche.

Il est donc important pour ce groupe de coordination de documenter le fait que vous représentez des communautés plus vastes pour démontrer qu'il existe de la diversité dans chacun de ces groupes que vous représentez.

Alors, nous pourrions peut-être vous donner des informations, des statistiques, des rapports sur la manière donc vos communautés ont abordé ces questions concernant la diversité linguistique, la diversité régionale de genre.

Cela pourrait avoir des bénéfices potentiels. En premier lieu la diversité des communautés et par la suite, si vous faites le suivi de la diversité ou du manque de diversité, cela vous permettra de détecter certains points dans lesquels vous aurez besoin d'un suivi plus approfondi.

Vous pouvez voir aussi certains aspects dans lesquels les communautés peuvent dire « eh bien on ne nous a pas consultés » et vous pouvez leur démontrer que l'on sait communiquer avec les différentes communautés qui ont été invitées à y participer.

Alors, on a fait la diffusion vers la communauté, la sensibilisation. Si vous voyez ces statistiques, vous allez voir différents enjeux. Dans les différentes communautés, il y a des rôles superposés alors il faut penser comment aborder ces questions.

---

En ce qui concerne les processus multipartites, la communauté a eu différents succès, tout d'abord Net Mundial et puis les réunions ou les forums de politique de l'UIT et de la WTPF et de l'ICT.

La communauté multipartite a connu des succès mais il y a eu d'autres parties prenantes qui considèrent que ces processus n'ont pas été tout à fait inclusifs.

Alors, si l'on considère le progrès de ce processus, il faut éviter de nous confondre. On a vu un grand nombre de représentants de modèles multipartites ont été très contents avec les résultats mais il y a eu d'autres voix qui n'ont pas pu participer de la même manière et cela n'a pas fonctionné pour nous ou ils pensent plutôt que cela n'a pas fonctionné.

Cela ne peut pas se répéter. Si nous avons toujours ces différentes voix qui nous disent que le gouvernement des États-Unis ne peut pas avancer avec cette proposition.

ALISA COOPER:

Il y a des questions administratives et des présentations qu'il faut faire aussi. Que pensez-vous si l'on arrête ici, nous allons sans doute reprendre ces questions.

SAM DICKINSON:

Je voulais vous demander la chose suivante. Cette réunion est transmise en direct mais je ne sais pas si vous voulez aussi que je fasse des commentaires sur Twitter.

---

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Bonjour à tous, tous ceux ici présents et aux participants à distance.

En réponse à la question de Sam, je crois que nous ne devrions pas tout simplement commencer à Twitter tout ce que l'on fait, même quand on se lave les dents pour ainsi dire.

Sam va nous faire des rapports, nous présenter des rapports très importants sur nos débats. On peut les lire, y réfléchir et voir s'ils nous semblent exacts et puis travailler en faveur de la cohérence et de l'unité de nos débats.

Le fait d'avoir 20 ou 30, peu importe le nombre de Tweets, de messages sur Twitter. Je ne sais pas si cela est vraiment utile. Je sais que c'est quelque chose qui est en vogue mais en faveur de la transparence, on va le faire.

Mais je veux vous signaler quelques questions sur cette tendance parce que à moins que quelqu'un ayant l'autorité considère que c'est la meilleure manière de garantir la transparence, la transparence peut jouer un peu contre. Nous, on est transparents et le processus est transparent.

Je ne sais pas s'il faut aller plus loin que ça.

---

ALISA COOPER: Merci Jean-Jacques, je crois qu'il y a la transcription mais on a aussi une personne chargée des procès verbaux de la réunion et c'est vraiment utile d'avoir les procès verbaux en dehors des transcriptions.

Voilà ce qui y est prévu, c'est prévu que vous prendrez en charge les procès verbaux.

SAM DICKINSON: A vous de décider de ce qu'il faut faire. En principe l'idée était de rédiger un rapport à la fin de la réunion mais si vous voulez des procès verbaux ou sinon je peux envoyer aussi des messages par Twitter.

ALISA COOPER: Alors vous pouvez faire le procès verbal et faire les messages de Twitter?

SAM DICKINSON: Très bien, je peux faire les deux choses.

ALISA COOPER: Je vais donner mon opinion personnelle et ce serait intéressant d'avoir les procès verbaux de la réunion avant de finir.

Personnellement, je voudrais que nous en tant que groupe, nous soyons en charge de la rédaction du résumé de la réunion. Je ne crois pas que Sam sera obligé de faire ce travail, je crois que nous pouvons le faire



---

nous-mêmes et je suis d'accord avec Jean-Jacques pour ce qui est de Twitter.

Avant, je ne pouvais pas communiquer à distance alors je vois maintenant que les messages par Twitter sont très utiles quand on ne peut pas communiquer.

Alors, si on a des procès verbaux et des messages par Twitter, ce serait utile mais je suis ouvert à écouter vos opinions. Vous êtes d'accord? Merci.

DANIEL KARREBERG:

Je n'ai pas une opinion en particulier pour ce qui est des Tweets mais je veux dire quelque chose sur le message envoyé par Paul ce matin. Il a dit qu'au lieu de rédiger la déclaration à la fin de la réunion, il faudrait la rédiger au fur et à mesure du développement de la réunion.

Sam peut donc nous aider avec des documents que l'on pourrait incorporer à la déclaration finale. Ce serait vraiment intéressant de pouvoir faire cela.

JAMES BLADEL:

Je crois que je suis d'accord avec Jean-Jacques pour ce qui est des Tweets. Il va y avoir des conversations profondes alors c'est difficile de les résumer dans ces messages de 140 caractères. Ceci peut provoquer des malentendus ou des interprétations erronées.

---

Peut-être pourrons-nous avoir un minimum de contenu ou des questions administrations administratives, etc. parce que ceux qui veulent vraiment faire le suivi de cette réunion ont recours aux outils fournis par l'ICANN pour pouvoir être au courant de ce qui se passe.

Alors, je suis plutôt d'accord avec la position de Jean-Jacques.

MILTON MUELLER:

Cette réunion est transmise en direct alors n'importe qui du monde entier peut communiquer et voir ce qu'il se passe. Nous connaissons très bien Samantha qui est la personne chargée de faire les chroniques des réunions de l'ICANN. Nous la connaissons tous, nous savons qu'elle fait un très bon travail en envoyant des messages par Twitter et je crois que oui, il faut envoyer des Tweets.

Moi-même, je vais envoyer les miens et vous ne pourrez pas éviter que j'envoie mes Tweets, je ne dois pas vous demander la permission. Alors, si vous voulez donner la permission à Sam, je suis d'accord.

ALISA COOPER:

Pour arriver à un accord, on doit dire qu'on aura la liberté d'envoyer des Tweets, mais pas autant que d'habitude.

SAMANTHA DICKINSON:

Et bien moi je vais envoyer des messages par Twitter et s'il y a des problèmes avec les messages vous me le dites et je vais diminuer mes Tweets.

---

ALISA COOPER: Vous avez un hashtag?

SAMANTHA DICKINSON: #ianasteward en un seul mot

ALISA COOPER: Nous allons voir la question des participants à distance, nous allons nous assurer qu'ils reçoivent effectivement l'audio de la réunion. En ce qui concerne les orateurs ou les demandes de prises de parole, je vous suggère de lever le panneau qui a votre nom pour demander la parole, mais je ne sais pas comment ça va se passer avec les participants à distance.

La question est la suivante, s'il y a un participant à distance qui demande la parole, comment savoir qu'il demande la parole? Comment vais-je le savoir?

[Commentaires hors micro]

Merci de votre explication, alors Jim, dès que vous recevrez la demande d'une participation à distance voulant prendre la parole vous m'en informerez pour pouvoir le rajouter aux orateurs qui souhaitent prendre la parole, merci.

Très bien, nous avons un retard de 20 minutes par rapport à l'ordre du jour de cette réunion qui est affiché sur l'écran. Nous avons débattu de

---

l'ordre du jour dans notre liste de diffusion de courriers électroniques mais je voudrais revenir sur la question, réviser l'ordre du jour au cas où vous auriez des modifications.

Je sais que Jean-Jacques a une suggestion pour demander et peut-être pourriez-vous nous dire quelle est votre suggestion.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Alice, oui, l'ordre du jour proposé est très complet et très intéressant.

[Commentaires des participants à distance].

ALISA COOPER: Je crois qu'il faudrait demander aux participants à distance de couper leur ligne.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Je n'appartiens pas à la communauté technique mais je crois que cet ordre du jour est très complet et intéressant. Je considère aussi que la communauté d'utilisateurs que je représente souhaite poser des questions qui ne sont pas sur l'ordre du jour.

Par exemple, quel est l'organe de transition ou le schéma de transition résultant après la fin de cette réunion parce que nous parlons de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA par le

---

gouvernement des États-Unis vers quelque chose qui doit être créé et ou inventé pour ainsi dire.

Après cette réunion de deux jours à Londres, j'aimerais bien aborder la question très soigneusement, la question et aussi de manière ouverte pour donner un panorama sur les possibles solutions ou les possibles schémas au-delà des considérations techniques. Merci.

ALISA COOPER:

Vous voulez faire des commentaires là-dessus? Je crois que la suggestion est de discuter de ceci pendant le déjeuner demain.

Je vois qu'il n'y a pas d'objection alors je vais modifier l'ordre du jour et je vais inclure cette consultation pour le moment du déjeuner de demain.

PAUL WILSON:

J'ai un commentaire sur un autre point de l'ordre du jour. Comme Daniel l'a dit, je crois qu'il faudrait émettre une déclaration dans les plus brefs délais et je voudrais que cela soit fait immédiatement après cette réunion.

Pendant la réunion, nous pourrions analyser des points sur lesquels on sera d'accord pour les inclure dans une déclaration et les revoir demain afin de les inclure dans une déclaration.

J'ajouterais une session à la fin de l'ordre du jour de demain à cette fin. Merci beaucoup.

ALISA COOPER:

Alors il faudra nous réserver quelques instants demain à la fin de la réunion et je crois que ce sera l'un des points à développer à ce moment-là.

J'ai une question de la part des gens de l'ICANN. A l'Adobe Connect nous avons une salle de chat qui n'est pas active, c'est-à-dire que nous ne recevons pas de question du public. On demande à l'ICANN pourquoi la salle de chat n'est pas ouverte et pourquoi les gens ne peuvent pas poser leurs questions.

Il s'agit plutôt d'une session de travail où l'on ne pensait pas répondre aux questions du public. Kuo-Wei?

KUO-WEI WU:

En ce qui concerne la recommandation de Jean-Jacques, la recommandation pardon du chat, l'ICANN pourrait peut-être ou même Elise, parce que l'ICANN a déjà une fonction dans la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Peut-être que la meilleure de procéder serait d'inclure ceci dans un site unique et les personnes mentionnées par Jean-Jacques peuvent aller dans ce microsite qui est déjà disponible.

Il y a aussi une vidéo que vous pourrez voir parce que nous, ici présents, on ne doit pas voir la transition du rôle de la fonction IANA mais les gens doivent savoir de quoi s'agit cette réunion et alors ils pourront accéder à ces informations qui sont déjà disponibles.

---

JOSEPH ALHADEFF: Joseph Alhadeff de l'ICC. Je crois que ce serait dommage d'avoir une transmission en direct si les gens ne pouvaient pas présenter des commentaires sur notre réunion. Mais cette session n'est pas une session de questions réponses pour le public en général, mais le public en général pourrait présenter un commentaire et nous, à un moment donné, nous pourrions les évaluer ou les voir et ainsi les gens pourraient avoir la possibilité de s'exprimer sans interrompre le flux de notre travail.

LYNN ST. AMOUR: Je veux me faire l'écho de ce que Joseph a dit, on peut voir les commentaires, si ce n'est pas aujourd'hui, un peu plus tard et puis les incorporer à notre travail dans les documents qui seront publiés.

PAUL WILSON: Je suis d'accord si on nous pose des questions au lieu des commentaires, on pourra répondre à ces questions mais nous ne pourrons pas garantir de pouvoir répondre à toutes les questions, mais ces questions doivent être enregistrées quelque part.

ALISA COOPER: Alors, vous avez des objections à cette proposition? Pour ouvrir la salle de chat et que le public puisse présenter ses questions même si nous ne pouvons pas y répondre en temps réel.

[Commentaire hors micro]

---

Vous avez d'autres commentaires par rapport à l'ordre du jour?

KUO-WEI WU: Avons-nous besoin d'une heure et demi pour les présentations vraiment?

ALISA COOPER: Ce sont des présentations ou des introductions avec beaucoup de questions à traiter. Il y a beaucoup de questions à traiter comme Theresa l'a dit, il faut voir comment les gens sont devenus des représentants dans ce groupe, quelles sont les unités constitutives concernées, quels sont les processus correspondants. Une heure et demie implique trois minutes par personne, ce qui veut dire que nous n'avons pas si longtemps pour les présentations.

Je veux finir avant avec plaisir pour que tout le monde puisse faire les commentaires et les présentations, c'était l'idée.

Très bien, je crois qu'il faut continuer et commencer avec les présentations. Nous avons reçu certains commentaires sur ce que les gens veulent savoir, c'est-à-dire votre nom, le groupe qui vous a désigné, comment avez-vous été désigné. Ce serait vraiment des informations utiles, que fait le groupe qui vous a désigné? Qui participe du groupe? Comment ce groupe travaille-t-il? Quels sont les processus de prise de décision?

Il y a aussi d'autres questions qui sont apparues. Il serait utile de comprendre, de savoir si vous en tant qu'individu, vous représentez ici



---

votre unité constitutive et vous transmettez des messages déjà accordés par ce groupe ou bien si vous êtes ici pour exprimer votre opinion à titre personnel ou individuel.

Pour finir, comment voyez-vous le travail de vos groupes respectifs par rapport au travail du groupe de coordination. Ce serait peut-être aussi utile de savoir d'où recevez-vous ces fonds pour pouvoir faire ce travail. Qui est votre employeur? Est-ce que c'est votre employeur qui vous donne votre travail? *Et cætera*. Ce serait vraiment très utile.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Alicia, je voudrais demander ce qui suit. Je voudrais que dans nos présentations, nous puissions mentionner la citoyenneté, si nous avons une ou plusieurs citoyennetés. Moi je représente les intérêts des utilisateurs finaux de l'Internet au niveau mondial.

Ce serait intéressant de voir d'où viennent les gens, où est-ce qu'ils vivent, où est-ce qu'ils travaillent, etc.

ALISA COOPER: Ok, nous allons donc commencer. Daniel, voulez-vous commencer?

DANIEL KARREBERG: Je suis ici en représentation du comité consultatif du système de serveurs racines. J'ai envoyé un courrier électronique par rapport à notre processus de sélection, de la charte du groupe, y compris les orientations initiales que nous avons reçues du groupe. J'ai partagé cela

---

aussi avec Lars-Johan Liman. Nous sommes les représentants, Lars-Johan Liman avait déjà programmé des vacances avec sa famille et je l'ai encouragé à ne pas remettre à plus tard ses vacances pour être ici présent. Je suis donc le seul représentant présent du RSSAC.

En réponse à ce qui a été dit à Jean-Jacques, je suis allemand natif et j'ai la citoyenneté allemande. J'habite aux Pays-Bas et je me considère un citoyen de l'Internet. Pour ce qui est de la représentation, je ne crois pas que nous ayons été sélectionnés, ni Lars-Johan, ni moi-même, comme des marionnettes du groupe.

Nous sommes ici pour aider ce groupe à atteindre le succès, voici notre premier objectif. Le deuxième objectif est de que voir les résultats du travail de ce groupe ne portent pas préjudice aux responsables des serveurs racine. Je veux que vous envoyiez un message similaire à celui que j'ai envoyé au groupe pour que ceci soit une référence.

RUSS HOUSLEY:

Je préside l'IAB, le conseil d'architecture d'Internet. Je suis un consultant indépendant et j'ai reçu l'aide financière pour mon voyage de la part de l'ICANN. VeriSign a accordé le sponsoring de ma participation et cette relation est connue publiquement. Je veux cependant clarifier que je représente ici l'IAB et pas VeriSign qui a son propre représentant dans la salle, à savoir Keith. Si vous avez des questions sur la position de VeriSign, vous devez en parler à Keith, pas à moi.

---

Le conseil d'architecture de l'Internet est l'organe qui supervise les registres de paramètres de protocoles d'IANA entre autres choses. Nous avons treize personnes qui participent de ce conseil de l'architecture de l'Internet et qui prennent en charge cette tâche. Nous développons aussi un programme de stratégie de l'IANA.

Pour sélectionner les personnes qui participent de cette réunion, l'IAB a considéré ces treize personnes ayant droit de vote et les personnes sélectionnées dans la communauté en général pour que ces personnes puissent participer aussi. Lynn St. Amour a été une des personnes désignées. Par la suite, s'il y a d'autres questions, je suis citoyen américain.

MILTON MUELLER:

Je suis ici en représentation du groupe de représentant des entités non-commerciales qui appartient à la GNSO, à savoir l'acronyme pour l'organe de formulation de politiques au sein de l'ICANN. J'ai été sélectionné par le comité des politiques, le NCSG, après un débat et nous nous consacrons au développement des questions de politique concernant les individus qui sont concernés par les libertés civiles, qui sont préoccupés par la liberté civile, les questions d'intérêt public dans la politique des noms de domaine.

Nous avons mené certains débats et c'est un mélange, parce que moi je représente ce groupe en particulier et ma vision personnelle. Je suis l'un des membres les mieux informés sur les fonctions IANA au sein du groupe, mais je suis ici pour représenter les points de vue du groupe des représentants des entités non-commerciales et essayer de la manière la

---

plus active possible de mettre ceci en place avant de prendre une position majeure.

Je m'excuse, je suis américain.

JARI ARKKO:

Bonjour, je suis Jari Arkko. Je suis ici en représentation de l'IETF. Le système IETF a un comité d'administration qui est chargé de la sélection des représentants qui vont intégrer ce groupe. Je suis aussi président de cette organisation, c'est-à-dire de l'IETF.

Tout comme le reste des personnes au sein de l'IETF, je suis bénévole, je suis basé en Finlande, je travaille avec Ericsson Research. Je travaille avec l'IANA depuis 2007 à peu près et en ce qui concerne notre approche, l'approche de l'IETF dans ce groupe, je dirais plutôt que nous venons tous d'un système qui fonctionne bien, où il y a des idées très claires par rapport à l'organisation de ce groupe, l'IETF.

Il y a des descriptions et un code qui fonctionne. Parfois, les gens nous demandent quels sont les représentants de l'IETF et ils me demandent « est-ce que vous êtes le président de l'IETF? Que fait l'IETF? ».

C'est une organisation ascendante où les propositions viennent de la communauté et où il y a une structure de gestion qui cherche à atteindre un certain résultat et essaie d'identifier s'il y a des erreurs graves.

Nous travaillons sur la base des opinions de la communauté dans tous les différents thèmes, y compris les thèmes liés à l'ICANN et à l'IANA.

---

Nous fonctionnons aussi à partir d'un code et à partir du consensus approximatif. Cela a un impact important sur l'Internet et sur les systèmes qui fonctionnent. Ce qui est important c'est que nous essayons de parvenir à un consensus approximatif. Il y a bien entendu des désaccords et à ce moment-là nous essayons de voir quelle en est la cause pour essayer de nous mettre d'accord et que l'on puisse comprendre quelles sont les objections afin de pouvoir avancer, faire avancer les choses et bien sûr, bien comprendre la situation.

Vous savez qu'il existe les RFC et tout cela est expliqué dans le RFC 7282.

Finalement, je voudrais vous donner quelques informations par rapport aux processus de l'IETF. Bien entendu, nous avons une certaine histoire par rapport à cela, nous avons conclu des accords, nous avons développé des systèmes, nous voulons continuer avec tout cela au cours de cette année. Nous avons donc l'IAB mentionné par Russ qui met en place un programme. Nous avons eu des discussions sur notre liste de diffusion, ces discussions vont se poursuivre dans notre réunion de dimanche à Toronto, au Canada.

A ce moment-là, nous allons avoir une session consacrée à la fonction IANA, c'est une session qui s'appelle « Plan IANA ». Nous espérons que cela devienne un groupe de travail plus tard où nous allons traiter ces questions afin de pouvoir arriver à une proposition que nous allons présenter au groupe de travail.

Merci beaucoup. J'ai dit que je suis Finlandais.

LYNN ST. AMOUR:

Bonjour, je suis ici en tant que représentante de l'IAB, le conseil d'architecture d'Internet. Avant, j'étais présidente et PDG de l'Internet Society (ISOC) et de l'IAB. Maintenant, je n'appartiens plus à l'IAB mais puisque j'ai eu une relation très longue avec eux, je participe aussi à la stratégie concernant le programme d'IANA.

Pour tout ce qui concerne la transparence, je suis PDG d'une société de conseil qui s'appelle Internet Matters. Je travaille aussi avec Don Tapscott qui a un programme qui s'appelle Global Solutions Networks qui se penche aux problèmes liés aux nouvelles technologies, aux réseaux et qui met en place un modèle multipartite.

Ces sociétés n'ont aucun rapport financier ou autre avec cet effort qui est un effort que je mène à titre bénévole et j'ai eu le soutien de l'ICANN pour pouvoir assister à cette réunion.

Je suis citoyenne américaine, j'ai vécu 26 ans en Europe et je suis de retour aux États-Unis depuis deux ans, je pense que cela couvre les points critiques.

Russ vous a parlé des activités liées à l'IAB, le processus de prise de décision qui a des éléments similaires à celui de l'IETF en ce qui concerne le consensus approximatif et le soutien de la communauté.

HARTMUT GLASER:

Je représente le conseil d'administration de l'ASO, c'est une organisation de soutien pour tout ce qui concerne les politiques de

---

protocoles de l'Internet. Nous sommes quinze membres représentant différentes régions. Je fais partie du conseil d'administration de LACNIC. LACNIC m'a désigné pour être représentant au sein de ce conseil.

Je travaille en tant que secrétaire exécutif pour le CGI du Brésil, un des organisateurs de la réunion NetMundial qui a eu lieu en avril dernier.

Je fais partie de la communauté de l'ICANN depuis sa création en 1999, donc ça fait un petit moment que je suis en contact avec l'ICANN.

Le processus de sélection pour le seul siège qui nous est attribué dans le comité a été un processus interne. Nous avons trois candidats, le comité de sélection m'a choisi. Je représente donc ici ce conseil d'adresse et je vais communiquer ou je vais représenter la communauté. Je dois donc faire des rapports réguliers par rapport à ce qu'il se passe dans le groupe.

J'habite au Brésil, je suis né en Allemagne mais j'ai la citoyenneté Brésilienne. J'ai grandi au Brésil et si vous me demandez si j'ai été pour l'Allemagne ou le Brésil pendant la coupe du monde, je vais vous dire que j'ai été pour le Brésil.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Bonjour, je suis Jean-Jacques Subrenat, je vais dire deux choses. Tout d'abord ce que fait l'ALAC et comment on le fait et puis je vais vous parler de moi et de ce que je fais ici en représentation de l'ALAC.

Nous avons deux représentants d'ALAC dans cette réunion, moi-même et Mohamed El Bashir qui va parler après.

---

L'ALAC est conçu comme le siège primaire de l'utilisateur final de l'ICANN. Ce que nous faisons, ce sont des processus de prise de décision, des processus de vente, des consultations et tout ce travail est basé sur un grand nombre, on tient compte des différentes sensibilités et on se base sur la culture du consensus.

Ce que je dois souligner ici, c'est que nous avons une très large représentation à l'échelle mondiale. Nous représentons 160 structures At-Large (ALS) et nous nous rendons compte, nous constatons dans nos réunions et dans les différentes manifestations qui ont lieu que c'est vraiment le cas.

Par exemple, lors du sommet ATLAS II qui a eu lieu il y a quelques semaines à Londres, nous avons eu une énorme représentation au niveau mondial. La question est la suivante, est-ce que je représente l'ALAC ou je parle à titre individuel ou à titre personnel?

C'est assez évident parce qu'il y a eu un processus pour nommer Mohamed et moi-même, un processus tout à fait transparent, qui est documenté, que vous pouvez consulter en ligne. Tous les candidats ont dû envoyer une déclaration d'intérêts, une manifestation d'intérêt, un sous comité spécial a été créé pour pouvoir nommer les différents candidats ou les différents représentants. Je me considère donc ici comme un représentant de la communauté AT-Large.

En même temps, si j'ai été choisi, c'est en raison peut-être de mon expérience personnelle et c'est là où il faut à mon avis vous raconter certaines choses.



---

Tout d'abord j'ai fait partie du conseil d'administration de l'ICANN de 2007 à 2010. Pour être bref, pendant cette période où j'ai participé au conseil d'administration de l'ICANN, j'ai eu deux expériences liées à la question de la transition. Non pas la transition de l'IANA spécifiquement, mais plutôt une transition.

Quand j'ai fait partie du comité de stratégie du président, à l'époque, nous avons développé, nous avons élaboré un rapport institutionnel sur la confiance qui a été repris par l'AoC et j'ai pu constater avec plaisir il y a quelques mois que le nouveau PDG de l'ICANN, quand il a annoncé qu'il avait créé un bureau très important à Genève, il s'agissait en fait d'une recommandation que nous avons faite en 2008.

J'ai vu cela, j'ai constaté avec plaisir que cela avait été pris en compte.

Un autre moment de transition, c'était quand le conseil d'administration a décidé de la transition du JPA, c'est-à-dire le projet d'accord conjoint. J'appartenais au conseil d'administration à l'époque et j'ai été coprésident à l'ALAC du groupe de travail sur les défis futurs de l'ALAC qui a élaboré un document connu comme R3.

Le titre de ce document, c'était « Faire en sorte que l'ICANN puisse être responsable et respectée ». Dans ce document, nous soulevions d'autres questions que nous allons en fait aborder pendant ces deux journées de travail.

Je suis Français, uniquement Français et j'habite à Paris. Je suis tout à fait indépendant dans le sens où je ne reçois pas de financement. Je vis de ma pension en tant qu'ancien ambassadeur et ancien diplomate

---

français. Ma présence ici à Londres est payée par l'ICANN, par l'unité constitutive qui est responsable des voyages de l'ICANN. Tout s'est fait tellement vite que j'ai du payer mon billet de train et j'espère être remboursé par ce qu'en général l'ICANN ne paie que les billets d'avion. Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Bonjour à tous, je m'appelle Mohamed El Bashir, je viens de la communauté. Je travaille à l'ICANN depuis 2001, j'ai été un des fondateurs d'AFRALO, la structure régionale At-Large pour l'Afrique. Je suis responsable d'un département technique au sein d'un organe de régulation lié à l'Internet et au système de gestion de numéros qui s'occupe d'autres questions techniques aussi liées aux sociétés de télécommunication.

J'ai été choisi par la communauté At-Large dans le cadre d'un processus d'élection.

Je peux dire que je suis un utilisateur, un internaute passionné. Je viens du Soudan, en Afrique. Je suis actuellement basé au Qatar, j'ai été financé par l'ICANN pour assister à cette réunion en représentation de la communauté At-Large et enfin je représente la communauté Internet mais je vais aussi contribuer au travail que nous allons réaliser en partageant mes propres expériences, merci.

KUO-WEI WU:

J'ai été nommé par le conseil d'administration de l'ICANN en tant qu'agent de liaison et comme vous le savez, l'ICANN se penche sur la

---

question des opérations, de ce qu'il se passe dans les différentes unités constitutives, la GNSO, ASO, le GAC. Nous avons un membre, un agent de liaison de la partie technique de l'IETF, WC3, j'ai été nommé par l'ASO.

J'essaie de voir quelle est la possibilité de coordonner un groupe, nous voulons pouvoir respecter les délais pour voir quelle est la portée de notre travail et quels sont les résultats que nous voulons obtenir. Ce groupe de coordination devra travailler pour respecter les délais et arriver à notre résultat.

Je suis citoyen de Taiwan, j'ai étudié et travaillé aux États-Unis, je suis de retour à Taiwan depuis 1990, je travaille pour une organisation à but non-lucratif qui fait des recherches en matière d'Internet et qui travaille sur les questions liées à la sécurité des informations liées à l'Internet et certains sujets liés à l'ISO 27001 et les données personnelles. Voilà, c'est tout pour moi.

JAMES BLADEL:

Bonjour, je suis citoyen et résident aux États-Unis. Je fais partie de l'un des trois représentants de la GNSO. Je représente les registres, vous savez que la GNSO est un groupe très important qui représente les bureaux d'enregistrement, qui représente aussi les entités commerciales qui appartiennent à l'ICANN.

J'aime penser que les bureaux d'enregistrement comme le point de la question de la gouvernance est liée aux marchés des consommateurs, je crois qu'il est important car les bureaux d'enregistrement contribuent à

---

la création et les bureaux d'enregistrement ont un rôle vital en ce sens. J'ai été sélectionné par les bureaux d'enregistrement il y a quelques semaines.

Je ne me considère pas comme le porte parole de cette organisation. C'est une organisation d'un groupe de parties prenantes très large avec différents modèles économiques, différentes implantation géographiques et je fais de mon mieux pour essayer de considérer toutes les positions et vous transmettre tous les points de vue.

Or, il sera probablement nécessaire de consulter auprès de mon organisation certains aspects. Je voudrais recommander qu'en plus de ces présentations qui ont été excellentes jusqu'à maintenant, on pourrait peut-être aussi présenter une manifestation d'intérêts, chacun d'entre nous pourrait présenter une manifestation d'intérêts pour que cela soit enregistré dans le Wiki communautaire. Ce serait intéressant si on pouvait avoir ces informations pour qu'elles soient à la disposition de tous les membres de la communauté, merci.

MARY UDUMA:

Merci, est-ce que vous me permettez de respirer un petit peu.

ELISE GERICH:

Je suis Elise Gerich, je travaille pour l'ICANN, je suis vice-présidente des fonctions IANA et je suis ici en représentation de l'opérateur des fonctions IANA. Mon rôle dans ce groupe de coordination est de vous fournir des informations si vous avez des questions par rapport à ce que

---

c'est que les fonctions d'IANA et quel est le rapport entre le NTIA et les fonctions IANA.

Je veux vraiment travailler, je suis très contente de travailler avec vous car je sais que cela aura un impact sur les utilisateurs.

Je vis et je travaille aux États-Unis.

MARTIN BOYLE:

Bonjour, je suis Martin Boyle, je travaille à.UK, Nominet et j'appartiens à la communauté des CC. Je suis Britannique, vous devez vous en rendre compte par mon accent et j'ai été très impliqué dans le travail de l'ICANN depuis l'année 2003 où j'ai été représentante du GAC pour le Royaume-Uni de 2003 à 2008.

Quand j'étais un peu plus jeune, j'ai beaucoup travaillé également avec le gouvernement du Royaume-Uni dans tout le travail lié au sommet de l'information.

J'ai été choisi par la communauté des ccTLD par le biais d'un processus qui a été mené à bien par la ccNSO. Il existe un rapport de ce processus qui sera publié par la ccNSO. Je peux vous fournir le lien vers ce document, onze candidats se sont présentés, il y a eu onze candidats pour les quatre sièges disponibles et les personnes qui ont été sélectionnées sont Mary qui va nous rejoindre d'ici peu dans la salle et Xiaodong Lee qui va nous rejoindre demain, il vient de Chine.

Il y a aussi Keith Davidson qui va participer à distance, je ne sais pas s'il est là en ce moment ou pas, il représente un registre de la Nouvelle-

---

Zélande. La ccNSO, la communauté des cc, des noms géographiques, le seul domaine qui s'occupe de la politique dans le domaine de l'ICANN, c'est justement le domaine qui est lié aux fonctions IANA.

Il y a plus de 150 membres à l'heure actuelle, il s'agit de ccTLD du monde entier et la communauté des cc, c'est-à-dire des noms de domaines géographiques, est une communauté très diversifiée. Nous nous focalisons sur les aspects nationaux, il ne s'agit pas d'avoir un ensemble de politiques générales, opérationnelles, par le biais d'un processus de l'ICANN où tout soit associé au fonctionnement des registres, des ccTLD.

Ce sont des décisions qui sont prises plutôt au niveau local. C'est un aspect dont il faut tenir compte lorsque nous avançons dans ce processus. Les ccTLD, à quelques exceptions près, ne sont pas des parties contractantes de l'ICANN. Il existe une grande diversité au sein de ce groupe comme je vous l'ai dit avant.

D'autre part, Nominet est membre de l'association de registres Européens CENTR. C'est pourquoi je ne pense pas que mon rôle ici soit celui de représentant de la communauté des ccTLD mais plutôt comme quelqu'un qui veut essayer d'identifier la façon dont nous pourrions arriver à un consensus qui nous permette de travailler avec la communauté des ccTLD et de faire en sorte que l'on puisse arriver à une approche acceptable pour aller de l'avant.

Je crois donc que mon rôle consiste à m'assurer que la communauté des cc puisse comprendre les enjeux de ce processus, que cette communauté puisse comprendre les différentes questions qui sont

---

abordées ou soulevées et qu'elle puisse comprendre également vers où nous allons car il s'agit d'aspects importants pour cette communauté aussi diverse qu'est la communauté des CC.

Je regarde ma liste pour voir s'il y a des points que j'oublie d'aborder mais je pense que c'est tout. Merci, une dernière chose, je devrais dire qu'il y a une partie du processus pour la sélection dans la communauté des cc. Dans ce processus, les candidats ont dû déclarer qu'ils n'avaient pas de conflit d'intérêt par rapport à la fonction que nous allons accomplir. Je serais ravi de partager avec vous les documents concernant ce processus dans le groupe du Wiki. Merci.

DEMI GETSCHKO:

Bonjour, je suis Demi Getschko, je viens du Brésil, ma seule citoyenneté, je suis citoyen brésilien uniquement. Je fais partie des deux membres sélectionnés par l'ISOC pour participer à cette réunion. L'ISOC a sélectionné une personne de l'Australie et moi-même du Brésil. Le processus pour choisir ces représentants a été ouvert, il a eu lieu après la cinquantième réunion de l'ICANN.

Nous avons eu quelques discussions, quelques échanges d'idées par téléphone, par des téléconférences et par d'autres moyens électroniques. Narelle n'est pas là en ce moment mais il va suivre la réunion à distance.

En ce qui concerne mes informations personnelles, je travaille pour le centre.BR, c'est le centre d'information de réseau brésilien. Je suis membre du comité de direction brésilien qui a joué un rôle important

---

dans la réunion NetMundial au mois d'avril. J'ai été membre du conseil d'administration de l'ICANN a deux reprises, élu par la communauté ccNSO, mais dans cette réunion je représente l'ISOC.

Je pense que c'est un point très important, c'est un moment très important dans l'histoire de l'Internet, il s'agit d'un concept qui a ses origines au début des années 90. J'espère donc que nous allons pouvoir aller de l'avant dans ce processus afin de préserver la stabilité et la fiabilité du processus et la responsabilité de ce processus.

Ce sont des aspects fondamentaux afin que ce service puisse continuer à fonctionner et que les fonctions de l'ICANN puissent être analysées de façon rationnelle, simple et non politisée. C'est ce que nous souhaitons faire, nous essayons d'aider à arriver à cela.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Bonjour, je suis citoyen allemand, je suis membre de la GNSO, représentant de la GNSO dans ce groupe. En ce qui concerne mon histoire personnelle, je viens du monde des télécommunications, j'ai travaillé dans la Deutsche Telekom, le fournisseur de télécommunication allemand, pendant trente ans. Je travaille maintenant avec eco, l'association commerciale de l'Internet et je fais donc des missions de conseil pour eux.

Je suis membre de la GNSO comme mes collègues l'ont dit, la structure de la GNSO comprend des groupes de parties prenantes et au sein de ces groupes il y a deux unités constitutives. Personnellement, je fais partie du groupe des représentants des entités commerciales qui



---

regroupe trois unités constitutives: l'unité commerciale, l'unité des représentants de la propriété intellectuelle et l'unité constitutive des fournisseurs de l'Internet dans laquelle je travaille.

En ce qui concerne le processus de nomination, il a eu lieu dans ce même hôtel il y a quelques semaines pendant la réunion de l'ICANN. J'ai eu à ce moment-là l'occasion d'avoir une réunion en personne avec le groupe des représentants des entités commerciales.

Le processus a été tout à fait ouvert, il y a eu des membres des groupes de représentants des entités commerciales qui étaient intéressés à ce processus. Ils m'ont demandé de présenter certains candidats, il y a eu des candidats de différentes unités constitutives et finalement, moi j'ai été élu pour accomplir cette tâche.

Est-ce que vous voulez que je vous en parle davantage ou c'est bon?

C'est une structure complexe mais les collègues qui m'ont choisi étaient un petit peu stressés, mais j'ai obtenu le soutien des membres des différentes unités constitutives. J'ai établi une liste de diffusion avec ces collègues des unités constitutives, les fournisseurs de service Internet et les représentants de la propriété intellectuelle pour que je puisse à tout moment les informer de ce qu'il se passe dans ce processus.

C'est un processus ascendant, cela veut dire que dans l'avenir, je vais agir selon cette approche, au fur et à mesure que je vais intervenir dans ces débats. Cela veut dire que je représente les opinions qui viennent

---

des communautés, des groupes des représentants des entités commerciales.

Je voudrais ajouter un élément à ce qui a été dit par Milton en ce qui concerne le processus de prise de décision et comment ce processus a lieu au sein de la GNSO. Cela est en ligne avec mon comportement. Au sein de la GNSO, nous avons différents groupes de parties prenantes et nous avons aussi le conseil de la GNSO qui est l'organe de gestion de tout ce processus.

Cela ne veut pas dire que le conseil est le leader de la communauté de la GNSO et que c'est lui qui décide au nom de notre communauté. Ce conseil est plutôt un facilitateur, a une tâche de facilitation, de coordination, qui recueille les différentes contributions des différentes communautés, des différentes unités constitutives.

Ces unités constitutives travaillent à leur tour sur un modèle de groupes de travail basés sur le consensus. Nous savons très bien que le mot consensus doit être défini dans ce groupe. Nous, nous travaillons à travers un consensus ascendant, qui vient de la base et ce consensus avance par le biais des votes.

On présente donc des recommandations au conseil d'administration de l'ICANN mais ces recommandations découlent de décisions qui sont prises par un processus de vote. Je vous ai raconté un petit peu comment je suis arrivé ici et je vous ai parlé un petit peu de ma propre histoire. Finalement, mon voyage a été financé par l'ICANN et c'est tout ce que j'ai à vous dire, merci.

KEITH DRAZEK:

Je suis le vice-président des relations gouvernementales et politiques de VeriSign qui est chargé de la fonction de maintenance du fichier de la zone racine entre autres fonctions. Je suis ici en représentation du groupe des parties prenantes des registres que je préside actuellement et qui concerne les registres gTLD ou les domaines génériques de premier niveau et nous sommes des clients directs de l'IANA.

Nous comptons aussi avec les candidats des nouveaux gTLD en tant que membres. Je représente ici les registres des gTLD pour faciliter un processus d'apport de notre communauté basé sur le consensus de manière ascendante pour traiter de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Le groupe des représentants des opérateurs de registre travaille sur la base du consensus et nous représentons un travail dans le contexte du conseil de la GNSO. Dans ce contexte nos représentants ont l'instruction de nous représenter et de donner leur avis au conseil si nécessaire.

Je viens des États-Unis et je n'ai pas demandé d'aide financière pour ce voyage.

JOSEPH ALHADEFF:

Je suis Joseph Alhadeff, je suis ici au nom de l'ICC, la chambre de commerce internationale. Elle a été créée après la fin du WSIS et on a pris le travail de coordination entrepreneuriale. Il a été créé en 2006, ce groupe est coordonné par la chambre de commerce internationale qui consiste en des centaines de milliers de sociétés qui sont des membres.

---

Il y a aussi des associations dans plus de 120 pays. Mon rôle au sein de l'ICC est de présider la commission sur l'économie numérique mais je travaille à Oracle où je préside le secteur des politiques publiques mondiales.

La chambre de commerce internationale a envoyé une convocation pour des volontaires voulant participer de ce processus. On a mené un processus par lequel j'ai été nommé par la chambre de commerce internationale qui travaille sur la base du consensus.

Je représente donc les membres de l'ICC et bien que certains parmi nous, nous participons ici ou moi je participe à l'ICC, mon rôle ici est de représenter les tiers bénéficiaires de l'IANA, c'est-à-dire les personnes qui utilisent l'Internet pour effectuer des activités commerciales dont ils ont besoin pour arriver à leurs objectifs commerciaux.

Notre but principal est donc de représenter ces personnes là qui peut-être ne savent pas comment identifier les fonctions IANA. Du point de vue historique, ou plutôt je vous raconter quelque chose de mon histoire.

Je travaille pendant 16 ans à Oracle. Avant ça, j'ai travaillé dans une association commerciale au Etats unis qui a participé aux débats qui ont abouti à la création de l'ICANN, c'est-à-dire que, moi, j'ai participé de la première transition depuis l'époque de Jean Postel. Je suis américain. Mon bureau est situé à Washington. Mais, à vrai dire, je vis sur les avions.

---

Pour ce qui est des membres de l'organisation que je représente, nous avons fait une sorte de promesse pour nous occuper de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. En premier lieu, éviter tout dommage et de transformer ce processus dans une liste de souhaits que l'on voudrait voir matérialisé. J'aimerais aussi voir la publication d'une déclaration qui soit publiée sur le Wiki. Merci.

ADIEL AKPLOGAN:

Je suis le PDG d'AFRINIC et je représente l'NRO dans ce groupe de coordination. La NRO représente les cinq registres d'internet AFRINIC et l'un de ces groupes, j'étais son PDG pendant les dix dernières années. Je représente aussi la NRO avec Paul Wilson. Et comme vous le savez, dans chacun de ces RIR ou registres internet régionaux, nous avons nos propres communautés et nos propres parties prenantes qui définissent nos politiques. Alors, notre participation ici a pour but de garantir une communication ou un lien avec les différentes communautés et avec ce groupe de coordination.

Nous avons travaillé pour améliorer nos processus de consultation au niveau. Alors, chacun des RIR a son propre processus et notre fonction ici est de nous assurer qu'à la fin de ce travail nous puissions avoir une proposition coordonnée pour faire la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Nous sommes un des clients des opérations d'IANA parce que nous travaillons avec des ressources numériques. Les politiques formulées par l'IANA pour donner différents services, nous les utilisons pour donner un service à nos parties prenantes à partir d'un PDP basé sur le consensus.

---

Alors, nous allons nous focaliser sur des politiques au sein de ce groupe et on va s'assurer que vous tous, vous puissiez avoir cela en compte et que nous puissions arriver à un accord. En ce qui concerne ma citoyenneté, j'habite à Maurice et je suis au Togo et ma famille habite au Canada. Alors, je suis multinational.

PAUL WILSON:

Je suis le leader d'APNIC, à savoir le registre régional internet pour l'Asie Pacifique et aussi la NRO comme Adiel l'a mentionné. Nous avons été choisis par la NRO, c'est-à-dire par les conseils d'administration des cinq RIR de l'internet.

Je crois qu'il faut dire que nous sommes ici en représentation des intérêts et des points de vue des registres régionaux de l'internet. Nous sommes des parties prenantes ou des clients des composantes critiques de fonctions IANA ayant trait aux ressources numériques. Et avec les paramètres de protocole.

Alors, nous sommes intéressés à représenter nos communautés qui sont les fournisseurs de services internet du monde entier, à savoir à peu près 40.000 et qui utilisent les services et les ressources de RIR. Pour vous donner un exemple, je viens de publier une déclaration très directe qui reflète ma position sur ce que les RIR de l'internet ont déjà manifesté en réponse à ces questions. Je suis citoyen et résident de l'Australie. Je travaille en Australie dans une organisation australienne. J'ai reçu les fonds d'aide au voyage du bureau des voyages de l'ICANN. Merci.

MARY UDUMA:

Bonjour, je représente la ccNSO comme Martin l'a dit et pour ce qui de processus de nomination de représentants de ce groupe, je veux dire que le processus a été transparent. Il y a eu un comité de nomination. On nous a demandé de présenter des déclarations d'intérêt avec un cv. Ce que j'ai fait. Il y a eu deux candidats de l'Afrique et moi, j'ai été nommé par ce groupe.

En ce qui concerne le travail que nous allons faire ici, ce travail doit créer le consensus multipartite, ce travail doit refléter cela. Il doit s'agir d'une proposition acceptable et viable pour faciliter le rôle de supervision des fonctions IANA. Moi, je suis retraité. Je viens du Nigéria. Je suis né au Nigéria et j'habite au Nigéria et j'ai travaillé dans le domaine de la régulation des télécommunications au Nigéria pendant plus de dix-sept ans et j'ai aussi travaillé dans le domaine bancaire dans ce même pays. Ce qui est intéressant c'est de voir que j'ai participé de l'UIT. J'ai fait partie de l'entité de régulation des communications de ce conseil spécifique de l'UTI et j'ai aussi fait partie de la SMCI 2003 et 2005. Dans mon pays, j'ai aussi convoqué à la réunion de l'IGF. Nous venons de finir notre IGF africain où j'ai été l'hôte.

Pour venir ici, mon voyage et mon hébergement ont été financés par l'ICANN et j'espère être remboursé des frais encourus. Ce groupe est un groupe duquel on attend du très bon travail et un groupe qui doit dire ou se prononcer sur ce que l'ICANN et la communauté considère une bonne proposition pour être présenté. Je représente ma communauté. Oui, mais la meilleure manière de la représenter c'est justement à travers le consensus.

---

Je veux faire des apports de manière à ce que nous puissions arriver à un consensus lors de la prise de décision sur ces propositions. Je veux aussi signaler que du fait d'avoir travaillé avec des personnes du monde entier ne sera pas difficile pour moi de vous considérer mes amis pendant la durée de cette réunion et je pourrais aussi travailler en équipe. Je crois que le mieux que l'on peut faire c'est de travailler comme une équipe au lieu de penser ce qui est le mieux pour mon pays ou pour ma communauté. Il faut que nous pensions quelle est la meilleure solution ou le meilleur objectif pour les gens qui travaillent.

Il faut savoir ce dont la communauté internet a besoin pour avancer et pour progresser et ce groupe multipartite doit travailler de manière efficace. Je crois que j'ai dit tout le nécessaire pour cette présentation. Merci.

ALISSA COOPER:

Nous allons au participant à distance. Narelle, je vous demande de vous présenter.

NARELLE CLARK:

J'espère que vous pourrez bien m'entendre. Je vais donc continuer. Je suis ici avec Demi Getschko représentant l'internet society dont vous êtes certainement membres. Nous travaillons pour l'amélioration de l'internet en général. C'est l'une des tâches les plus importantes au sein de notre communauté, non seulement aujourd'hui mais pour l'avenir aussi. Je crois que Daniel a mentionné que c'est-à-dire on ne veut pas une solution aux problèmes de tout le monde. Ce que nous essayons de



---

faire c'est quelque chose qui permette de résoudre certains problèmes de fond dans le monde entier à ce jour. Nous voulons résoudre les problèmes fondamentaux ayant trait à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

J'ai participé d'un processus de sélection ouvert. Il y a une convocation pour devenir membre de ce groupe et aussi bien que mon collègue et moi-même nous avons été sélectionnés par un conseil d'administration. Alors, ce que je vais faire c'est d'essayer de participer, d'exprimer nos points de vue. Nous avons beaucoup de chapitre dans le monde entier. Nous avons différents sièges, différents bureaux et un grand nombre de membres individuels.

Je suis ingénieur en internet et télécommunications avec plus de vingt ans d'expérience. J'ai travaillé à la construction de large bande pour donner des services aux consommateurs. A ce jour, je suis le PDG d'une association de consommateur australien. Il s'agit d'une association dont l'acronyme est ACANN non pas ICANN mais ACANN et dans cette organisation, nous défendons les intérêts des consommateurs de l'Australie pour ce qui est en matière de télécommunication.

Mon employeur m'a donné son soutien pour que je puisse effectuer ce voyage. Mais, bien entendu, j'ai dû prendre congé dans mon travail pour pouvoir y participer. En même temps, je préside le chapitre de la société internet en Australie et j'appartiens aussi à des ALS qui sont des membres de l'ICANN. Le Chapitre de l'ISOC de l'Australie est membre ou c'est plutôt un ALS de la structure de l'ICANN.

---

Je suis citoyenne de l’Australie. Je travaille en Australie et je travaille en étroite collaboration avec beaucoup des consommateurs qui incluent des communautés autochtones, des personnes de tous les âges de différentes linguistiques.

ALISSA COOPER: Merci Narell. Je voudrai convoquer John Nevett. Vous nous écoutez bien.

JON NEVETT: Oui. Je suis le co-fondateur, directeur et président de Donuts, Inc. C’est à savoir un opérateur de registres de plus de 150 TLD. Je suis citoyen américain et comme Keith l’a mentionné, nous avons été élu ou désigné par les groupes de parties prenantes des opérateurs de registres. Je suis membre du conseil d’administration de l’association de noms de domaines.

Je suis citoyen américain et je m’excuse de ne pas avoir pu être présente dans la réunion.

ALISSA COOPER: Merci. Russ Mundy.

RUSS MUNDY: Bonjour. Je suis du comité consultatif de la sécurité et la stabilité. Il y en a qui connaissent ce comité. Le nom de comité nous indique la tâche à

---

laquelle on est consacré. Nous nous occupons des questions techniques. Nous rédigeons des rapports sur la base du consensus. Dans une grande mesure, sur des questions concernant la sécurité et la stabilité qui affecte l'internet en complet.

En 2001, on a commencé notre tâche. On a mis l'accent sur la sécurité du DNS, les DNSSEC sont toujours une partie importante des activités du SSAC, mais il y a aussi beaucoup d'autres questions auxquelles nous nous consacrons. A partir de l'annonce publiée en mars, nous avons essayé de concevoir un processus interne permettant de donner des informations utiles à toute la communauté et aussi à ce groupe décrivant les aspects techniques des fonctions IANA et comment le NTIA est en rapport avec tout cela.

J'ai le plaisir qu'Elise participe dans ce groupe parce qu'elle travaille tous les jours sur ces questions. Une partie du travail de SSAC c'est donner des explications utiles pour ceux qui travaillent avec des questions techniques complexes. L'autre membre du SSAC et Patrick qui ne peut pas participer au moins aujourd'hui. Je ne sais pas s'il pourra participer demain. Mais lui et moi-même, nous avons été sélectionnés par un processus de consensus usuel du SSAC. Patrick est le président et moi je suis l'un des membres des membres originaux du comité. Alors, nous avons tous les deux une longue trajectoire et une longue expérience au sein du SSAC. Le SSAC est un organe qui travaille par consensus, mais nous n'allons pas nous prononcer au nom du SSAC, mais comme des individus qui font de leur bien pour représenter ces points de vue qui surgissent au sein du SSAC. Mais, en réalité, le SSAC

---

donne du conseil et rédige des rapports sur certaines questions techniques.

ALISSA COOPER: Merci Russ. On passe la parole à Keith.

KEITH DAVIDSON: Je suis née en Jordanie. Mais, j'ai vécu pendant longtemps à la nouvelle Zélande et je citoyen néozélandais. Je travaille pour le domaine.nz qui, entre autre chose, opère le ccTLD.nz. En ce qui concerne le financement de mon voyage, j'ai demandé l'aide financière de l'ICANN pour pouvoir participer des réunions. Mais, je n'ai pas pu faire toutes les gestions nécessaires pour être présent à Londres pendant cette réunion.

Martin a déjà parlé de la modalité de sélection des représentants de la communauté de ccTLD. Je suis le vice-président du conseil de la ccNSO et je fais partie aussi du groupe de travail du cadre d'interprétation au sein de l'ICANN qui s'est consacré à analyser des questions concernant la délégation et la re-délégation des ccTLD. Le travail de ce groupe vient de conclure récemment. Certains aspects de la délégation et la re-délégation des ccTLD sont pertinents.

Par rapport à la question concernant la fonction IANA et la transition du rôle de supervision. La ccNSO n'a pas encore établie un cadre pour les quatre représentants de la ccNSO dans ce groupe, mais il faut dire comme même que leur rôle est d'être un lien des agents de liaison entre ce qui se passe ici et les décisions qui devons être prises par la ccNSO.

---

La ccNSO est un indépendante des processus de développement de politiques au sein de l'ICANN. Il est engagé à travailler de manière ascendante à partir des bases pour la prise de décisions. C'est une question importante de tenir compte qu'il nous faut travailler de cette manière. Certain ccTLD sont représentés parmi les dix registres du monde et pour ce qui est des registres numériques, il y en a qui apparaissent en ce moment. Il y a différents noms qui surgissent ou qui continuent à peupler cet univers de ccTLD. Je suis membre aussi du conseil d'administration de l'ISOC, mais je ne suis pas ici en représentation des intérêts de l'ISOC, pas du tout. Je représente les ccTLD. Et je veux essayer d'arriver à un consensus.

ALISSA COOPER:

Merci. Nous pouvons entendre Heather.

HEATHER DRYDEN:

Bonjour à tous. Vous m'entendez bien?

Tout d'abord, je voudrai me présenter. Je suis fonctionnaire publique canadienne. Je travaille pour le département canadien de l'industrie et je préside le comité consultatif gouvernemental de l'ICANN, le GAC. Pour vous donner une information générale sur le GAC comme nous l'appelons, je dois dire que les membres incluent 140 gouvernements environ et 30 organisations intergouvernementale qui travaille ou qui participe en tant qu'observateur au sein du GAC et qui ont un point de vue régional très spécifique concernant des questions de politiques

---

spécifiques, c'est-à-dire que le GAC a une portée assez vaste et cela, on peut le voir tous les jours.

Le GAC est un comité basé sur le consensus et il n'y a que l'ICANN qui a quelque chose comme le GAC avec une portée comme celle du GAC et qui, en fait, a une expérience très spécifique sur des questions concernant les politiques de l'ICANN. En termes de notre approche à la réunion d'aujourd'hui et de demain, je vais assister au débat de ce jour-ci et l'un des vices présidents du GAC va participer de la réunion de demain.

Nous faisons cela de manière temporaire parce que nous attendons la résolution de la nomination du GAC qui va inclure cinq membres qui vont participer du groupe de coordination.

Tracy qui est le vice-président de Trinité et Tobago participera du débat de demain. Il est important de souligner aussi que la participation du GAC au sein du groupe de coordination n'a pas seulement trait au numéro. Le GAC est très intéressé à participé du processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA et le GAA a consacré du temps à penser comment ça va se passer avec tout cela, notamment ce qui concerne la sécurité, la stabilité et ce qui a trait aux pays développés.

Il y a un processus de supervision qui a une dimension technique aussi et je suis certaine que le NTIA doit être d'accord avec cette perspective. Il est important de signaler que bien des fois le consensus n'a pas été possible au sein du GAC pendant les étapes finales de la coordination de ce processus qui a été justement coordonné par le groupe de

---

coordination, mais le GAC veut avoir un dialogue ouvert, veut contribuer à partir d'une perspective de politiques publiques et je crois qu'il est important de mettre en relief la manière dont nous partageons l'information pour appuyer les gouvernements qui participent et qui contribuent au processus en général.

Les cinq candidats ou les cinq personnes nommées que le GAC a identifiées pour devenir des représentants ont été formé au sein du GAC dans ce que nous appelons un groupe de contact. Ceci inclut aussi le vice-président outre les autres personnes ayant présenté la candidature. L'idée c'est que le vice-président et les personnes nommées aident le président du GAC à coordonner la communication entre les membres. Alors, l'important ce n'est pas de représenter les perspectives des différents pays et comme Keith l'a mentionné, le rôle est celui d'opérer en tant qu'agent de liaison et de présenter les points de vue du GAC.

Le GAC n'exclut aucun gouvernement individuel de ce processus et voilà pourquoi les processus et les commentaires ainsi que les propositions sont présentées pour commentaires publics. Toutefois, on n'a pas prévu que les personnes nommées soient les seules à présenter des points de vue individuels des gouvernements face à ce groupe. Alors, la proposition d'occuper cinq places n'a pas besoin d'avancer forcément. Je crois que ceci peut être vu comme une participation précoce qui peut nous aider à traiter des problèmes politiques qui puissent apparaître au cours du processus. Tout sera plus clair à travers les discussions internes du GAC. Nous espérons pouvoir développer les différentes attentes

---

pour le groupe de coordination et ainsi garantir la possibilité de travailler le plus rapidement possible.

Mon commentaire finale, donc, a trait à la manière d’aborder ces différentes questions qui ont été discutées auparavant parce que cela sera bénéfique c’est-à-dire avoir la participation précoce des gouvernements de sorte que le processus soit vue comme légitime et en ajoutant la valeur. Les points des gouvernements par rapport à ces questions.

ALISSA COOPER:

Merci Heather. Je crois que tous les participants à distance ce sont déjà présentés et sinon, ils devraient le faire maintenant. Merci. Je crois que je suis la dernière personne à se présenter. J’appartiens à l’IETF. Je ne crois pas que je dois ajouter des détails sur l’IETF. Vous les savez déjà. Personnellement, je travaille pour Cisco dans notre groupe de collaboration technologique. Je travaille sur la stratégie de confidentialité et de politiques, sur les questions ayant trait à la Webex, voix et vidéos.

J’ai participé à l’IETF pendant quelques années et j’appartiens à l’ISG à savoir notre groupe d’application en temps réel. J’ai été nommé par l’IETF aussi. Je suis citoyenne américaine et j’habite à Silicone Valley et Cisco finance mon voyage et ma participation à ce groupe. Je crois que nous devrions maintenant faire une pause. On est en retard que de 15 minutes. On a commencé 15 minutes en retard, ce qui veut dire que tout ce passe bien. Alors, nous nous allons nous retrouver à 11h15. Merci.



ALISSA COOPER:

Il est 11h15. Si les représentants souhaitent s'approcher de la table pour reprendre les activités. Ce serait très bien. Avant de passer à la question suivante, quelqu'un a proposé que cette session consacrée à la façon dont nous allons nous organiser pour voir s'il nous faut un président, un vice-président, des sous-comités ou s'il faut attribuer des rôles aux membres du groupe de travail. Enfin, cette session il faudrait l'avancer un petit peu. Elle est programmée pour 16h30 aujourd'hui. Les questions que nous allons traiter ensuite ce sont la charte, les attentes par rapport aux différentes communautés et la participation aux groupes de coordination y compris la question soulevée par Heather du GAC en ce qui concerne les représentants du GAC.

Je pense qu'il s'agissait là des points plus importants c'est pour cela que je les ai mis dans cet ordre, dans l'ordre du jour. Ensuite, nous avons le débat sur la façon dont nous allons nous organiser. Je crois qu'on ne pourra pas se mettre d'accord aujourd'hui. Il faudra probablement prolonger ces discussions demain. C'est pour cela que nous allons aborder à nouveau cette question demain.

Nous pouvons donc réorganiser un petit peu l'ordre du jour en ce moment et traiter la question de la charte plus tard et je voudrai savoir qu'elle en ait votre opinion.

DANIEL KARREBERG:

Je suis d'accord avec vous sur le fait d'abord se pencher sur le contenu et après sur la forme. Je crois que vous faites un bon travail lorsque

---

vous essayez de nous organiser. J’espère bien que vous allez continuer à jouer ce rôle et que nous allons pouvoir suivre l’ordre du jour que nous avons préalablement établi.

MILTON MUELLER:

Comme nous l’avons dit dans notre appel téléphonique la semaine dernière, il serait très important de voir ce que nous voulons obtenir et donc travailler selon l’ordre du jour que nous avons établi.

ALISSA COOPER:

Très bien, nous allons passer donc à l’analyse de la charte du groupe 7. Cette session sera présidé par Jari et je vais m’occuper de la liste d’intervenants pour donner la parole au différents intervenants qui souhaiteraient prendre la parole.

JARI ARKKO:

Très bien. Je pense que nous sommes dans une des sessions clés car nous allons faire, pourquoi nous sommes là. C’est pour cela qu’il faut établir une charte. Cette charte n’a pas été définie par l’ICANN puisque l’ICANN n’a qu’un rôle de facilitateur de ce processus. C’est à nous donc de décider de quel sera cette charte. Cette question a été discuté lorsqu’au départe nous avons parlé de ce processus de transition de la NTIA.

Donc, il y a eu une période de consultation publique dans la réunion de l’ICANN qui a eu lieu à Londres il y a quelques semaines. Nous avons abordé encore une fois ce rôle de transfert du rôle de supervision de la

---

NTIA. Nous avons aussi discuté du rôle de ce groupe de coordination et du rôle de la communauté et à mon avis, le groupe de coordination doit justement coordonner le rôle des communautés dans ce travail est extrêmement important car c'est la communauté qui va contribuer au fond de la question. Nous avons donc discuté de la charte dans notre liste de diffusion. Nous l'avons fait il y a quelques jours. J'ai publié une version. Milton en a publié une autre hier.

Nous avons eu un certain débat. Nous avons soulevé certains points intéressants. Ce que j'envisageais de faire c'est de soumettre à la considération des membres cette discussion que nous avons eu sur notre liste de diffusion et vous faire un aperçu de la proposition initiale de cette charte et les fondements qui sont à la base de cette proposition. Je pense qu'il s'agit de la version.

Je crois que la version publiée par Milton n'est pas encore la version peaufinée, mais c'est au moins la version la plus actualisée. Nous allons présenter cette charte, cette proposition et puis nous allons ouvrir le micro à des commentaires. Nous allons également ouvrir le micro pour les représentants à distance. C'est une version de la charte. C'est la première de cette charte du groupe. Vous avez reçu ce matériel par mail. En ce qui concerne ce texte en particulier, je voudrai parler des fondements qui sont à la base de cette proposition. Vous savez qu'un grand nombre des membres du groupe de coordination doivent justement coordonner. La plupart du travail doit venir des communautés. Voilà la première version que j'avais proposée. Un autre élément la communauté est diverse d'une certaine. Il y a une grande diversité de la communauté et donc, il nous faut chercher des solutions.

---

Il y aura des différences dans les solutions que nous allons trouver car la même solution ne peut pas s'appliquer à tout le monde.

Il y a des intérêts dans différentes communautés qui sont différents des intérêts d'autres communautés. En ce qui concerne les fondements donc de cette proposition, il faut dire aussi que les clients de l'IANA doivent se mettre d'accord car il est très difficile de fournir une solution à quelqu'un qui ne souhaite pas recevoir une telle solution. Donc, il faut que les bénéficiaires de cette solution soient satisfaits, qu'on soit satisfait.

En ce qui concerne cette première version, je crois qu'il faut que nous puissions envisager de quelle manière nous allons prendre des décisions pour pouvoir avancer. Ce groupe de coordination est assez large et assez hétérogène. Cependant, cela vaut la peine de travailler sur la base du consensus généralisé et non pas forcément sur la base d'un consensus unanime. Si les communautés qui reçoivent ce service sont satisfaites. Cela devrait suffire, c'est-à-dire si un consensus généralisé au sein du groupe de coordination, cela devrait suffire pour pouvoir aller de l'avant.

Voilà donc, la première version de ce texte. Ensuite, nous avons fait circuler une deuxième version. Nous avons eu des échanges d'idées dans notre liste de diffusion où l'on a inclut certains points soulevés dans les débats. On a, à ce moment-là, pensé que tout le monde peut ne pas penser que l'IANA a trois ou quatre paramètres différents, qu'il y a peut-être des communautés qui ne sont pas capables de créer une proposition.

---

Le groupe de coordination, pourrait-il aider ces communautés à arriver, à aboutir à une conclusion ou à une proposition? Certains d'entre nous ont manifesté des inquiétudes par rapport au fait que si l'on permet que cela arrive, à ce moment-là le groupe de coordination ne tiendrait pas compte des opinions de la communauté.

Nous avons certains documents qui ont été publiés il y a cinq ou dix ans et on pourrait les utiliser. Donc, nous avons discuté de cette nouvelle version qui a été proposée par Milton, une version qui est assez raisonnable même s'il y a encore des points à ajouter.

Très bien. Vous pouvez voir le texte complet. On vous l'a envoyé par mail hier si je ne me trompe. J'ai quelques commentaires par rapport à cette version en ce qui concerne le consensus. Je ne suis pourtant pas sûre si je souhaite présenter mon point de vue à ce moment du débat. En ce moment, nous devrions peut-être, maintenant, commencer la session de débats ou d'analyse ou peut-être qu'il vous faut encore un peu plus de temps pour lire la version que Milton vous a envoyé. Si c'est le cas, s'il vous plait dites-le nous. Si vous avez besoin d'un peu plus de temps, nous allons vous donner quelques minutes pour que vous passiez donc en revue ce texte et entre temps, je demande aux autres membres de réfléchir à des commentaires que vous pourriez avoir par rapport à cette version, des commentaires que vous allez pouvoir donc, exprimer dans le micro ensuite.

SPEAKER:

Pourrions-nous faire défiler le document sur l'écran s'il vous plait.  
Merci.

---

ALISSA COOPER: J'ai publié ces textes sur mon site web. Si vous voulez, je peux vous envoyer les liens pour accéder à ce matériel. Ils sont disponibles de toute façon dans la salle de chat.

JARI ARKKO: Oui, je vous demander de me l'envoyer ces liens s'il vous plait. Merci.

ELISE GERICH: Pour préciser, pour bien préciser les choses, je voulais savoir quelle est la version qu'on est en train de voir? C'est la version de Milton? Très bien, merci. Donc, c'est cette version qu'on a tous dans nos mails. Très bien.

JARI ARKKO: Nous allons donc voir les résultats et informer les communautés dans le monde entier. Je pense que par rapport à cela, nous pouvons avancer. Milton, est ce que vous voulez ajouter quelque chose?

MILTON MUELLER: Je voulais que Daniel ait suggéré de modifier un point concernant la fonction d'évaluation. En ce qui concerne la formule consensus d'évaluation ou évaluer le consensus, on peut le remplacer par ce qui figure dans le point deux, à savoir « niveau de soutien.» Dans un premier moment, on parle des tâches et puis dans le numéro deux, on

---

parle d'évaluer la faisabilité des différents niveaux de compatibilité etc. je dirai donc évaluer le niveau de soutien et ensuite on décrit plus en détail l'évaluation. On utilise encore le mot consensus.

Daniel a suggéré d'introduire une modification là-dessus aussi.

DANIEL KARREBERG:

Je voulais modifier une partie du texte où l'on dit que nous allons évaluer les processus des autres groupes et des résultats des autres groupes. Je pense que si quelqu'un nous dit: « ma communauté s'est mis d'accord sur une telle chose.» Ce n'est pas de notre ressort d'évaluer si cela est correct ou pas. En ce qui concerne la compatibilité etc. je suis d'accord. Mais, ce n'est pas à nous d'évaluer les processus des autres groupes. C'est pour cela que j'ai proposé très concrètement de modifier l'utilisation de certains mots et communiquer ces modifications par mail.

ALISSA COOPER:

Milton.

MILTON MUELLER:

Vous suggérez donc que le groupe n'est pas autorisé à lancer une période consultation publique par exemple.

---

**DANIEL KARREBERG:** Non, non, non. Quand nous allons faire une compilation de toutes les contributions dans une proposition finale, bien entendu nous devons nous assurer que cette proposition bénéficie du soutien nécessaire, mais non pas en amont et très clairement ce que vous proposez comporte deux étapes. Dans une première étape, il nous faut recueillir toutes les contributions pour cette proposition, mais on suppose à ce moment-là que nous évaluons les processus des processus des groupes qui font ces contributions et mon objection concerne cette partie-là. Une fois qu'on aura recueilli toutes ces informations, à ce moment-là, c'est clair que nous devons évaluer, mais pas avant, pas dans cette première étape.

**MILTON MUELLER:** Je ne trouve pas la partie où l'on dit que nous allons évaluer les processus. Ce que j'ai sous les yeux, c'est la partie où l'on dit: « évaluer le consensus ».

**JARI ARKKO:** Permettez-moi d'essayer de vous aider à résoudre cela. J'ai eu une réaction similaire à celle de Daniel et je crois que c'est une réaction similaire à celle qu'a eu ce groupe de coordination. Donc, un groupe de coordination. En ce qui concerne l'évaluation des processus des autres organisations, ce qu'il nous faut, c'est faire en sorte que ces organisations puissent nous donner des rapports qui fassent l'objet d'un consensus au sein de leurs organisations. Ce n'est pas à nous de vérifier que ce consensus existe.



---

MILTON MUELLER: Bien sûr, quand nous allons recueillir toutes les contributions, à ce moment-là, il nous faut évaluer si la proposition bénéficie d'un consensus. Permettez-moi d'y réfléchir. Je ne suis pas tout à fait à l'aise avec l'idée que trois personnes viennent dans cette salle et nous disent: « l'ensemble de la communauté s'est mis d'accord sur ceci. » Or, je ne pense pas que nous devions interférer dans leur processus. Nous devons dire: « nous avons mené une consultation publique par rapport à cette question. » Il y a 6 ou 7 communautés qui ne sont pas d'accord avec cette position même si le groupe dit qu'un consensus a été atteint.

Là, nous avons une raison pour voir mieux évaluer si cette proposition a bénéficié du consensus nécessaire.

ALISSA COOPER: H'ai quelques intervenants qui souhaiteraient prendre la parole. On peut revenir aux intervenants qui souhaitent prendre la parole.

JARI ARKKO: Mais nous sommes sur le même sujet.

ALISSA COOPER: S'il vous plait, allez-y.

---

JARI ARKKO: Certaines communautés ont des structures et des systèmes d'adhésion qui sont très complexes. Il serait très difficile que nous puissions exprimer un avis par rapport à leur processus ou par rapport au processus qui les ont conduits à ces résultats.

ALISSA COOPER: J'ai Russ Housley, Keith Davidson, Russ Mundy. Daniel, vous êtes sur la liste aussi ou vous avez fini? Elise, Martin, Joe et moi-même, Wolf-Ulrich et Mohamed. Très bien, Russ Housley.

RUSS HOUSLEY: Je suis un petit peu inquiet par rapport à cette partie où l'on fait mention à la consultation publique que nous pourrions lancer. On parle des consultations publiques. On pourrait peut-être changer cette partie et parler d'une coordination insuffisante par rapport à la source d'un texte. Envoyez donc des commentaires dans une version préliminaire et donc créer un texte de proposition et permettre à la communauté de décider s'ils veulent accepter ou pas les changements.

Il pourrait ne pas y avoir un consensus général dans toute la communauté de l'internet par rapport à la proposition, mais je ne pense pas que l'on doive modifier le texte fourni par les communautés. C'est aux communautés de modifier leurs textes.

KEITH DAVIDSON: Vous m'entendez? Très bien. Je pense que nous devrions peut-être essayer de penser à la communauté des ccTLD et penser à la façon dont

---

ils ont nommé les représentants qu'ils ont envoyé au sein de ce groupe pour évaluer comment cela se fait. C'est un travail long.

J'ai un point spécifique, c'est que l'introduction de cette chartre proposée par Milton dit que le groupe de coordination a quatre missions spécifiques principales et que le groupe est un coordonnateur entre les différentes communautés de noms de numéro de protocoles.

Je dirai qu'il y a le potentiel. On pourrait créer quatre groupes séparés avec deux groupes différenciés comme les ccTLD et les gTLD. Ces groupes ont des organisations de soutien indépendantes au sein de l'ICANN. La communauté des gTLD est liée à l'ICANN par un contrat. On pourrait donc utiliser, dire que l'ICANN est liée à ces organes par un processus de développement de politiques alors qu'il y a d'autres groupes qui créent leurs propres politiques et qui, par exemple, traitent des questions liées à la subsidiarité ou aux gouvernements locaux.

Je pense qu'il y a une différence entre ces deux groupes et il faudrait aller un peu au-delà, que l'on ne pourrait pas traiter les deux groupes de la même façon.

JARI ARKKO:

Je voulais répondre très brièvement, un point soulevé sur la liste de diffusion et je pense qu'on pourrait se mettre d'accord par rapport à ce point. Il peut y avoir un certain lien entre les cc et les communautés des noms génériques parce qu'ils ont la même origine, mais on prend note de votre commentaire.

---

**RUSS MUNDY:** L'un des aspects qui m'inquiète. Excusez-moi, je suis très enrhumé. Dans les deux propositions, il ne semble pas y avoir une exigence pour que les groupes d'unités constitutives, les groupes multipartites, identifiées comme faisant partie de la proposition doivent présenter en ce qui concerne l'IANA et la fonction de la NTIA ait un impact sur le groupe en particulier. Je pense qu'il est très important considérer toutes les contributions et donc, ne pas évaluer d'un côté des pommes, d'un autre coté des oranges, des bananes et des chameaux.

**ALISSA COOPER:** Elise.

**ELISE GERICH:** Merci. Ce qui est bien de parler après un autre intervenant c'est que je peux répondre à certaines questions qui ont été soulevée dans la liste de diffusion. Je voudrai soutenir ce que Daniel et Jari ont dit en ce qui concerne le consensus, l'évaluation du consensus. Sans vouloir offenser qui que ce soit, je pense que le comité est autorisé à participé à des évaluations indépendantes sur la façon dont le consensus a été au sein d'autres groupes.

Il faut, je crois, faire confiance aux représentants qui ont été élu, faire confiance donc à leur capacité à représenter leur propre communauté. Dans un deuxième moment, on dit: « respecter les critères conformément à l'évaluation. » Le point numéro 3 où l'on parle des réunions de l'assemblée, la proposition complète. Je pense que c'est le point numéro 3.

---

Je me demande si les critères ne font pas partie de cette évaluation et pour le deuxième point, je ne suis pas sûr si on parle de l'évaluation ou de l'assemblée. En ce qui concerne les intérêts de la communauté, je ferai un changement. J'enlèverai donc le mot trois. Je dirai agir en tant qu'agent de liaison auprès des communautés d'intérêts et à ce moment-là avoir les mêmes numéros, laisser les noms, les numéros et les protocoles car je pense qu'il ne faut pas faire une différenciation entre les différentes communautés.

Finalement, dans la première phrase, on dit: « le groupe de transition du rôle de supervision de la fonction IANA. » Je pense que le titre dit: « version préliminaire de la charte du groupe de coordination du rôle de transition des fonctions IANA. » Je voudrai que l'on soit cohérent que l'on utilise partout les mêmes les sujets, l'un ou l'autre. Mais, si on utilise la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, il faut garder cette formule partout dans les textes.

MARTIN BOYLE:

Merci. Je souhaiterai me faire l'écho des points qui ont été soulevés par Keith notamment ce qui concerne les processus différencier et les différences entre les espaces génériques et les espaces des noms géographiques, mais maintenant je voudrai parler du groupe intercommunautaire de travail qui travaille en vertu de leur propre charte. Je pense que cela nous permet d'accéder à un élément très important de ce processus.

Nous devons voir comment façonner ce débat et comment mettre en rapport les différentes pistes de travail. Il faut le faire bien en amont. Ce

---

que je veux dire par là c'est qu'un grand de communautés commencent à mettre en place ce processus et dans certaines communautés les gens se trouvent dans différents endroits, essayent d'évaluer ce qui, à leur avis, sont les aspects les plus importants à considérer dans une éventuelle solution, quels en sont le risques, quels sont les risques d'un nouveau arrangement qui pourrait voir le jour et tous ces éléments devraient être pris en amont avant même de commencer de parler des solutions.

La raison pour laquelle je dis qu'il nous faut agir ainsi c'est qu'il devrait y avoir un certain rapport entre les différents noms et les différents numéros et protocoles, les différents domaines des numéros des protocoles et des noms pour être sûrs que nous abordons tous les aspects concernant les menaces, les risques qui pourraient surgir au cas où l'on adopterait une certaine solution. Cela nous permettrait d'identifier, de voir si une solution répond à des problèmes réels ou pas.

Un autre aspect par rapport auquel je ne suis pas tout à fait alaise et je pense qu'il nous faut en tenir compte c'est que nous ne devons pas considérer comme une deuxième possibilité ce que les communautés identifient comme étant un consensus. Remettre en question ce que les communautés être un consensus. il nous faudrait donc tenir compte de cet aspect pour nous assurer qu'en général les gens puissent comprendre quel est la piste de travail que nous allons suivre. Je crois que si nous pouvons analyser tout ça bien en amont, nous allons pouvoir nous assurer que les gens sont d'accord avec nous parce que si nous arrivons au consensus au sein de la communauté où il y a des gens qui ne sont pas pour ou qui sont par exemple, qui ont des inquiétudes.

---

Il y a différents acteurs dans cette communauté qui pourraient ne pas être tout à fait d'accord avec les différents éléments.

JARI ARKKO:

J'aimerais dire quelque chose par rapport aux délais. Je pense qu'il est clair que nous pouvons ici avoir un modèle en cascade. Et comme vous l'avez bien dit, je pense que les différentes versions, le fait qu'il pourrait y avoir différentes versions cela est déjà reflété dans la charte.

MARTIN BOYLE:

Comme j'étais interrompu avant de finir, je voudrais juste ajouter un élément. Ce serait bien qu'au fur et à mesure qu'on avance, on puisse façonner ce débat afin que l'on puisse savoir quels sont les prochaines étapes à suivre, quels sont les étapes par rapport auxquels nous sommes d'accord, car ils nous auront un travail difficile à mettre en place, à savoir, trouver un modèle qui puisse convenir à tout le monde. Je pense que si l'on part de cela, on aurait un point en commun.

JOSEPH ALHADEFF:

Merci. Quand j'ai pensé à l'origine de cette charte, ce qui m'inquiète c'est que j'ai entendu dire les clients de l'IANA. Je suis d'accord qu'il y a des clients de l'IANA, il y a des participants directs aux opérations de l'IANA. Des clients qui sont directement liés aux fonctions opérationnels de l'IANA. Or, ici, je représente un groupe qui va un peu au-delà. Ce sont les bénéficiaires. Nous sommes un groupe de parties prenantes de l'IANA parce que ce qui se passe à l'IANA nous impacte directement.

---

Il nous faut être vraiment très prudent quand on parle de ce type d'aspect vis-à-vis des utilisateurs finaux, de sociétés. Il y a un large éventail d'acteurs qui doivent être inclus. C'est pour cela qu'il nous faut être très prudent lorsque l'on choisit les mots qui seront inclus dans notre texte. Il se peut que l'on ait différents rôles dans ce processus. Notre rôle n'est pas de créer un apport formel de la communauté, une contribution formelle parce que c'est ce que doivent développer les clients de l'IANA. Nous pouvons commenter ces contributions. Nous pouvons faire des commentaires formels sur les processus, mais c'est une contribution tout à fait différente des contributions formelles qui doivent être faites par les communautés.

Si la contribution formelle devient publique au moment de sa création, les gens peuvent à ce moment-là faire des commentaires, dire s'ils sont d'accord ou pas d'accord, si cela représente les points de vue de la communauté etc. cela est quelque chose de naturel sans remettre en cause si ce processus de consensus a été efficace ou pas car cela, on va le voir, à travers les commentaires qui vont être reçu.

Ceci dit, je pense que la charte comporte des aspects opérationnels et pratiques et je ne crois pas qu'il n'y a pas une définition claire par rapport à protégée de notre travail sachant qu'il y a un autre travail qui travaille sur la question de la responsabilité. Alors, quel est la différence entre ces deux groupes? Cela pourrait être donc un aspect intéressant. Donc, il faut bien définir la portée de notre travail dans notre charte, avoir certains principes opérationnels comme, par exemple, ne pas créer des dommages. Ça c'est important de le dire et parler des objectifs et des processus.



---

Je pense que là il y a y un aspect important au niveau du processus. C'est de parler de la transparence, que voulons nous dire quand on parle de transparence? Et finalement, je pense que dans le processus de coordination d'un groupe individuel, nous devons toujours avoir l'esprit que lorsque l'on envisage un processus de consultation et que l'on prévoit des délais, il faut penser que ces différentes unités constitutives ne pourront pas nous donner les réponses en deux semaines.

Donc, il nous faut bien connaitre quels sont les processus de création de consensus au sein de ces différentes communautés afin que nous puissions nous adapter à leurs processus, à leurs délais concernant ces processus de consensus.

Net Mondial a été un processus très comprimé parce que nous n'avions pas beaucoup de temps. Nous n'avons eu que trois semaines pour recevoir les contributions etc. mais la façon dont les unités constitutives s'organisent, cela devra être pris en compte au moment d'établir les délais des consultations. Donc, essayer de modifier nos délais en fonction de ces processus.

JARI ARKKO:

Oui, quelques commentaires en ce qui concerne les clients versus les autres. Je pense que vous l'avez bien expliqué, mieux que je pourrais le faire. Je ne peux pas ignorer le reste des acteurs bien entendu. On parlait d'un consensus généralisé ou au moins un consensus approximatif entre les différentes communautés, la communauté commerciale etc. Donc, il est très important pour nous d'être prudents là-dessus en ce qui concerne la portée. Je ne sais pas. Je ne suis pas sûr

---

qu'il faille consacrer trop de temps à la rédaction donc de cette partie concernant la portée.

Je pense que du point de vue de l'IETF se serait utile d'établir un document de contexte et nous devrions peut-être décrire exactement ce qui fonctionne pour nous et ne pas faire trop attention à ce que d'autres puissent avoir dit par rapport à la portée de ce groupe de travail. ce qui fonctionne pour nous inclut comme vous le savez ce que nous faisons et certains mécanismes qui existent dans notre documentation, comme par exemple, la sélection de l'opérateur IANA, ce qui restait un petit peu en dehors de la portée et nous devons donc expliquer comment fonctionne l'IANA pour nous pour savoir comment nous allons résoudre cette question.

Nous devrions peut-être inclure toutes ces informations dans un document de ce genre pour décrire la portée du travail de ce groupe dans la charte. Cela pourrait être difficile.

ALISSA COOPER:

Je vais continuer avec les intervenants. De manière générale, le texte que nous évaluons va dans la bonne direction. En ce qui concerne l'évaluation du consensus de la communauté, je crois que pour arriver à un compromis, on pourrait dire que les communautés doivent nous envoyer leurs propositions en décrivant le degré de consensus atteint. C'est quelque chose que l'on fait déjà à l'IETF qu'on a un document et qu'il est soumis à une révision finale. Donc, nous demandons à la personne qui envoie le document nous expliquer quel type de consensus a été atteint au sein de ce groupe de travail et de cette

---

manière ne pourrions avancer. La même chose on pourrait faire pour refléter le niveau de soutien d'une proposition. Ça serait utile pour nous d'avoir cette description, mais ne pas prendre de mesures par rapport à cela, ne pas revenir vers la communauté pour leur dire que leur processus de consensus n'a pas été efficace.

Je crois que s'il n'arrive pas à un consensus, on peut en faire par à l'NTIA à titre descriptif mais c'est tout. Le deuxième point, je suis d'accord par rapport à ce qui a été dit que toutes décisions que nous devons prendre en ce qui concerne la proposition, une proposition préliminaire. Nous devons travailler donc par consensus approximatif et non par unanimité. Je pense que cela sera plus efficace. Nous devons aussi penser aux chiffres. C'est-à-dire qu'on a parlé de trois ou quatre communautés.

Je pense qu'il nous faudrait donc parler du nombre de contributions que nous espérons recevoir. Si on parle des ccs, on sait qu'ils sont différents des noms de domaines génériques, ils sont différents des noms de domaines géographiques, mais si nous pensons que nous devons recevoir trois composantes, il nous donc déterminer ce nombre.

Deux groupes qui vont contribuer à cette proposition finale et j'aimerais voir dans cette charte la déclaration selon laquelle ce groupe ne va pas choisir parmi des propositions différentes. Ce n'est pas notre rôle. C'est aux communautés de décider et si la communauté peut le résoudre et qu'il y a un problème pour la transition, ce n'est pas quelque chose que nous devrions résoudre au niveau de ce petit groupe.

---

Finalement, je pense qu'il y a une partie du texte où l'on parle de l'évaluation de la proposition. Je pense qu'il faut faire attention à cela. Il faut penser à ce mot workability en anglais, faisabilité. Je pense que l'on pourrait penser à cette faisabilité et voir quelle en est notre fonction. Les communautés doivent présenter une contribution qui leur semble appropriée qui leur semble fonctionnelle.

KEITH DRAZEK: Avez un mot qui remplace workability.

ALISSA COOPER: Ce n'est pas à nous. Moi, j'éliminerai ce mot ce n'est pas à nous de faire cette évaluation. Maintenant, j'ai wolf.

WOLF-ULRICH KNOBEN: En principe, je suis d'accord avec cette approche qui est proposé dans les trois premières lignes de la charte pourvu que la communauté d'intérêts ou les communautés d'intérêts soient décrites clairement, que l'on sache de quoi on parle parce que en ce moment, on représente de communautés qui ont certaines structures et qui ne se centrent pas uniquement sur ce qu'on fait ici concernant pour qu'il pourrait bien sûr avoir des simultanités. Comme d'habitude, les superpositions.

Par exemple, il y a la communauté de nombres, des noms qui s'organiseront elle-même. Donc, après la GNSO, la ccNSO et on voit qu'on a également invité d'autres secteurs de la communauté qui sont des représentants d'autres groupes qui sont d'ailleurs déjà représentés

---

ici. Il peut y avoir une superposition dans le sens qu'on devrait considérer également et définir un cadre pour prévenir qu'il y ait des superpositions, des duplications, des doublons.

D'autre part, ces groupes d'intérêts, ces communautés d'intérêts comme on dit aussi qui s'organisent elles-mêmes pourraient avoir leur propre comportement, leur propre processus pour inclure le public dans leur processus pour avoir des commentaires du public etc. par exemple, la GNSO le fait d'habitude.

Donc, il faut considérer cela pour former notre consensus, comment on va communiquer avec le monde extérieur. Je voudrai également parler du consensus.

Donc, si j'ai bien compris parce que ce n'était pas tout à fait clair pour moi, nous allons établir la différence entre différents processus pour atteindre une décision ou un consensus. Donc, d'une part, on a parlé du processus ascendant de chaque communauté respective que nous n'allons pas rejeter bien sûr.

On accepte simplement ce qui se passe et ce que l'on reçoit des différentes communautés à travers leurs propre processus consensuel. Mais, finalement, je comprends que ce groupe de coordination doit faire des propositions à l'NTIA et donc, c'est ça ce que la charte établirait. Ce qui veut dire que ce groupe doit finalement essayer d'atteindre une sorte de consensus pour faire ses propositions.

---

Donc, comme on a déjà dit, si on atteint ce genre d'appel à consensus dans ce groupe, je soutiendrai moi aussi le consensus approximatif. Il est difficile de définir un consensus minimum autrement. Voilà, merci.

ALISSA COOPER:

Merci, mais dans la queue Mohamed, Paul, Milton, Keith. Vous êtes dans la queue, non? Bien, puis Heather et finalement Joe et après Daniel pardon. Alors, Mohamed prend la parole.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, on a aussi fait mention des mots groupes et communautés. On les échange. Je pense qu'on devrait suivre un seul critère et parler de communauté. Ce qui me met un peu mal à l'aise c'est également la notion d'évaluation. On parle d'une période de consultation pour recevoir des commentaires et des contributions, or vous pourriez demander aux communautés qu'elles fassent une description procédurale des mesures ou des processus qui suivent pour faire des contributions pour qu'on puisse comprendre comment ils atteignent leur décisions et on parle de révisions également, d'évaluation des différentes décisions. De même dans le préambule, j'espère que vous serez d'accord avec moi, il me semble qu'on devrait éliminer cette mention des trois communautés spécifiques pour inclure les communautés directes et indirectes qui sont atteintes par la transition de la supervision de la fonction IANA.

Ce pourrait être utile de le mentionner de la sorte et donc, on devrait biffer directement la partie qui dit qu'on est autorisé à s'engager avec

---

ce processus d'évaluation de la communauté pour ce qui est de leur proposition. Merci.

PAUL WILSON:

Merci. Je voudrai être clair sur ce qu'est mon but concernant cette discussion. Je pense qu'on devrait être en mesure de pouvoir signer et conclure une charte à la fin de cette réunion et on devrait peut-être commencer à travailler directement sur le document, ce qui serait utile.

C'est un processus utile certes, mais ce serait nécessaire de le faire. Et ce serait utile de commencer dès maintenant. J'ai certains commentaires à faire cependant. Je trouve qu'il est difficile de suivre cet exercice de discuter spécifiquement la charte. On espère avoir donc une proposition concernant la transition qui est trop vague est qui doit être qualifié. On fait mention des plans de transition, par exemple qui sont exigés et c'est encore vague. Donc, je pense qu'on devrait peut-être passer à la partie suivante de l'ordre du jour où l'on parle vraiment des attentes que les communautés ont par rapport à notre approche.

Mais, j'espère que la charte sera spécifique concernant ce qui est exigé de nous. Et je vais reprendre ce que Josef a dit. C'est que ce groupe est formé de représentant d'un ensemble de communautés différentes et la minorité de ces communautés sont enfin de clients de l'IANA. Et donc, ce serait utile que l'on fasse un échange inclusif des communautés, qu'on les aborde de façon inclusive, qui soient tous au même niveau, qu'on demande à tous quelles sont leurs attentes, qu'est-ce qu'on exige d'eux, quels sont leurs opinions concernant les éléments de ce nouvel accord. Donc, je parlerai du terme d'un nouveau modèle

---

pour parler de transition pour voir quel est le nouveau modèle des accords et on parle de la nécessité de faire une transition ou un plan pour la transition dans ces éléments pour mettre en place un tel processus. Ce qui est très important.

Mais, on a un nouveau modèle ou de nouveaux accords sur lesquels on devrait se centrer. Donc, cela porte encore, je répète, sur nos attentes ou nos exigences du nouveau modèles concernant les éléments spécifiques que nous proposons d’y ajouter au modèle et je pense que toutes les communautés représentées ici devraient pouvoir contribuer à ce processus.

Maintenant, pour ce qui est des clients de l’IANA, il me semble qu’il y a plus de trois groupes et on Keith et Jari qui ont déjà mentionné ces idées. C’est cette notion de sous division de la communauté des noms en sous-comité et des exigences avec les modes d’interaction avec IANA qui sont différents entre les différentes communautés. Ce n’est pas mon domaine d’expertise, mais je pense que si on veut réussir ici, on devrait éviter de dépendre d’une seule communauté de noms et d’espérer recevoir une seule réponse.

Si on a une idée concernant la quantité de communautés différentes de clients IANA avec laquelle on va devoir traiter, on devrait demander à avoir des détails concernant ce qui est attendu de nous ou ce qui est proposé. Alors, cela porte sur les clients définitifs, quels sont les transactions qui sont avec l’IANA? Quels sont les niveaux de services qu’ils attendent de ces transactions? Quelle est la source des politiques qui vont définir ces transactions qui prises par l’IANA? Quel est le mécanisme de résolution de litiges au cas où il y aurait un problème.



---

Autrement dit, quel est l'accord qui sera mis en place entre ce groupe de clients et IANA afin de pouvoir remplir ou respecter ces attentes qu'ils ont.

Je pense qu'on devrait donc passer directement au vif du sujet pour voir quel est le détail de chaque point de notre ordre du jour et je pense que cette discussion devrait, en fait, nous aider à peaufiner cette charte davantage à partir du point suivant et pour voir quelle est notre cible ici, quel est notre objectif et je pense qu'on devrait peut être modifier cela dans le document dès maintenant pour que la réunion ou le temps qui nous reste de cette réunion soit plus utile.

ALISSA COOPER:

On a 45 minutes pour revenir à la charte. Outre les autres chrono temporaires qui ne sont pas assignés à un sujet spécifique.

JARI ARKKO:

Oui et on a également la capacité de pouvoir modifier le document ici en temps réel, bien sûr ce soir, mais on peut faire de modifications, apporter des modifications au texte dès maintenant bien sûr.

Maintenant, concernant le vif du sujet que vous avez mentionné. Les contributions des clients est de tous les groupes et de toutes les communautés représentées ici et même à l'extérieur, ce que je veux dire c'est que tout cela me semble très bien, mais qu'il faudrait que l'on soit prudent.

---

On vise à avoir des contributions et des exigences ou voir quels sont les opinions que les personnes ont concernant ces questions. Donc, le groupe de coordination ne devrait pas être le point central pour la coordination des contributions comme par exemple, on a dit des gouvernements qui feraient passer leurs exigences et donc, on devrait les remettre au différentes ccTLD.

Donc, je pense qu'on devrait avoir des modèles qui seraient repliables et donc ce serait d'avoir des contributions que l'on recevrait des communautés et qu'on leur ferait passer directement pour qu'elles les considèrent.

MILTON MUELLER:

Je suis d'accord avec Paul. On devrait pouvoir trouver, de parvenir à préparer un document pour la charte et je ne pense pas que les désaccords qu'on a entendu soient significatifs et donc, d'abord, concernant la portée, je ne pense pas que la charte devrait s'occuper de ce cadrage ou de la portée même du groupe de coordination. Donc, j'ai vu que les débats ou les définitions concernant la portée, d'habitude essaye de limiter ou de contrôler les résultats et les gens, finalement, discutent de la portée et non pas vraiment des résultats qu'ils attendent à en avoir.

Et donc, on ne devrait pas vraiment discuter la portée mais les résultats et je pense qu'on pourrait perdre trop de temps là-dessus. Donc, je pense qu'en fait, il faut définir le fait qu'on ne s'occupe pas du processus de révision de comptes de l'ICANN et des processus des

---

politiques de l'ICANN, mais qu'on s'occupe plutôt des la responsabilité et la réédition des comptes de l'IANA sans avoir la permission de l'NTIA.

Donc, si vous voulez discuter, je n'aurai pas de problèmes, mais je pense donc que Keith Davidson l'a dit, on sait bien pourquoi les personnes voient les différences et leurs identités dans ce processus. Mais, je voudrai leur entendre dire pourquoi il leur semble que cette différence va porter atteinte à l'opération et à l'exécution même de la responsabilité de l'IANA. C'est-à-dire, je ne veux pas être trop simpliste, mais la racine DNS est la racine DNS.

La seule différence entre un gTLD et ccTLD est la politique, mais pour ce qu'est de l'IANA, je ne vois pas de différence entre les ccTLD et les gTLD. Et donc, je suis d'accord avec Alissa, on devrait spécifier et limiter ou restreindre la quantité de groupes qui travaillent sur ces propositions autant que possible et je vois qu'il y a une division fondamentale concernant les noms, les nombres et les protocoles et je voudrai rester dans ce cadre, ne pas dépasser cette portée.

Maintenant, pour ce qu'est du consensus, il faut tenir compte du commentaire de Martin pour identifier les problèmes autant que possible. Je suis d'accord avec vos inquiétudes concernant la remise en question et je pense que la proposition d'Alissa pour trouver un compromis est une solution parfaite pour que ces groupes fassent leurs contributions. Il devrait y avoir un document de ce processus consensuel et du niveau du soutien que le consensus a eu et je pense qu'on devrait atteindre le niveau attendu ou même un niveau plus haut pour cette période de commentaires publics auxquels les personnes peuvent faire les commentaires qu'ils veulent faire.

---

Je ne suis pas d'accord avec Alissa, au contraire, sur la question de la faisabilité pardon. Et, bien sûr, je pense que les propositions qui nous parviennent devraient être réalisables dans la mesure du possible, mais qu'on ne devrait pas les exclure simplement ayant évalué cette question. Particulièrement, pour la partie des DNS. Les propositions sont complexes. Il devrait y avoir un compromis politique contre des différents groupes d'intérêts qui sont assez compliqués.

Donc, on devrait faire de compromis dans ces processus. Il serait possible que l'on rejette des questions de faisabilité, mais donc, on devrait s'occuper, par exemple, pour la question des protocoles des opinions de Jari et de Russ et de tout le monde qui va, ici, s'exprimer fermement. Donc, c'est pareil pour le DNS. Les DNS ont atteint un niveau de faisabilité pour ce qu'est des compromis, et une des questions qui sont abordées que Keith et les sociétés TLD vont reprendre par la suite et qui vont discuter.

Donc, j'espère qu'on pourra maintenir un certain niveau d'accord.

HEATHER DRYDEN:

Merci. J'ai quelques questions concernant la version préliminaire de la charte et je ne viens que de voir la version préliminaire de la charte maintenant et donc, je vais essayer de réagir rapidement à ma lecture récente du document. Ce qui veut dire, bien sûr, que le GAC n'a pas pu voir et qu'on n'a pas eu l'occasion de le consulter avec les collègues du GAC.

Mais, cependant, je vais faire une mention de certaines questions que l'on avait déjà discutées et j'ai certaines personnes qui m'aident et que

---

j'essayerai de vous remettre leur commentaires pour pouvoir répéter ce processus, il me semble qu'il est important de rappeler à la communauté et de maintenir ici notre centre d'attention sur les efforts de coordination du groupe et à partir des discussions du GAC, qu'on a maintenues pendant la réunion de Londres.

il est évident que le GAC vise à pouvoir faire des commentaires sur les propositions de version préliminaire finale que le groupe de coordination produirait sur la base des discussions entre les différentes communautés et pour pouvoir faire des commentaires avant de passer à la période de travail de commentaires publics. Et je pense que cette discussion ou ce résultat particulier du GAC corresponde aux délais qui ont été accordés pour cette discussion.

Pour ce qu'est de la clarté de la portée, je suis d'accord avec Elise. Il me semble qu'on doit être discipliné et revenir à chaque fois à la transition de la supervision de la fonction IANA et être clair sur ce que cela veut dire et même si Milton n'était pas tout à fait convaincu sur cette nécessité d'être clair, je pense qu'on devrait l'être et je me demande si serait utile de le mettre en valeur à chaque fois et puis, le fait d'avoir trois composants identifiés clairement, je pense est important et utile pour pouvoir donner une structure à la charte. Il est clair à partir des commentaires de autres collègues particulièrement des collègues des gTLD et des ccTLD qu'il faut que ce groupe ait une certaine souplesse pour que les différentes communautés puissent travailler ensemble et non pas que chaque communauté contribue tout simplement au groupe de coordination.

---

Je pense que Jari a raison et que cela serait trop compliqué. Cependant, je vous avertis ici que le GAC et les gouvernements considèrent qu'il est très important pour ce qu'est des aspects liés au ccTLD et donc, on voudrait travailler davantage en coordination avec le ccNSO ou avec les opérateurs des codes de pays et des extensions géographiques étant l'importance que les gouvernements accordent à la façon dont leur propre code de pays sont atteints ou seraient atteints potentiellement par cette question de transition de la supervision de la fonction IANA.

En même temps, je pense qu'il est accepté que les gouvernements n'ont pas un rôle exécutif dans le quotidien et donc, on devrait trouver quel est le rôle approprié des gouvernements à partir de leur expertise et pour voir quels sont les intérêts particuliers des pays qui sont atteints par ces modifications dans la supervision et principalement que concernant les ccTLD, on ne devrait pas, même-si on aborde, pardon les ccTLD spécifiquement, on devrait pas ignorer l'aspect plus générique de comment on s'occupe des intérêts des gouvernements.

Maintenant, quant au consensus, je ne suis pas tout à fait sûr que la rédaction de la charte soit trop prudente. On devrait peut-être accorder davantage d'attention à la façon de mentionner le rôle du groupe de coordination pour ce qu'est de l'évaluation du consensus dans les différents secteurs de la communauté. C'est-à-dire que le GAC et je suis sûr que les autres communautés soient d'accord avec nous ici ne voudraient pas avoir une remise en question de l'importance du processus consensuel. Donc, je ne pense pas que ce soit un problème à ce point là et je ne pense pas que le reste des gens veulent rejeter ou remettre en question l'importance du processus consensuel, mais on

---

aura l'occasion de travailler davantage sur la charte demain. Et donc, je suis optimiste parce que je pense qu'on pourra conclure notre travail là-dessus et aborder les questions qui sont en instance, mais dans l'ensemble, je pense que c'est une bonne version préliminaire et j'espère qu'il y a des réactions initiales qui sont utiles pour nous aider à nous rapprocher de la fin de ce processus. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci Heather. J'ai maintenant, Joseph, Daniel, Keith Davidson, moi-même, Keith et Adiel. Ce qui va nous prendre à peu près le reste du temps qu'on a avant le déjeuner parce que tout le monde a probablement fin. Alors, est ce que quelqu'un d'autre voudra prendre la parole par la suite. Paul? Et Paul serait la dernière personne à prendre la parole cette matinée. Alors, on passe à Joe directement.

JOSEPH ALHADEFF:

Merci. Je voulais revenir aux commentaires de Milton concernant la portée. C'est exactement le genre de définition de portée ce que vous voulez parce qu'on pourrait modifier ici la responsabilité du groupe et de ce que le groupe fait, la portée, les éléments opérationnels, les fonctions. Donc, je pense que la portée est exactement cette limite de haut niveau de la portée pour que les gens comprennent ce qu'est inclus dans notre mission concernant les processus de la transition.

Vous pourrez peut être s'occuper des préoccupations et des inquiétudes de définition de communauté. Si on définissait l'intérêt de la communauté, donc ce serait les personnes desquels on demandait des

---

contributions parce que tout le monde va vouloir savoir qui va contribuer et comment et donc, chacune de ces communautés pourraient discuter des révisions qui sont faits de la faisabilité de leur propositions. Et donc, le résultat sera transparent par rapport à la faisabilité de leur propositions et des discussions qu'ils ont maintenu au sein de leur propre groupe parce que s'il s'agit d'un élément de divulgation, les gens pourront réviser les résultats et les questions qui surgiront, sont posés à la communauté pour voir qu'est-ce qu'ils en pensent.

Donc, si on considère le concept d'avoir des communautés opérationnelles d'intérêts et puis des communautés qui seront atteintes par l'IANA qui est le groupe de parties prenantes plus large. On pourrait avoir des contributions sur les processus opérationnels, la transparence et tout ce genre d'aspects, mais qui ne sont pas nécessairement ce qu'on attend à avoir en tant que proposition sur la fonction du nommément.

Mais, ils pourraient vouloir faire des commentaires sur la proposition lorsque la proposition sera publiée. Donc, on ne leur demandera pas des contributions formelles pour leur demander de nous donner des contributions plus générales pour avoir une différenciation entre les différentes communautés. On ne s'occupe pas ici des différents rôles de la communauté opérationnelle et qu'est-ce qu'ils font à partir de ce processus et c'est au contraire, on veut s'assurer qu'ils fassent partie des processus d'évaluation et de discussion de la proposition.





---

mais lorsqu'on aura le temps et lorsque le moment sera venu d'évaluer les résultats, on devrait avoir un tel document.

KEITH DAVIDSON:

Oui. Milton, demandait spécifiquement de mettre en valeur quel étaient les différences entre les ccTLD et les gTLD et je pense d'abord qu'il est probablement adéquat d'y réfléchir pour voir quels sont les points communs et donc, par exemple, on a des groupes de travail intercommunautaires concernant l'IANA qui s'occupent des mêmes aspects et qui sont abordés de la même façon dans les ccTLD et dans les gTLD pour ce qu'est de la transition de la fonction IANA, de la supervision de la fonction. Donc, si on vous demande de trouver un numéro ou un contact technique ou des coordonnées, on va s'occuper de tous ces aspects de la même façon.

Mais, les grandes différences, en fait, sont que les gTLD sont des parties contractantes de l'ICANN qui font l'objet d'obligation contractuelle avec l'ICANN et les ccTLD d'autre part, ne sont pas responsables envers l'ICANN, mais envers leurs communautés. C'est les communautés qui desservent. Voilà une grosse importance entre les deux. Les ccTLD font alors l'objet d'une ré-délégation potentielle qui pourrait survenir à n'importe quel moment et donc, différentes parties de l'IANA pourraient demander cela et on pourrait avoir une re-délégation parce que quelqu'un l'a demandé sans avoir le consensus de l'opérateur.

Une question délicate comme vous voyez. C'est une question sensible et les gTLD ne suivent donc pas les mêmes règles que les ccTLD. Heather l'a mentionné brièvement, mais la question de souveraineté est une

---

obligation des ccTLD et tout le monde est obligé de desservir leurs communautés suivant, bien sûr, cette différence que j'ai expliquée. Donc, on a différentes masses à desservir, différentes méthodologies à suivre pour se faire et on a différentes problématiques dans chacun des cas, dans chacune des communautés, mais ils ont également des problèmes communs qui pourraient être abordés en tant qu'une seule communauté. Merci.

ALISSA COOPER:

J'ai trois commentaires à faire. On a déjà fermé la queue. Mais, je vais vous permettre d'être inclus parce que je vous aime. Alors, trois commentaires à faire. D'abord on a la question de la faisabilité. J'aime bien cette suggestion de demander aux communautés d'exclure leurs évaluations de pourquoi la proposition serait réalisable. Ce qui me semble utile. Et puis, on a entendu Milton parler de la possibilité qu'il y ait des aspects qui n'ont pas été inclus. Ce serait, bien sûr, bien de le faire. Ce serait utile. On se rend qu'on a oublié d'inclure un registre particulier par exemple. On pourrait le faire à travers cette évaluation. On pourrait se rendre compte. Ce serait bien.

Donc, je pense qu'on devrait un peu être limité dans la façon qu'on fait cela pour voir qu'il nous manque ou pas des communautés. Je voulais dire ici et revenir sur ce que Heather a dit sur la préparation d'une version finale de proposition qui sera publiée pour commentaires du public. Je pense que ce serait à ce point là où tout le monde pourra faire des commentaires, même les gouvernements.

---

Donc, je pense que les gouvernements et le GAC même seraient engagés dans tous les processus communautaires même à ce point là. Et donc je ne suis pas exactement sûr quels étaient la suggestion pour ce qui est du processus spécifique du GAC, mais je vois que toutes les communautés et toutes les personnes voulant participer au processus pourraient le faire indépendamment au processus sinon, la période de commentaires publics puisqu'on n'a pas de processus indépendant pour les différents groupes. Je pense qu'on avait trop de groupes de processus et on manquerait du temps pour agir de cette façon. Voilà donc tout ce que j'avais à dire. On a maintenant, Keith.

KEITH DRAZEK:

Merci Alissa. J'ai deux commentaires à faire. D'une part, je vais les commentaires de Keith Davidson concernant les différences entre les ccTLD et les gTLD et parler des différences entre le fait que le gTLD ont des contrats avec l'ICANN, ils ont des processus d'élaboration de politiques au sein de l'ICANN et les ccLLD agissent de façon complètement différente dans ce sens et je pense que cela sépare les ccTLD des gTLD, mais également des autres composantes des fonctions IANA, c'est-à-dire que les gTLD dépendent d'un processus d'élaboration des politiques. Ils doivent suivre des contrats et respecter qu'ils ont avec l'ICANN que le reste des TLD n'ont pas. Ils ont leur propre processus d'élaboration des politiques que les gTLD n'ont pas. Donc les gTLD dans ce sens sont uniques.

Voilà pourquoi la communauté de gTLD est ça ne veut pas dire que les ccTLD ne partagent pas ces inquiétudes, mais je veux dire que la communauté de gTLD a des inquiétudes spécifiques pour ce qui est de

---

la transparence et la responsabilité générale de l'ICANN et je comprends que ce soit une inquiétude de ce groupe et voilà pourquoi ils se centrent sur la transition de la supervision de la fonction IANA, mais ils ont reconnu, ils ont avoué qu'il y a une interconnexion ou même une interdépendance entre le processus de transition de la fonction IANA ou de la supervision de la fonction IANA et des processus de responsabilité de l'ICANN dans le sens large.

Comme Fadi a dit à net mondial, les processus sont parallèles, mais ils vont s'informer l'un et l'autre. Je pense que la question sur ce groupe de transition de la supervision de la fonction IANA est vraiment qu'on doit assurer, qu'on va fournir un mécanisme qui informera l'autre partie ou les autres aspects de ce processus. Donc, on devrait avoir un processus de révision de comptes en opération qui fonctionne en parallèle.

JARI ARKKO:

Oui, je pense qu'à un certain point, on va devoir établir quels sont les mécanismes de révision n de comptes qui sont suffisants pour qu'on puisse travailler soit dans l'environnement existant déjà ou dans le nouvel environnement, mais on a déjà des mécanismes qui existent. Donc, je ne suis pas extrêmement préoccupé ici, mais je comprends qu'il y a des inquiétudes pour ce qui est de certains domaines, de certains aspects de la révision de comptes.

ADIEL AKPLOGAN:

Merci. Je voulais ici me faire écho de certains commentaires. D'abord, pour ce qu'est de la réalisabilité ou la faisabilité, je pense qu'on devrait

---

trouver une façon d'ajouter une mention de cette réalisabilité ou faisabilité dans la charte et je soutiens ce que Daniel a dit sur l'interopérabilité. On a un groupe de coordination qui doit être capable d'évaluer les propositions des différentes communautés et dans l'idéal, on devrait pouvoir la fin du processus ayant mis en place un mécanisme unique qui remplacera la supervision de la fonction IANA par l'NTIA que l'on a à l'heure actuelle. Donc, pour se faire on devrait considérer les différentes propositions des différentes parties de la communauté pour voir ce qu'ils ont en commun et pour permettre aux gens de faire des commentaires pour voir quel est leur évaluation de la faisabilité des différentes propositions. Ce qui est essentiel pour ce groupe.

D'autre part, je voudrai parler de la possibilité de permettre aux personnes qui ne sont pas inclus dans ces trois fonctions clés des fonctions IANA, de contribuer au processus. C'est-à-dire que l'on a trois ou quatre regroupement qui sont les numéros, les protocoles, les paramètres, les ccTLD et les gTLD, mais une fois qu'on reçu leur contribution, on devrait permettre une période de temps pour que les personnes puissent faire des commentaires concernant les propositions spécifiques qui portent sur les aspects qui les intéressent de façon ouverte. Donc, on devrait collecter tous ces résultats.

Ce qui me préoccupe est que les personnes pourraient rater l'occasion directement. Donc, au niveau de la participation on devrait s'occuper de tous ces aspects pour que tout le monde puisse faire des commentaires, il s'agit par exemple des commentaires ouverts, également, on devrait les collecter.

---

JARI ARKKO:

Je voudrai vous répondre ici. Une des tâches qui ont été définies pour ce groupe dans la charte était le fait d'informer. Donc, ce que vous demandez correspond à cette fonction d'information. Si une communauté travaille sur une proposition, on devrait dire au reste du monde ce qui est en train de se passer. On devrait les faire partie de ce qui se passe en ce moment. Pour que lorsqu'ils auront des propositions à faire, de nouvelles versions à nous faire passer, on pourra informer au reste du monde ce qui nous est parvenu et pour pouvoir s'assurer que tout le monde ait vu la proposition. Je pense que c'est naturel de le faire.

PAUL WILSON:

A partir de ce processus, j'ai senti qu'on a l'occasion de permettre à toute communauté individuelle ou à tout individu de demander de l'IANA ou de l'ICANN des fonctions ou des actions ou des mesures qui ne sont pas vraiment liées à la transition de la fonction de la supervision de la fonction IANA. Ce qui pourrait ne pas être lié donc à la transition et ça pourrait être une approche un peu opportuniste. Donc, j'ai bien aimé lorsque Jari a parlé de critères nécessaires et suffisants des attentes de ce processus parce que je pense qu'on aurait vraiment exprimer clairement quels sont les attentes qu'on a de ce processus de ce qui est nécessaire et de ce qui est suffisant et on devrait donc établir la différence entre les attentes que les gens devraient avoir à partir de ce processus pour qu'à la suite de la transition on saura ce qui correspond à la révision des comptes et à la responsabilité et ce qui ne correspond pas. On ne saurait jamais parfait.

---

Et si quelqu'un veut avoir une révision de compléter et parfaite, il devrait savoir d'emblée que ce ne sera pas possible. Donc, je pense que cela est une partie importante de la discussion, qu'il est important de se centrer sur ce qui est vraiment important et nécessaire et le transmettre aux communautés de façon ferme et non négociable pour que ce processus de transition soit clairement établi d'emblée. J'ai une autre question à laquelle je voudrai que l'on réponde et c'est quel le canal de communication faisant autorité entre ce groupe et les communautés. On devrait éviter d'être dans la situation où on aura différentes représentations des différents membres des différentes communautés et que chacun se considère lui-même être la voie principale de communication avec le comité et les groupes et les membres de ce comité qui représentent les différentes communautés devrait être la voix de communication faisant autorité avec chacune des ces communauté ou pas.

Si ce n'est pas le cas, je pense qu'on devrait clair sur qui serait la voie de communication faisant autorité et qui devrait nous faire passer les contributions. Merci.

JARI ARKKO:

C'est un très bon commentaire et je pense que c'est très sensible, c'est raisonnable. On devrait l'ajoute à la charte effectivement.

ALISSA COOPER:

Prend la parole.



---

SPEAKER:

Je vous entends parler et je me sens d'accord avec que les ccTLD et les gTLD sont différents. Il faut que l'on comprenne qu'en particulier pour ce qui est des opérations des fonctions IANA, il faut savoir quel est la différence principale, il y a différentes procédures, différentes lignes pour ce qu'est des processus des ccTLD et du gTLD, mais pour ce qui de la transition d'IANA, je voudrais savoir quel est l'aspect qui vous préoccupe vraiment. Je pense que le point clé de ce qui nous préoccupe concernant les ccTLD ou les gTLD est quel est le but de cette réunion.

On est là pour discuter la transition de la supervision de la fonction IANA et on sait quel est la règle ou quels sont les différentes communautés qui devaient suivre différentes règles et quels sont leurs intérêts dans le processus. Mais, ce qui est important ici est de voir que les différentes parties prenantes ont différents intérêts pour ce qu'est la transition de la supervision des fonctions IANA.

JARI ARKKO:

On est donc à la fin de la liste. Je sens que nous sommes à peu près d'accord. On n'a pas conclu la rédaction qu'on voudrait avoir bien sûr. J'ai noté à peu près dix questions différentes qu'on devrait inclure dans la charte pour pouvoir la peaufiner. Mais, je ne pense pas qu'on a de grands désaccords ici. Je n'ai pas identifié de grands problèmes ici. Donc, je pense que le pas suivant serait de travailler hors ligne pour pouvoir trouver un texte qui serait proposé et qui aborderait certaines des questions qui ont été mentionné ici pour que le point principal que j'ai noté était cette discussion de portée et la différence d'opinion entre Milton et Joe.

---

Il semblait être une voie raisonnable et le groupe devrait discuter et c'est déjà exprimé d'ailleurs sur les attentes concernant le rôle de ce groupe et les attentes de la communauté. Il faudrait qu'on essaye d'être prudents pour ne pas se poser ou agir en simultané avec la communauté. Il y a un nombre d'éclaircissements et de questions sur lesquels on devrait travailler pour que tout le monde soit informé. Est-ce que vous voulez faire des remarques finales ou on peut passer directement au déjeuner?

SPEAKER: Vous devez demander si c'est un bon récapitulatif. C'est ça?

JARI ARKKO: Si vous n'êtes pas d'accord mon résumé, c'est le moment de parler. Autrement, on va passer directement au déjeuner. On travaillera avec Milton, avec les autres et demain matin on pourrait avoir une nouvelle version. Est-ce que vous savez quel serait le mode de déjeuner? Est-ce qu'on va déjeuner dans cette salle?

ALISSA COOPER: Oui, le déjeuner est ici dans le coin. On va continuer de travailler sur la charte dans cette salle. On reste ici. Autrement, on n'a pas de questions spécifiques des discussions. Pour les personnes qui participent à distance, je vous ferai savoir à ce point là qu'on va déconnecter la salle pendant le déjeuner. Il y a tant d'intérêt à cette réunion qu'on a dû élargir la salle pour que tout le monde puisse participer.

---

Donc, on va déconnecter la salle de participation à distance pour l'élargir pendant ce temps là et puis on reviendra après le déjeuner. Merci.

De nous montrer l'ordre du jour, on a quinze minutes de retard. La prochaine session à trait à la portée de la transition et aux attentes sur le travail que les communautés vont faire. Nous en avons parlé ce matin, mais nous allons continuer à traiter la question. Paul, tu vas être le responsable de cette session.

PAUL WILSON:

Merci Alissa. Alissa s'est proposée pour faire la liste des orateurs. J'en suis reconnaissant et je vous demande de demander à Alissa la parole au cas où vous voudriez parler. Le point suivant de l'ordre du jour tel qu'il est décrit dans notre document, on parle de la portée de la transition sur le travail dans les communautés. C'est bien de comprendre quel est la portée du travail de l'ICG ou du groupe de coordination de la transition du groupe de supervision des fonctions IANA. Nous allons évaluer si on va faire un communiqué public ou pas, voir quels sont les processus de la communauté et savoir s'il peut y avoir des domaines de traitement de situations qui puissent se superposer.

Pour ce qui est de la portée de la transition, nous en avons déjà beaucoup parlé. On en a débattu. On a discuté sur la charte et autre chose à aborder c'est qu'est ce que l'on demande et à qui on le demande. Nous avons parlé de différentes communautés qui sont ici représentés dans cette salle et qui peuvent intéressés à la situation en

---

général. On a fait une distinction entre les communautés dans la salle qui en fait sont des clients d'IANA et qui sont intéressé à la question, mais qui ont un intérêt défini en tant que clients d'IANA. Et deuxièmement, à qui on demande, qu'est ce que l'on demande?

On demande la même chose à différentes classe de communautés. Faut-il donc considérer ici ces points? Nous avons parlé tout d'abord de la portée. Il y a des points à débattre sur cette question?

SPEAJER:

Je voudrai préciser quelque chose sur la portée. Si je me trompe veuillez me corriger, mais je crois que quant à la portée, la première chose à en tenir compte c'est le contrat entre l'ICAN et l'IANA parce qu'il y a un contrat qui existe. Et vous pourrez peut élargir un petit peu le concept, mais je crois qu'il faut nous concentrer dans le contrat de l'IANA pour parler de la portée premièrement.

Et deuxièmement, c'est le bureau de l'IANA, il y a quelques questions qu'il faut analyser, premièrement, bien entendu, le bureau de l'IANA qui fait un travail spécial pour certaines parties prenantes comme par exemple les ccTLD, les gTLD, les RIR et d'autres parties.

Alors, tout d'abord, il faut se demander si cette performance est acceptable ou si le niveau de performance est acceptable. Ou bien, si l'on pourrait améliorer ou quelque chose de la sorte de cela est important parce que pendant les dix dernières années, le bureau de l'IANA a fonctionné et il y a une acceptation généralisée sur la possible amélioration de ceci. Alors, ce serait le deuxième point de la portée. Et

---

pour finir lorsqu'on parle de la transition des rôles de supervision des fonctions IANA, il faudrait nous concentrer sur quel serait ce nouvel organisme que nous avons développé en définitif. Comment cette nouvelle institution va rendre des comptes en général à toutes les communautés. Il ne s'agit pas seulement de développement d'une nouvelle institution ou d'un nouvel organe, mais aussi comment ce nouvel organe va créer cette responsabilité face à la communauté, face au monde de l'internet?

Je crois que ceci doit être inclus dans la portée et je crois qu'il s'agit là d'un des points les plus importants pour nous concentrer.

ALISSA COOPER:

Milton.

MILTON MUELLER:

Pour ce qui est de la portée, j'ai un petit paragraphe que je vous ai envoyé. Joe, Keith et Jari. Mais je vais essayer de le lire. Je vais essayer de faire aussi court que possible. Le processus transition du rôle de supervision de fonctions IANA a trait d'autres processus parallèles comme celui de la responsabilité de l'ICANN, maintenir la responsabilité de l'internet est central pour le deux processus et la portée pour ce groupe est limitée à remplir les espaces de la responsabilité créée par la fin de la fonction d'NTIA avec le contrat d'IANA en tant que mandat.

Toutefois, les deux processus qui améliorent le processus de développement des politiques de l'ICANN et les deux processus sont en

---

relation et l'ICG doit évaluer les solutions proposées à la lumière de  
travaux et de résultats des autres processus de responsabilité.

ALISSA COOPER: Joseph.

JOSEPH ALHADEFF: Je crois que c'est bien, mais à la fin, il semblerait que l'on parle de la  
coordination des travaux et des résultats. Je crois qu'il y a une  
coordination entre les deux groupes qui est continue et non seulement  
au moment des travaux ou des résultats.

ALISSA COOPER: Je crois donc que cela est assez bien. Je crois que c'est bonne mesure de  
nous concentrer à remplir ces fossés entre la fin du contrat entre le  
NTIA et l'IANA et pour continuer avec ce point, je dirai qu'il y a deux  
concepts différents. Tout d'abord, voir les mots exactes qui sont sur le  
contrat, qui figurent sur le contrat et se dire: « il faut remplacer ça ou  
ça » mais il y a beaucoup de points de contrat qui nécessitent pas de  
modifications dans l'avenir. Nous devrions donc, nous concentrer sur la  
réédition des comptes et pas sur tout le contrat.

Autre chose que Joe a mentionné qui me préoccupe, c'est l'idée de  
parler d'un nouvel organe de supervision. Je crois que ce n'est pas une  
manière appropriée de le faire. Nous avons établi les attentes de la  
communauté, c'est-à-dire je ne sais pas s'il faut parler d'un autre organe  
de supervision des fonctions qui peut apparaître ou pas à partir du

---

processus, mais on ne s'attend pas nécessairement à cela. Je ne crois pas que c'est quelque chose que nous devrions établir dans cette première étape.

DANIEL KARREBERG: Merci Milton. Je crois et je suggère de mettre en relief les mots trouvaille et résultats de. Je crois qu'il faut attendre pour savoir. Il faudrait les biffer ces mots, les éliminer, les trouvailles et les résultats.

SPEAKER: Je regarde le texte et je crois qu'il faudrait parler davantage de la coopération mutuelle.

JOSEPH ALHADEFF: Je crois que dans une certaine mesure, ceci pourrait être un apport pour nous et pour eux et c'est un peu bizarre de décrire ce qu'ils vont faire, mais je crois que dans la charte, il faudrait dire que nous avons besoin d'une coordination appropriée entre les équipes et les groupes de travail au fur et à mesure du processus de responsabilité et puis, les groupes pourront voir l'accord nécessaire pour obtenir ces informations.

PAUL WILSON: Vous devriez mieux regarder le texte avant de faire de commentaires, mais je crois que je ne sais pas qu'il faut nous concentrer à remplir les fossés de responsabilité Milton. Je crois que c'est un peu trop spécifique

---

et exclusif et cela peut créer des confusions avec d'autres processus de responsabilité. Je crois que nous sommes dans un point où il faut déterminer plusieurs accords qui seront suffisants et nécessaires pour continuer les services IANA après l'échéance du contrat de l'IANA.

Alors, je ne sais pas si cela serait limité à la responsabilité et je ne sais pas si c'est aspects pratiques et logistiques au sein de ces accords ou dans ces accords. Il faudrait donc remplir les fossés quant à la responsabilité. Je crois que cela nous dépasse, dépasse notre portée.

ALISSA COOPER:

J'ai Jon, Jean-Jacques, Joe. Milton vous êtes dans la queue.

JON NEVETT:

Merci Alissa. Pour répondre aux propos de Milton, je suis aussi préoccupé par la responsabilité. Nous croyons que les questions concernant la responsabilité sont très liées à d'autres questions. Et ce que Milton a signalé, je parlerai de la responsabilité de la politique publique et de la responsabilité en dehors de la politique publique parce qu'il y a beaucoup de décisions prises par l'ICANN qui ne sont pas liés au processus de développement de politiques et qui ont un grand impact sur la communauté. Je ne suis pas sûr si le texte proposé par Milton est suffisant parce qu'il établit une distinction entre le développement de politiques et le non développement des politiques et de remplacer le contrat de l'IANA et la responsabilité en comparaison avec les questions concernant le développement des politiques.



---

Alors, il y a une troisième question de catégories qui sont liées à la responsabilité et qui ne sont pas reflétés dans ce texte. Il faudrait donc le modifier.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: J'ai deux commentaires à faire. Premièrement, quant au propos de Milton, de la lecture de son brouillon, je ne vois pas vraiment pas la raison pour établir cela par écrit à cette étape, c'est-à-dire un lien entre la responsabilité et ce que nous faisons. C'est clair que cela existe, mais faut-il le mettre ici? Parce que si on se met un peu à côté et on se dit: « nous ne venons pas des Etats Unis, mais des différentes parties du monde.» C'est étonnant de voir que ce mouvement par exemple de la déclaration du gouvernement des Etats Unis qui pouvait prendre en compte la transition de cette fonction, il faudrait se situer à un moment donnée du temps, se rendre compte que ceci a eu lieu en mars 2014 quelques mois après les déclarations de Snowden et ce n'était pas justement à cause des déclarations de Snowden pourquoi cette disposition apparait, pourquoi pas il y cinq, il y a huit ans ou même un an?

Alors, pour éviter les complications, j'éviterai tout simplement de faire référence spécifiquement à la tâche que l'on a développé depuis pas mal d'année. L'ATRT, L'ATRT2 parce qu'il ait des tâches spécifiques. Le deuxième point c'est celui signalé par Pau il y quelques instants. Ce point concerne le fait qu'il faut être prudent avec les mots et Pau a aussi suggéré de parler tout simplement de faire des accords. Je ne veux pas faire de félicitations parce que peut être je vais me tromper, mais les

---

accords appropriés pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, tu peux le lire encore une fois Paul, s'il te plait.

PAUL WILSON:

Je viens de l'envoyer à la liste de diffusion, vous l'avez peut-être déjà reçu. Pardon, je ne le vois pas. Mais, bon, c'était lié à la détermination des accords suffisants et nécessaires pour continuer avec les fonctions IANA après l'expiration du contrat. Le gouvernement des Etats Unis, le NTIA, le contrat de l'ICANN, bien évidemment. Et je crois maintenant que vous devez avoir reçu le courrier oui.

ALISSA COOPER:

Joe, Milton et Paul.

JOSEPH ALHADEFF:

Je crois que l'importance de la définition de la portée est de différencier ce que nous nous faisons et ce que d'autres groupes font. Je crois qu'il y a une confusion sur les activités sur ces deux groupes.

ALISSA COOPER:

Quand tu parles de l'autre groupe, tu parles de processus de la responsabilité?

JOSEPH ALHADEFF:

Oui. Pour l'instant, je vais le définir comme l'autre groupe. Je crois qu'il faut être claire parce que nous ne parlons pas seulement de ce que les

---

suspects de toujours comprennent de ce processus parce que de ce que les observateurs du processus comprennent. Il faut davantage de données parce que la charte doit être un document capable de se maintenir lui-même et non seulement faire référence croisée avec beaucoup de connaissance et d'autres processus qui existent ailleurs. Je crois donc qu'il est important, ce n'est pas la portée du projet, mais c'est une limitation à ce qui a travail de responsabilité comparé à d'autres travaux qui sont effectués.

Alors, l'objectif de ce groupe doit être décrit en termes généraux et non seulement lié à la responsabilité. En conséquence, les objectifs peuvent être nécessaires et suffisants, c'est-à-dire une définition plus large qui peut aller au delà de la responsabilité. Alors, notre groupe est lié à un autre groupe. Je ne sais pas ce n'est pas c'est peut être quelque chose qui peut être faite en dehors de la charte. Mais, on peut le faire peut-être ailleurs pour qu'il n'y ait pas d'imprécision. Je crois qu'il faudrait clarifier cela. Je crois que ce n'est pas des propos magiques, mais qu'il doit y avoir une coordination entre les deux processus, voir comment cela est coordonnée et le processus de coordination doit apparaître.

C'est difficile parce que nous devons travailler avec un autre groupe qui n'est pas encore formé. Alors, il ne faudrait pas préjuger le processus de coordination, mais savoir que ce processus doit exister.

ALISSA COOPER:

Paul est le suivant, mais j'ai une question. Il est censé de projeter ce texte pour que tous qui participent à distance puissent le voir.

---

PAUL WILSON: Je ne suis pas très sûr de comment on pourrait le faire.

ALISSA COOPER: Vous commencez à parler et puis on verra ce que l'on peut faire.

PAUL WILSON: Ok, en réalité, je n'étais pas sur la liste.

ALISSA COOPER: Je passe donc la parole à Jon.

JON NEVETT: J'ai déjà parlé Alissa. Merci.

ALISSA COOPER: Ok. Alors, vous n'êtes pas sur la liste. C'est Russ qui est sur la liste.

RUSS MUNDY: Merci. Je voulais dire qu'en termes des documents de la charte, il faudrait organiser la rédaction du point de vue que nous ne pensons nécessairement que tout ce qui arrive ou tout ce qui est dans le contrat IANA actuel doit être lu soigneusement et il y a certaines parties qui nécessairement doivent faire l'objet de cette action, mais on ne peut pas dire que tout ce qui dans le document du contrat doit être remplacé

---

par autre chose proposé par la communauté. Une partie du défi consiste à voir ce que peut être inclus et ce qui ne peut pas avancer ou progresser.

LYNN ST. AMOUR:

Je vais faire une suggestion sur les propos de Paul, sur ce qu'il nous a envoyé dans son courriel. Sur le fait de se focaliser sur les responsabilités et sur ce qui manque. Il s'agit de remplir des fossés. C'est une évolution. C'est la transition des responsabilités opérationnelles et administratives. Je dirai que le propos de Paul ou ce qu'il a proposé et je dois le remettre ici, mais il parle des fossés au niveau de la responsabilité.

PAUL WILSON:

Ce Keith a suggéré est maintenant sur la liste et ce sont les propos qui sont sur l'écran en ce moment. On pourrait peut-être les éviter un tout petit peu. Lynn, vous avez une suggestion en particulier?

LYNN ST. AMOUR:

Enlever la phrase disant: « les accords déterminants qui seront suffisants et l'afficher sur l'écran. » Cette portée parle d'accord qui ont été suffisants et nécessaires et le reste de la phrase doit être éliminé. Nous allons donc dire ce qui suit « la portée générale est limité à la portée des groupes est limitée à.» Je crois qu'il faut refléter ce que Paul a détaillé et ce que l'on veut afficher sur l'écran en ce moment.

---

MILTON MUELLER:

Je sais que mon groupe de parties prenantes ne va pas accepter une déclaration sur la portée qui ne mentionne pas le mot responsabilité. Il ne s'agit pas de la suite des fonctions IANA. Nous n'avons jamais besoin du contrat du NTIA pour faire les fonctions IANA. C'était toujours une forme de contrôle sur l'ICANN. Et voilà donc pourquoi l'idée de continuer les fonctions IANA est incorrecte, c'est une erreur. La seule manière d'avoir une responsabilité externe c'était le contrat du NTIA que l'on est en train d'enlever ou d'éliminer.

Je suis d'accord avec les propos d'Alissa qui a dit que cela ne veut pas dire nécessairement qu'il s'agit d'un organe de contrôle, mais nous devons présenter des questions sur la manière dont l'IANA fonctionne et si on va pouvoir faire la réédition des comptes de la fonction IANA.

PAULWILSON:

Je veux demander à Milton s'il serait suffisant de dire quelle serait la portée limitée à déterminer les accords y compris la responsabilité ou si par contre on va parler de la responsabilité et d'autres questions.

LYNN ST. AMOUR:

Je disais à Milton qu'on parlé justement de l'insertion proposée par Paul.

ALISSA COOPER:

Je voudrai continuer. Outre les responsabilités qu'est ce que vous voulez inclure ici.

---

PAUL WILSON: Ce sont les questions que j'ai mentionné auparavant comme les services reçus, le niveau spécifique de services, l'application des politiques, les résolutions de conflits et ce genre de questions.

ALISSA COOPER: En réalité, vous voulez ou vous ne voulez pas de mettre le plan de transition à part ou vous voulez les mécanismes par lesquels l'IANA est responsable soit là?

PAUL WILSON: Peut-être on pourrait les mécanismes.

ALISSA COOPER: Peut-être qu'on devrait changer un peu la rédaction. Quel est la responsabilité de l'IANA de suivre les politiques? Est-elle responsable du respect des politiques du fait d'être associée aux questions à résoudre?

PAUL WILSON: Je crois que le mot responsabilité ou des révisions de comptes est trop vaste, trop général et il faut voir si ceci vient du NTIA dans une certaine mesure ou si cela veut dire qu'on suppose que la source de la responsabilité du l'NTIA doit venir d'une autre organisation équivalente. Je crois qu'il faut être plus spécifique et pas tout simplement utiliser le terme responsabilité. « Sans expliquer de quoi il s'agit vraiment. »

---

ADIEL AKPLOGAN: J'ai une question pour ceux qui sont à distance. Quand on parle de suffisant et nécessaire, qu'est que cela veut dire? Qu'est ce que c'est que suffisant? Il faut être précis et ce que nous disons c'est qu'il doit y avoir une légitimité du processus ou du mécanisme de sorte que tout le monde puisse se sentir aise avec ce qui est exprimé. Ces deux mots sont vraiment très subjectifs à mon avis.

MILTON MUELLER: Je crois que nous pourrions modifier un tout petit peu la rédaction, la portée du groupe est limitée à la proposition d'accord qui serait suffisant est nécessaire. Vous avez mis le mot responsable comme un modificateur des fonctions IANA. Mais, on parle des fonctions IANA de manière responsable et légitime. Je crois que ce serait approprié.

JOSEPH ALHADEFF: On a résolu donc un petit inconvénient qu'on avait là. Si on défile un peu, vous allez voir ma modification que j'ai apportée à la dernière partie à la phrase. Donc on parlerait de deux processus qui sont liés et interdépendants, qui devraient être coordonnés de façon adéquate. Donc, on devrait coordonner leur travail concernant la réédition de comptes, voilà.

Vous voulez que je le lise. Je peux le dire un peu lentement pour que vous preniez note si vous vlez. Et un point. Un point c'est bon. Un point après work en anglais serait correct. Non, j'éliminerai donc la dernière phrase qui n'aurait pas de sens.



---

ALISSA COOPER: Elise, vous avez maintenant la parole.

ELISE GERICH: En général, je suis d'accord avec Paul Wilson. Mais, aujourd'hui, je suis un peu mal à l'aise avec cet ajout de la légitimité de façon suffisante. Je pense que ça complique un peu le libellé et c'est moins direct. Donc, je reviendrai à ce qu'Alissa avait proposé tout à l'heure. La réédition de comptes est un terme général qui comprend tout ce dont on parle et c'est suffisant. Et je pense que les fossés qui resteraient. On ne va pas réinventer la roue. Vous voyez, c'est juste pour pouvoir remplir ces fossés.

Donc, je sens que l'on a compliqué un peu ici avec les modifications qu'on a apportées et bien sûr ce serait au groupe de décider s'il devrait y avoir une portée plus large ou pas.

ALISSA COOPER: C'est la fin de la liste d'intervenants, vous pouvez aller en premier. Mais dites votre nom au moment de parler s'il vous plaît pour qu'on puisse suivre.

JAMES BLADEL: Je pense que la conversation n'a pas été tout à fait claire, je suis un peu perdu ici, mais je voulais essayer de trouver un moyen de pouvoir ajouter une description de la fonction de supervision. On revient

---

toujours à ces mêmes termes, à la réédition de comptes, à la responsabilité. Mais, Paul, vous avez dit que c'est un peut trop, c'était surchargé, n'est ce pas. Et je pense qu'il nous manquerait dans ce nouveau régime une supervision qu'elle soit réelle ou symbolique d'un organe externe.

Alors, je voudrai savoir comment on pourrait l'ajouter à la nouvelle proposition. Alors, est ce qu'il vous semble que vous pourriez ajouter cela à la proposition ou pas?

PAUL WILSON:

Si vous permettez, je pense que la supervision est aussi une question d'avoir quelqu'un qui supervise ou surveille une partie spécifique pour qu'on puisse expliquer quel est contexte. Franchement, je préférerais qu'on ne l'en ajoute de supervision, mais puisque de la réédition de comptes à la communauté, on devrait peut être avoir une notion similaire.

JAMES BLADEL:

Mais, je vous ai entendu dire un autre terme qui était un mécanisme potentiel et puis la question serait qui est l'autre partie dans cet accord du niveau de service, ce SLA? Donc, parce que vous avez dit tout à l'heure. Vous parlez des accords de niveau de service et si l'ICANN ne va pas s'engager à conclure ce genre d'accords avec elle-même, on ne sait pas comment ça va fonctionner. Il faudrait qu'il y ait une structure similaire parce qu'en ce moment il y a différentes entités qui ont différents rôles et qui équilibrent leur pouvoir.

JON NEVETT:

Oui, je suis là, je m'excuse. Sur la liste, j'ai proposé de biffer l'article qui commence avec le: « attendu que l'on décrit que l'autre groupe est en train de faire telle et telle chose et quel est leur travail. » on n'a pas besoin de décrire quel est le travail de l'autre groupe et on le décrit de façon trop limitée. Je pense que la portée bien plus large que ce qui est inclus dans cet article. C'est une phrase qui est en rouge sur l'écran qui commence: « attendu que les autres processus se centrent sur l'amélioration de la réédition de comptes etc. » Je voudrai que l'on biffe cette partie de la phrase jusqu'à la fin.

ALISSA COOPER:

Vous voulez que l'on voie s'il y a d'autres commentaires?

RUSS MUNDY:

l'une de mes inquiétudes par rapport au libellé sur lequel on travaille en ce moment est qu'il semblerait que ce groupe va proposer un ensemble d'activités comme par exemple la réédition de comptes et je ne pense pas que ça devrait être une charte de cette sorte qu'on devrait faire. Je pense que le groupe va présenter des contributions au groupe de coordination et donc, ce groupe devrait fournir des opinions pour que le groupe de coordination identifie quels sont les points les plus difficiles et quels sont les conflits.

Mais le groupe de coordination ne devrait pas être un créateur dans ce sens et donc, si l'on [inaudible 00:12:03] des différents groupes de parties prenantes, on devrait également considérer comment ce groupe

---

particulier est atteint par la fonctionnalité de l'NTIA et de fonctions IANA à l'heure actuelle et comment cela changerait dans l'avenir, mais je ne pense pas que le groupe de coordination devrait créer de nouvelles notions.

PAUL WILSON: C'est une suggestion qui a l'air d'être une modification au texte. Alors, on va revenir en haut de la page. On dit, sous réserve de traduction officielle que: « ce groupe se limite à la proposition des accords, y compris la responsabilité qui seront suffisants pour développer ces accords. » Qu'est ce que vous voudrez dire.

RUSS MUNDY: Je pense que je dirai que ce groupe s'occupera de la coordination des résultats des accords proposés par les différentes parties prenantes.

PAUL WILSON: D'autres personnes, est ce qu'il y a d'autres suggestions?

ALISSA COOPER: J'étais la personne suivant dans la liste, alors je vais faire ma proposition à ce point là. Je pense que ce que Russ était en train de proposer était qu'au lieu d'expliquer quel est la portée de groupe, et ce qui voit et qu'en fait on devrait mention ici de ce que le groupe attend des communautés, n'est ce pas. C'est la portée de ce qu'on demande des communautés qui se limite au développement des accords. Voilà, c'est

---

ça ma proposition. J'ai d'autres commentaires à faire. Mais, si vous voulez, on pourrit conclure ici cette discussion et on reviendra un mois plus tard.

PAUL WILSON:

Peut-être qu'on devrait ajouter quelque chose de la sorte pour que le libellé explique que l'on va coordonner le développement des accords par la communauté. Donc, limité à l'élaboration de la coordination des apports des communautés par accord. Donc, je vous propose de ne pas continuer ici à discuter ces détails.

MILTON MUELLER:

Oui, en fait vous oubliez le fait que tout le reste de la charte parle de la façon dont on demande à recevoir la contribution de la communauté. Donc, à la fin, on fait une proposition avec les contributions. Alors, je pense qu'on devrait laisser le mot proposition là parce que le sens du paragraphe est de parler des différents processus de responsabilité, de réédition de comptes et comment cela correspond à notre portée.

On parle de portée certes. Mais, on est très clair sur le reste de la charte sur le fait qu'on reçoit des propositions des autres communautés. Donc, je pense qu'un seul paragraphe ne devrait pas résumer l'ensemble de la charte. Ce n'est pas nécessaire.

PAUL WILSON:

C'est compris.

---

ALISSA COOPER:

J'ai d'autres commentaires à faire. Il y avait une intervention de James, l'accord du niveau de service, en fait, est quelque chose qui existe déjà entre l'IETF et l'IANA. C'est ça que je pensai lorsque vous parlez tout à l'heure de la réédition de comptes sur le SLA. Et puis, Jon a fait une suggestion de ne pas décrire le deuxième processus de réédition de comptes. C'est bien pour moi, c'était bien de l'éliminer. On a maintenant Mohamed puis Milton s'il est toujours là et finalement Lynn.

MOHAMED EL BASHIR:

A la suite des présentations des propositions de la communauté si je n'ai pas mal compris, on va développer une nouvelle proposition à partir de ces contributions justement et donc, si on tient compte de ce fait là, la réédition de comptes est très importantes pour un bon nombre de parties prenantes de la communauté qui sont ici présentes et dans le contexte général et suivant les événements concernant la gouvernance de l'internet même du point de vue politique, il y a eu beaucoup d'inquiétudes qui ont été mentionnée concernant la réédition de comptes et c'est une occasion ici de prendre au sérieux les différentes inquiétudes sur la réédition de comptes.

Ce sont différentes voies bien sûr, mais au sein de l'ICANN même la coordination est nécessaire de façon formelle entre les deux groupes de coordination. Ce sont deux groupes de travail. Donc, on ne devrait pas se limiter uniquement aux résultats du travail de la réédition de comptes. Il est important que l'on s'occupe et proposer et d'élaborer



---

MILTON MUELLER: Si l'on remplace développement, cordonner le développement par les communautés ou l'élaboration par les communautés par la question de propositions, on se limite à proposer les accords. Ce serait beaucoup plus clair. Voila, donc on se limite à proposer les accords. C'est mieux.

PAUL WILSON: Merci Lynn.

ALISSA COOPER: On va passer donc rapidement par ceci. Si quelqu'un a de commentaires à faire, j'aimerais mieux de dire que la portée de se groupe se centre sur les accords parce qu'on ne va pas proposer c'est les autres qui vont proposer. Mary, vous avez un commentaire sur ce point là?

MARY UDUMA: Vous avez bien capturé ce que je pensai moi-même c'est bien inclus dans la charte et je voulais dire également qu'on devrait de toute façon garder cette notion que les propositions nous viennent de la communauté. C'est ce qu'on attend des communautés et c'est ça qu'on coordonne. On ne va proposer nous même. Merci.

ALISSA COOPER: Bien. Alors, on revient à la liste d'intervenants. On a Adiel, Paul, Joe, Wolf et Narell. Alors, d'abord Adiel.



---

ADIEL AKPLOGAN:

JE pense que la dernière modification a bien capturé le sens ce que je veux dire. C'est bien montré ici, mais je vais revenir sur cette notion de suffisant. J'aimerais bien que l'on élimine le mot suffisant parce qu'on à mon avis on devrait le remplace par un terme qui parle du lien avec la partie ascendante du processus. On garde nécessaire, mais on remplace suffisant. En fait, on devrait passer cette idée que c'est suffisant parce que c'est légitime grâce au processus ascendant de participation des différentes parties prenantes, mais suffisant pour moi, ça ne veut rien dire.

PAUL WILSON:

Je voudrai en fait voir si on avait fini avec cette question de la portée parce qu'on aurait également s'occuper du reste de ce qu'on demande aux communautés. Donc, si vous êtes d'accord, je suggèrai que l'on finisse la liste avec les noms qu'Alissa a déjà notés et pour passer à la partie suivante sur la présentation de Jari

KUO-WEI WU:

Je pense à la réédition des comptes par rapport aux résultats et par rapport à ce groupe. Je ne pense pas que ce soit pareil parce que l'institution qui devrait choisir le nouvel organe n'est pas ce groupe. Ce groupe exactement pour générer un processus comme par exemple une façon pour qu'on le NTIA choisisse le nouvel organe. Donc, c'est cette réédition de comptes de l'NTIA qui nous intéresse. Ce n'est pas à nous de rendre compte. Donc, je pense que la responsabilité du groupe est ce qui fait comme processus, les critères dont on se sert, comment on

---

définit tout cela et ces critères vont générer une réédition de comptes envers la communauté.

Donc, je pense que c'est différent de parler de réédition de comptes du groupe que de parler de la réédition de comptes du résultat qui serait l'NTIA. Merci.

JOSEPH ALHADEFF:

Merci. Je voudrai reprendre le commentaire de Milton sur ce qu'on demandait de ce paragraphe, ce qu'on voulait faire à travers ce paragraphe. Je pense qu'on devrait suivre la déclaration générale de la déclaration de ce groupe. Pourquoi ce groupe a été créé. Donc, on devrait décrire le travail du groupe. Mais on essaye de rédiger une charte de notre formation des fondements de notre formation, de la portée de notre travail et on veut expliquer tout cela à travers un seul paragraphe en ajoutant une seule phrase qui établit la différence entre la portée du travail d'un comité qui a été créé et le reste de la communauté.

Je pense que ce ne serait pas jute pour ce paragraphe et pour nous d'essayer de tout expliquer en une seule phrase. Ce groupe a été créé pour développer une proposition de transition de la supervision en consultation avec un groupe de parties prenantes plus large et puis on représente un consensus approximatif de ce groupe et c'est ça notre objectif, notre but dans le sens large. et puis on passe à la portée du travail des groupes et les processus opérationnels et les éléments de la charte.

---

Donc, on a défini l'objectif du groupe et vous avez ici indiqué quelle était la portée du travail du groupe et on va passer maintenant au processus. Je pense que c'est dans la partie du processus qu'on devrait parler de ce sens suffisant des éléments de détails que Paul voulait mettre en relief et sur ce qu'on demande spécifiquement des communautés. Donc, on devrait expliquer la portée du groupe de travail par rapport à d'autres groupes et au travail similaire que les différents groupes font et au processus de travail de chaque groupe et je pense qu'on devrait diviser cela en trois, ce serait beaucoup plus clair que tout inclure dans un seul paragraphe.

PAUL WILSON: Est-ce que vous avez une idée de comment le faire?

JOSEPH ALHADEFF: Je pourrai essayer de l'expliquer. J'ai envoyé une proposition tout à l'heure qui était un peu trop longue pour cette partie là, mais maintenant si on divise le texte en trois, ça pourrait être utile.

PAUL WILSON: Je me demande si on pourrait avoir des petits groupes à la fin de la journée qui s'occupe des différentes parties du groupe pour revoir l'ensemble demain. Qui sait qui va participer? Yari, Alissa, Joe, quelqu'un d'autre. C'est parfait.

---

**WOLF-ULRICH KNOBEN:** J'ai de remarques à faire. D'une part, je voudrai revenir à ce que Milton a exprimé tout à l'heure. Il avait de réserves concernant le fait que le groupe de coordination devait évaluer les solutions de proposition en vue des autres processus de réédition de comptes. La partie doit définir qu'il s'agit d'une obligation. Donc, si on est obligé de faire cela, on va devoir atteindre un résultat.

Donc, je ne sais pas si d'autres processus de réédition de comptes fonctionnent déjà. Ils sont aussi des processus dont on se sert. Donc, on ne peut attendre à définir cela et je vous serai reconnaissant de trouver une manière d'intégrer ces idées pour limiter cette responsabilité. Donc, mon idée était de combiner ces deux mots à la fin de la phrase. Puis, je voudrai revenir à ce que disait James et ce que Ku exprimait également. Ils parlaient tous les deux de la façon dont on devrait s'occuper de la solution. Ils parlaient de la structure large de la supervision de ce que cette notion de supervision veut dire.

On mon avis, c'est une question qu'on devrait discuter à partir de la situation actuelle. Situation A et du cas futur, la situation B et je pense qu'on devrait définir les deux situations. On comprend que ce n'est pas à nous de prendre une décision finale, mais on devrait de toute façon proposer une ébauche des solutions qui devrait nous venir des différentes propositions des communautés. C'est également dans notre portée. Merci.

**NARELLE CLARK:** Est-ce qu'on peut voir la présentation sur l'écran à distance, défiler un peu dans le texte s'il vous plait pour que l'on revienne en haut de la

---

page? Je voulais la partie de la légitimité. Voilà, on parle de manière légitime, de manière responsable et légitime. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec le mot légitime parce que ça nous fait penser au cadre juridique dont on se sert pour établir la légitimité. Ça va dépendre d'où on est. Est-ce qu'il serait acceptable pour les différentes communautés de parties prenantes d'établir un cadre juridique commun?

Je ne trouve pas une manière de l'exprimer. Mais on devrait consacrer notre attention à cette partie du texte à cette question de la légitimité. Merci.

PAUL WILSON:

Merci. Narell. Il semble qu'on est à la fin de la liste d'intervenant pour discuter la question de la portée. Donc, la partie suivant de notre ordre du jour porte sur les attentes du travail des communautés pour clarifier ou pour préciser quel serait le travail des communautés? Quelles seraient les contributions dont on a besoin de la part de la communauté pour pouvoir éviter les superpositions?

Yari avait trois diapos à partir desquels on va travailler et à partir de ses remarques et ses présentations on reprendra la liste d'intervenants.

JARI ARKKO:

Merci c'est un exemple en fait est j'ai pensé que ce serait utile de parler de ce qu'on comprend par ce qui est utile de la transition dans chaque communauté. Donc, par exemple, l'IETF aurait une propre opinion. On n'a pas de avis officiels à cette question, mais on a de toute façon entamé la discussion et j'avais donc préparé trois diapos. Je voudrai

---

donc commencer à partir des attentes ce qu'on attend de cette communauté. Bref, on espère pouvoir décrire comment la transition de la supervisons de la fonction IANA sera faite entre autres aspects. Ce serait une description de comment on travaille à l'heure actuelle. Si c'est suffisant ou on pourrait améliorer le processus existants ou ça pourrait être une occasion d'améliorer le processus existant ou de travailler sur les mécanismes existants de façon plus large.

C'est ce qu'on pense souvent à l'IETF et je pense qu'on a dit il y a un moment que les personnes cherchent toujours à comprendre ce qu'est cette transition de supervision de l'NTIA. Et je pense qu'on devrait permettre aux communautés de grandir, d'élaborer leurs propres mécanismes nécessaires pour pouvoir s'occuper de toutes les tâches particulière que l'NTIA est en train de faire et qui vont devoir être remplacé ou on va devoir remplacer l'NTIA.

C'est ça qu'on devrait leur permettre de considérer et améliorera le processus sans doute. D'autre part, je voulais montrer qu'il serait peut-être utile cette question dans le modèle 3 sur 3 ou 3 sur 4. Il y a différentes versions, mais j'ai inclus ici dans mon diapo la version 3/3 et on divise les noms, les numéros et les protocoles. Ce sont les différents paramètres d'une part et puis on les divise également selon qui s'est fixe la politique, qui s'est fait qui fait la surveillance ou la supervision et qui sait qui s'occupe de la mise en place et les fonctions IANA portent vraiment sur la partie de la mise en place et il y a beaucoup d'initiatives ailleurs dans les machines politiques par exemple qui sont assez larges. L'IETF même à des milliers de personnes qui en discutent et s'occupent des politiques, l'ICANN aussi et pour ce qu'est la mise en place ou la

---

mise en œuvre. Il y a des milliers de personnes et des centaines de gouvernements également qui surveillent qui sont suffisamment pour pouvoir faire un suivi des 12 aspects.

Donc c'est une proposition préliminaire pour l'IETF qu'on voit ici dans l'écran et afin d'avoir une proposition pour la transition de la supervision, on devrait décrire une proposition de la façon dont on s'occupe de la supervision. Donc, on devrait définir les politiques. C'est la communauté de l'IETF qu'on a ici telle qu'elle est vue par le groupe exécutif ou de direction. Puis on doit s'occuper de la mise en place des politiques, c'est IANA dans ce cas là. Il faut définir la relation ou le rapport entre les deux, définir la supervision et lorsqu'on parle de la supervision, on parle dans un sens large.

Ce serait un organe, dans le cadre de l'IETF c'est l'IAB qui considère comment cela fonctionne et c'est différent des organes de politiques, mais il y a des faits, un suivi de la situation pour voir comment cela fonctionne? Ce qui se passe, qui s'occupent de définir ce qui doit être défini et pour agir lorsqu'il y a des aspects qui ne fonctionnent pas bien. Mais, c'est aussi une question de voir comment la communauté At-Large croit que le système est exploité, comment ils peuvent avoir accès aux différents audits, ce que on devrait être en train de mettre en œuvre ou se Elise est en train de mettre en œuvre pour l'année prochaine pour ce qu'est de l'accès public et ces normes d'un suivi des politiques par exemple.

Et puis, on devrait également considérer les cas d'échec, ce qui se passe lorsqu'on échoue. Dans l'ITEF, on des procédures du comité de nomination par exemple, qu'il peut faire appel des procédures où l'on

---

veut reconsidérer une décision ou on peut choisir de nouveaux dirigeants pour éliminer les dirigeants que l'on a à l'heure actuelle, s'ils échouent à travailler sur les politiques.

Et puis, on a des groupes qui font un suivi opérationnel des ces aspects. On maintient des discussions et on peut utiliser ces groupes lorsqu'on en a besoin ou alors on peut le passer au niveau supérieur au dirigeants d'IANA d'abord et puis au conseil d'administration de l'ICANN et puis finalement voir si un contrat entre les deux entités parce qu'il y a eu une violation du contrat et puis penser à céder le contrat. C'est assez simple. C'est faisable. Donc, on ne pense pas à recommencer à zéro, mais c'est une question de reprendre nos convictions pour la supervision et voir ce qu'on peut faire, demander des commentaires et voir ce qu'on peut ajouter, ce qu'on pourrait faire en outre.

Voilà mon avis sur ce que les communautés devraient faire. Merci.

PAUL WILSON: Merci Jari. Il y a encore quelques orateurs sur la liste.

ALISSA COOPER: Martin and Keith Drazek.

MARTIN BOYLE: Merci. Je crois que c'est une analyse utile. Mais, j'ai un problème avec cette diapo qui a plutôt trait peut-être à ma compréhension de la politique ou des processus de politiques de l'IETF. C'est l'avant dernier



---

points. L'une des questions que j'aime bien depuis toujours c'est la déclaration de travail comme impasse de l'IANA. C'est que cela explicite clairement la séparation des politiques. Cette ligne en particulier semblerait mettre encore une fois la politique dans ce mélange où l'on dit que se passerait-il si quelque chose ne va pas bien avec la politique de l'IETF. C'est-à-dire que faut-il faire pour la corriger ou pour que cela marche vraiment.

Je ne vois pas dans quel sens cela peut avoir trait à l'IANA.

JARI ARKKO:

Oui, vous êtes tous à fait correcte Yari, vous avez une définition très claire des différents systèmes, voilà et des différents rôles. Celui-ci fait une chose, ceux là font une autre. Dans notre cas, la politique est clairement du côté de l'IETF. Et bien que ce que l'on entre plus dans les détails, nous utilisons l'IANA pour prévoir ou préétablir que nous pensons mettre en œuvre avec un RFC. On va dire oui ou non. Ça va fonctionner ou pas, on a des va et vient. Mais si les règles sont claires, tout devrait marcher normalement.

KEITH DRAZEK:

Merci Jari. Je crois que la présentation a été très constructive. Pouvez-vous revenir à la diapo précédente qui a le trois par quatre ou le trois par trois. Ok. Je voudrai savoir si l'on pourrait avoir une autre ligne ou une autre spécification parlant de l'application. La question à en tenir compte c'est comment faire pour que les actions soient réalisées. Si l'on regarde les protocoles, il y a trois structures différentes avec les

---

numéros. Il y a trois groupes différents et pour les numéros et la fonction IANA nous présente la communauté de l'ICANN. L'ICANN par IANA, tout mélanger en quelque sorte et d'après ce que vous dites, je comprends que l'IETF par exemple, a la capacité de donner un contrat, de céder un contrat à un tiers. Cela n'est pas disponible comme un mécanisme de réparation pour un registre de gTLD ou de ccTLD dans le contexte de la fonction IANA. Ce que je veux dire c'est qu'il pourrait être important dans cette diapo en particulier et quant au processus qu'il y a des questions qui vont au delà du contrôle et qu'il y a des mécanismes dont on peut tenir compte.

JARI ARKKO:

JE crois que cela a trait la différence avec les différents domaines. Je crois que ce diagramme nous montre qu'il y a un niveau d'abstraction qui même si les différents aspects de la mise en œuvre sont en ligne avec la publication et après on le vérifie. Le terme contrôle doit être lié au suivi et ce groupe doit être suffisamment fort pour faire quelque chose à propos de cette question, c'est ce que l'on appelle la fonction d'application ou des contrats commerciaux et cela a trait avec une citation en particulier.

Je crois qu'il faut que nous comprenions bien cela.

MILTON MUELLER:

Je vais être un peu plus dire que Keith et je vais vous dire que ce diagramme n'est pas correcte. Du côté des noms c'est mal. Si ceci doit être une description du statu quo.

---

JARI ARKKO: Je dois dire que nous sommes très contents avec notre colonne dans la colonne de l'IETF de ce diagramme et le reste pourrait être des noms possibles.

MILTON MUELLER: Du côté des noms, c'est une description du statu quo et la politique de l'ICANN et la GNSO développent des politiques et ça fait partie de l'ICANN le GAC influence la politique et cela fait partie de sa charte. Mais le contrôle appartient au NTIA non pas à l'ICANN. Le contrôle est ce qui sépare la politique de la mise en œuvre c'est justement le contrat IANA qui est appliqué de la part du NTIA. C'est peut être bien, mais le NTIA doit être au milieu du contrôle et la mise en œuvre appartiendrait à IANA et cela établit clairement que si l'IANA est au sein, à l'intérieur de l'ICANN sans aucun type de préparation structurel ou de question, ou d'un accord quelconque.

Dans la gestion de contrôle, on ne parle que d'ICANN, ICANN, ICANN, voilà, ce serait le changement.

JARI ARKKO: Pour vous répondre, je veux dire que le résultat souhaitable pour ce processus peut être pas pour autres parties de système IANA, mais le contenu de chacune de ces colonnes n'est pas si important que ça. Ce qui est important c'est qu'il y a différents rôles et il faut penser si ces rôles sont bien décrits et comment ils vont fonctionner ensemble.

ALISSA COOPER:

Voilà, ce qu'allait dire à peu près, mais c'est sûr qu'on a un devoir comment un groupe d'ingénieurs peut établir un diagramme comme celui-ci. Nous voulons en définitif savoir quel la colonne de laquelle nous parlons et ce que l'on demande aux communautés de le faire et le point ici est très clair.

Au milieu, dans la colonne du milieu, peut-être qu'on pourrait mettre une quatrième colonne, mais quand Keith nous parlait de l'application, j'ai pensé que peut être, il pourrait y avoir quelque chose qui n'est pas exactement ce que vous dites ; ce qui est important ici n'est pas seulement le fait d'identifier qui joue le rôle de contrôle mais aussi la manière dont ces personnes établissent une interaction avec la communauté. Et dans le cas de l'IETF, tous ceux qui font partie de l'IAB, qui ont des fonctions de contrôle peuvent être appelés par la communauté à travers un processus de nom com ouvert et je crois qu'il est très important de décrire ces aspects.

Etablir qui va faire cela, ce n'est pas suffisamment clair et je crois qu'il est important de dire que comment les personnes sont elles considérées responsables. Les personnes qui exécutent ce contrôle. Nous avons Elise, Mundy, KUO et puis Paul.

ELISE GERICH:

Ma question est pour Keith. Pour pouvoir comprendre, vous avez mentionné le fait que le contrat ne doit pas être à l'IANA, mais à l'ICANN, mais je veux signaler n'a pas de contrat indépendant.

---

L'opérateur d'IANA fait partie de l'ICANN. Alors, dans le protocole d'accord entre l'IETF Et l'ICANN alors, le contrat est entre l'ICANN et l'NTIA et le protocole d'accord est célébré avec l'ICANN.

Alors, je veux dire que la fonction d'IANA n'a pas de contrat c'es l'ICANN qui aux les contrats.

KEITH DRAZEK:

Merci. Je crois ce que je voulais dire c'est que l'IETF a un contrat passé directement avec l'ICANN pour les services et cela est différents avec ce qui existe par exemple dans l'espace de gTLD.

ALISSA COOPER:

Quant je lisais les documents du contrat, je me suis rendu qu'il y a pas mal de choses qui sont incluses dans ce document qui parlent de questions comme par exemple les tableaux de bord et les rapports à la communauté. Il y a une partie de la structure et j'entendais Milton en parler et Keith aussi.

Une grande partie de tout cela est actuellement présente dans les contrats. Cela se trouve dans les contrats. Il y a de choses qui pourraient être disponibles et les gens peuvent ou pas trouver cela satisfaisant. Mais, je crois qu'il y a un point de départ très raisonnable pour voir comment on va mesurer, comment on va évaluer jusqu'à quel point la fonction IANA est basée sur des outils existants?

---

KUO-WEI WU:

J'ai déjà mentionné quel est la relation entre l'ICANN et l'NTIA. En fait, on ressort aussi les contrats. Alors, là, on voit qu'il y a un contrôle de l'ICANN et je suis d'accord avec Milton sur ce point. Je ne crois que l'on parle de ce rôle de contrôle. En réalité, on fait plutôt une mise en œuvre dans le dernier contrat de la NTIA. Celle-ci établissait clairement qu'il fallait demander au conseil d'administration de l'ICANN de ne pas entrer dans les détails. Par exemple, des ccTLD ou de la re délégitation de ccTLD parce que ce que nous pouvons faire c'est garantir la poursuite des procédures et l'administration, seulement les procédures d'administration,

Voilà donc, je veux préciser quel est la situation dans le dernier contrat. Ce que nous avons fait avec le conseil de l'ICANN et le bureau de l'IANA ou ce qu'ils font en ce moment.

PAUL WILSON:

Cette présentation nous donne une idée de la manière dont on pourrait exprimer un ensemble de questions à la communauté. Chacune des trois communautés qui vont devenir quatre par la suite. A chacune de ces communautés, on leur demande de compléter la matrice en détail avec la politique, le contrôle et la mise en œuvre. Ce serait un exercice utile d'avoir les deux versions, la version actuelle ou la version future ou préférée. Et après, l'IETF devra dire qu'est ce qui se passe dans l'espace de noms et devra spécifier comment ça marche et comment cela va marcher en détail.

Je crois que ce serait une structure utile pour continuer avec chacune de ces communes spécifiques. Je ne veux pas oublier les autres

---

communautés et je crois qu'elles doivent être aussi invitées à présenter des commentaires. Mais, peut-être pourrait il avoir d'autres questions ou d'autres informations que nous leur demandons et je crois qu'il faudrait en penser. Autre chose à laquelle il faut penser c'est que ce que la NTIA a dit par rapport aux quatre points sur le modèle multipartite, la sécurité du DNS et les attentes et les besoins et l'ouverture de l'internet.

Tout cela doit être abordé et tout cela doit être documenté dans la proposition finale pour voir comment on peut réunir ces quatre critères.

Et peut être aussi faudrait il présenter tout cela aux communautés pour que celles-ci puissent voir ou analyser les critères à mettre en place dans chaque partie du processus.

JOSEPH ALHADEFF:

Pour ce qui est du dernier commentaire, je dois dire que je suis préoccupé par les propositions de la transition actuelle et future. Je crois que le concept de l'avenir est ce que nous allons préférer. Il ne s'agit de processus simple. C'est quelque chose que nous devons considérer. Je reviens à ce qui a été mentionné ici dans le sens que les documents qui constituent l'architecture de la responsabilité et de la révision de comptes. Ce qui est en dehors de ce groupe, cette connaissance, se réduit rapidement au point de quelque chose qui n'existe pas.

L'une des questions est de demander à la communauté et devoir analyser ce qui est dans un document ou d'un autre et demander à la communauté d'établir les processus de responsabilité d'aujourd'hui et

---

comment pensent qu'on pourra faire cela dans l'avenir. Une communauté qui n'est pas une communauté expérimentée. Il y a beaucoup de processus qui existent et qui ne sont pas reconnues par pas mal de monde qui ont de soupçons sur le fonctionnement de ce processus. Et plus on pourra faire la dessus, nous pouvons mieux créer ou générer ce processus.

Alors, la communauté doit exprimer les éléments de ce processus et ce n'est pas quelque chose que les gens autour de cette table puissent connaitre, mais c'est quelque chose de vraiment très, très important. Merci.

ALISSA COOPER:

Du coté de l'IETF, il y a sept ou huit documents sources qui sont importants. Alors, une idée qui était prise en considération, c'est de résumer dans un ou plusieurs paragraphes, les points principaux de chacun de ces documents et par la suite donner une référence pour établir essentiellement le plan. Vous pensez que cela serait suffisant ou c'est quelque chose de très difficile à faire ou de juger?

JOSEPH ALHADEFF:

Je crois que ce serait utile, mais s'il n'y a pas de concepts pour passer à la transition, alors le concept peut-être le plan, mais il peut bien y avoir d'autres concepts ou de questions que nous abordons qui doivent être prises en compte.

Il faut donc voir quel le rôle qu'ils ont et le rôle qu'ils n'auront pas. Il faut voir ce que nous faisons maintenant et ce que nous proposons pour



---

l'avenir afin de clôturer ces brèches ou ces fossés dont Milton a parlé et que la NTIA présente un manque de présence. La question c'est que quelqu'un veut approfondir sur les détails, je crois qu'au moins, les gens ne comprennent pas le niveau de révision externe existant. Les gens ne comprennent pas les contributions existantes et ils ne savent pas quel est la portée de la fonction de responsabilité existante.

Je crois que ce niveau de clarté nous aiderai à avoir la possibilité de voir que le processus fonctionne mieux de ce que nous pensions et que ces transitions n'est pas aussi menaçante que nous croyons. Je crois que plus on pourra faire pour inclure ce plan dans un document, cette fonction, je crois qu'elle est très utile. La fonction d'extraction pour ceux qui veulent approfondir davantage. Ils ont les documents à leurs dispositions.

ALISSA COOPER:

Autre chose à ajouter. Je crois qu'en termes de ce que nous demandons à la communauté est pour aborder tout ce dont nous avons parlé, il doit y avoir un plan qui réponde à x questions. Pour moi, c'est très raisonnable de définir les questions. Il y en a qui peuvent être en un coté, d'autres de l'autre coté. Nous voulons que l'on présente un plan pour répondre à cette question. Ce matin, nous avons dit que nous voulons avoir une évaluation, une déclaration de soutien.

Il semblerait qu'il y trois de ces composantes qu'il faudrait clarifier. Nous avons environ huit minutes avant de passer à la session suivante et je crois que nous devons essayer de respecter notre ordre du jour. Nous n'avons pas parlé encore à qui on demande tout cela et je crois

---

que ce serait si l'on pourrait mieux comprendre qui est qui du coté des noms. Que pensons-nous des groupes de travail intercommunautaires? Et tout ce que nous avons proposé. Je voulais signaler cela comme quelque chose qu'il nous faudrait aborder.

Peut être le temps ne sera pas suffisant pour aborder la question. J'ai Daniel et puis Keith et Pau si tu veux faire la clôture.

DANIEL KARREBERG:

Je crois qu'il faut être plus visible mais donner plus de temps pour parler. Je suis d'accord avec ce que tu viens de signaler Joe. Je crois qu'il ne s'agit pas seulement de demander aux communautés de spécifier, d'expliquer la situation actuelle. De cette manière, nous aidons non seulement à informer le public en généra quand nous parlons de la connaissance de l'état actuel des choses. Mais nous aidons les communautés à se concentrer parce qu'en premier lieu, ils doivent se mettre d'accord sur le statuquo.

Nous pensons que cela sera facile, mais aussi de savoir quel est le point de départ. Il faut se mettre d'accord sur ce point de départ pour en quelques sorte focaliser les discussions et puis il y a un autre point moins important qui a trait aux opérateurs de la zone racine qui utilise peu l'IANA et ce n'est pas une question controversée ou compliquée. Mais, de notre part, il nous faut avoir une proposition. Je veux dire qu'en terme opérationnel, il y a quelque chose qui change dans la zone racine, dans les espaces de services, cela représente un marqueur qui est dans le registre de l'IANA. Mais, je ne veux pas encourager un débat sur la question.

KEITH DRAZEK:

Merci, pour répondre à la question à qui on pose la question on pose la question. Certainement du côté des noms et de la GNSO et bien, je reçois tous les commentaires que vous souhaitez présenter, mais à partir de l'annonce début mars cette année. Par la suite les conversations ont continué lors de la réunion de Singapour quelques semaines plus tard. Je crois qu'au sein de l'ICANN, notamment dans les registres de gTLD, les registres gTLD, la GNSO, la ccNSO et d'autres groupes comme l'ALAC, il faut penser à créer une charte préliminaire ou une charte d'un groupe intercommunautaire.

L'idée est que la communauté travaille ensemble pour le nommage et établisse une recommandation. Il y a le point de Keith Davidson pour savoir si les ccTLD et gTLD vont se mettre d'accord pour ne pas faire plus d'une présentation. Mais, je crois qu'il existe la sensation générale que la communauté veut travailler ensemble, avoir un groupe intercommunautaire à savoir la structure actuelle qui nous permet de faire ce travail pour pouvoir faire une présentation conjointe. Au cas où ce serait utile, je peux vous montrer comment fonctionne la structure au sein de la communauté de l'ICANN sans trop entrer en détail et voir quels sont les groupes représentés dans la GNSO ou d'autres, mais à un niveau plus général. Je crois que les groupes vont voir ce qui se passe du côté des noms.

JARI ARKKO:

Je veux faire le suivi d'une question posée sur la description des mécanismes existants d'une manière compréhensible. Une autre

---

manière de dire c'est que nous n'avons pas un problème de conception, mais un problème d'éducation ou de communication. Alors, il faut aborder la question.

PAUL WILSON:

Nous finissons donc la liste des orateurs. Merci Alissa pendant cette session. Je crois qu'on en a déjà suffisamment parlé et on aussi beaucoup d'idées sur les processus de documentation.

LYNN ST. AMOUR:

Je ne sais pas si l'on pourrait très rapidement dire que s'il y a d'autre communauté qui souhaitent présenter une proposition, une communauté voulant faire une présentation formelle. Moi, je pense au GAC qui peut ou pas être pris en considération, mais nous croyons que la liste des qui est complète.

PAUL WILSON:

C'est une bonne question, il y quelqu'un qui puisse donner une réponse?

JARI ARKKO:

La question est de savoir si nous avons classé les apports, les contributions et ce que nous considérons comme obligatoire ou comme optionnel parce que, bien entendu, nous allons recevoir pas mal de contributions et j'espère recevoir beaucoup de contribution en général

---

et à différents niveaux, mais il ya des questions vraiment nécessaires de ces communautés.

ADIEL AKPLOGAN:

Nous avons identifié certains groupes desquels nous espérons des contributions et il faudrait peut être définir la manière de faire ces contributions pour que tout le monde puisse les faire ou les présenter. Alors, nous allons attendre ces quatre groupes. Cela est sûr. Et cela, on peut le faire à travers lequel des groupes étant représentés, mais tout doit être transparent, tout doit être ouvert à tout le monde pendant le même délai tout en sachant que tout cela est la contribution d'un groupe du GAC des utilisateurs finaux, de la communauté commerciale etc.

Mais, il faudra ouvrir la période de contribution et ne pas le limiter aux groupes que nous avons identifiés dans notre charte.

PAUL WILSON:

Merci Adeil. Keith Davidson, Keith, tu es là?

KEITH DAVIDSON:

Pour ce qui est de Lynn et des commentaires que nous avons fait précédemment, il existe 15 ccTLD qui sont des membres de la ccNSO et on parle de centaines des ccTLD qui ne sont pas membres de la ccNSO et qui n'ont pas d'autre contact avec l'ICANN sauf l'accès à la base de données de l'IANA, alors que nous voulons communiquer délibérément avec eux et je ne veux pas dire que ces ccTLD n'est pas une position

---

alternative existante. S'il y a quelque chose qui apparaît au sein de la ccNSO, il faut donc reconnaître qu'il y a des communautés en dehors de l'ICANN qui sont intéressés et qui peuvent accéder à la base de données de l'IANA.

ALISSA COOPER:

On n'a presque plus de temps. Je crois que les derniers commentaires me préoccupent un peu parce que si l'on revient au débat de la charte, je crois que là il y a eu différentes propositions. Alors, nous ne voulons pas entrer dans la position de prendre une position ou l'autre ou de les fusionner. Alors, je dirai qu'il faudrait établir que l'on veut recevoir une proposition de l'IETF, d'autres de RIR et une ou deux du groupe de travail intercommunautaire, n'importe lequel, parce que si le processus est ouvert pour tout le monde, de cette manière on peut couvrir toutes les positions, les différentes positions.

Bien qu'il y ait des ccTLD qui n'appartiennent pas à la ccNSO, ils vont pouvoir participer. Alors, je voudrais savoir quels sont les propositions. Ce n'est pas spécialement la question de noms, mais ce sont des groupes auxquels il faudrait attendre une proposition.

PAUL WILSON:

Je crois qu'il y a trois cas différents. D'une part, les trois ou quatre clients de l'IANA identifiés. Il y a aussi d'autres communautés représentées dans cette salle et nous pouvons être d'accord que c'est le fait que le canal pour ces communautés représenté dans cette salle sont les représentants qui se trouvent ici dans la salle et puis il y a un autre

---

cas qui, en fait, la même chose mentionné par Keith, à savoir qu’il existe des organisations et des individus en dehors de cette salle qui ne sont par représentés ici.

En fait, nous avons une réponse pour ces trois cas, une réponse claire. Et je vais prendre les propos d’Alissa et disant qu’il nous faut une approche qui nous permette de recevoir les contributions. Nous pouvons établir des attentes sur le groupe duquel nous allons recevoir ces contributions. Nous avons besoin de respecter ou de suivre un format. Nous avons essayé de le définir à partir d’une liste de questions qui doivent être abordées pour savoir si simplement nous allons nous situer à partir de la suggestion dans n’importe quel format à tout moment avec toute sorte de contenu et je crois que nous devons être clairs et disciplinés.

JARI ARKKO:

Trois ou quatre propositions des communautés des clients alors qu’on exige des contributions de ces communautés et qu’en outre, on est ouvert aux contributions des membres ou des personnes qui sont représentées ici ou ailleurs mais qu’on recommande également que si quelqu’un d’autre à une contribution à faire concernant ces sujets, il devrait le faire dans la mesure du possible avec la communauté pertinente. Donc, si vous avez un problème par exemple avec la racine DNS ou les noms, il devrait s’occuper de ses aspects avec l’ordre du travail intercommunautaire et avec la ccTLD au lieu d’attendre d’atteindre ce groupe de coordination.

---

PAUL WILSON: Oui. L'attente que ces contributions seraient envoyées par le biais des canaux existants. Je ne voudrais juste pas défendre ce genre d'approches exclusives.

JARI ARKKO: Oui. A la fin du processus, on va devoir voir s'il y a un consensus général de la communauté. Donc, on devrait accepter les contributions de tout le monde.

PAUL WILSON: On a Russ Mundy, Adiel, Mohamed et Daniel, puis on doit vraiment s'arrêter avec cette liste et passer à la séance suivante.

Russ, êtes-vous là?

RUSS MUNDY: Oui. C'est une proposition toute courte que je vais faire. Pour notre hypothèse de travail, si on reçoit des contributions qui paraissent être en conflit, qui nous viennent des différentes communautés de parties prenantes particulières, on devrait d'abord envoyer aux deux ou trois communautés des parties prenantes qui s'opposent. En tant que comité de coordination, on ne devrait pas essayer de résoudre ces oppositions mais on devrait travailler sur l'hypothèse qu'on pourra inclure directement toutes les contributions et les envoyer individuellement aux communautés pour que celles-ci y travaillent.



---

ADIEL AKPLOGAN:

Oui, je voulais soutenir ce que Jari a dit et ajouter que le travail de ce groupe de coordination est de montrer le premier commentaire que la communauté a fait lorsque le processus de transition de la NTIA a commencé. Ils ont clairement dit que ce processus n'était pas un processus ICANN qui doit aller au-delà des parties prenantes de l'ICANN et des unités constitutives de l'ICANN.

Donc, pour les personnes qui sont réunies dans cette salle, notre rôle est au-delà de l'ICANN et il faut réunir les contributions communautaires des personnes qui n'appartiennent pas à cette portée spécifique. C'est à nous de trouver la façon de le faire, mais il faut que ce soit fait.

MOHAMED EL BASHIR:

On devrait bien sûr être ouverts aux contributions des communautés externes à l'ICANN mais on devrait aborder la façon d'inclure ces commentaires ; quel format demande-t-on de ces commentaires dans le cadre des principes de transition que l'on a à l'heure actuelle? Cela veut clairement dire que l'on a des principes exacts pour ce que devrait être la proposition que l'on va présenter et, à mon avis, on ne devrait pas limiter ces contributions ou présentations. Dans le cas de la ccNSO, on peut bien sûr avoir des spécificités qui leur sont uniques. On a des gérants en CC en dehors de la ccNSO en tant qu'organisation mais c'est un message positif que l'on pourrait envoyer si l'on considérerait toutes les soumissions dans ce format et que l'on accepte ses principes.

---

DANIEL KARREBERG:

On ne devrait pas craindre les contributions d'ailleurs parce que si on n'encourage pas nos contributions d'emblée, on va être atteints plus tard. Donc, si on encourage les contributions externes d'emblée, on a une défense contre les autres qui viennent à la dernière minute dire que les contributions des personnes externes à l'ICANN n'ont pas été incluses. Si on reçoit et qu'on intègre les contributions des personnes auxquelles on ne s'attendait pas, nos contributeurs principaux que l'on a identifiés pourraient être mis en contact avec ces personnes-là pour que les personnes externes communiquent avec la communauté adéquate.

C'est ce que les personnes ont déjà dit. Les personnes ne peuvent pas toutes les accepter bien sûr mais ce serait clair qu'on dit: « Voilà notre processus, c'est ça qu'il faut respecter »

Si on le documente clairement, on devra faire face à ce genre de cas et on aura un moyen pour le faire, il sera établi dès le début. On devrait l'inclure dans la proposition et exprimer clairement qu'on est, en tant que groupe de coordination, ouverts à recevoir toute contribution. On préférerait que les personnes communiquent directement avec les communautés qui s'occupent de la matière qui les préoccupe et qu'on leur explique quels sont les contenus des contributions. On devrait avoir des exigences spécifiques pour le contenu des contributions.

PAUL WILSON:

Pour conclure, je pense qu'on va devoir prendre note de tout ce qui a été proposé, spécifiquement suivant la présentation de Jari et ce qui a été suggéré à partir de sa présentation pour créer une version

---

préliminaire initiale sur ce que seraient les contributions qu'on demande. A la fin de cette journée et avant de commencer notre travail demain, on devra rédiger cette partie de la charte. Est-ce que vous avez d'autres idées pour suivre ce processus?

Est-ce qu'on a des bénévoles? Moi-même je me propose.

Keith? Wolf? Merci.

Alissa, vous avez la parole.

ALISSA COOPER:

Il est 15h 30 et on devrait avoir une séance de 75 minutes sur la participation au groupe de coordination que Lynn va coordonner. Nous voilà, la question du QUI. Qui est là? Qui devrait être là? Etc. On va essayer de conclure cette partie de discussion à 16h 45 et puis on fera la pause.

LYNN ST. AMOUR:

Merci. J'ai dit à quelqu'un tout à l'heure que j'allais présider cette séance - ce n'est pas marrant d'avoir à diriger cette partie de la discussion.

Je pense qu'à partir de la dernière discussion qu'on a maintenu et qu'on vient de finir qu'on voit une tendance de confusion entre les différents types de contributions et les consultations publiques avec les propositions formelle, on devrait établir la différence entre les deux et les discuter.

---

A partir des commentaires de Martin ce matin, j'ai vu qu'il serait probablement utile de commencer à aborder des personnes pour les envoyer à la direction générale pour ce qu'on attend de voir par rapport au résultat qu'on veut atteindre. Donc, je peux témoigner par rapport aux autres processus auxquels j'ai participé que lorsqu'on atteint le résultat, on voit beaucoup de personnes qui viennent nous voir avec de nouvelles contributions alors que c'est trop tard, ou qui veulent atteindre d'autres résultats que ce qu'on a atteint. Donc, je pense qu'il faut être clair et pouvoir établir d'emblée le processus et les contributions publiques que l'on attend, à quoi on s'attend à recevoir et quelles sont les propositions formelles qu'on s'attend à recevoir et de qui.

Donc, je pense qu'on doit aborder le travail qui nous occupe maintenant qu'on a déjà atteint un degré de précision assez clair et assez haut et qu'on a été assez exacts quant à nos attentes concernant les contributions auxquelles on s'attend de nos [INAUDIBLE] et de qui.

Dans ce cadre, comme vous voyez, on a beaucoup avancé. On devrait alors voir comment est la présentation de ce groupe. Est-ce qu'on est récents? Est-ce que c'est une représentation appropriée? Est-ce que l'on sent que le reste de la communauté est bien représentée ici ou pas? Est-ce qu'il y a des communautés qui ne sont pas bien représentées et puis, la charte de ce groupe. Comme on a des attentes de ce travail, on s'attend à travailler dur pendant ces deux journées et puis revenir chez nous et chez nos communautés avec une charte qui soit compréhensible, qui établit ce cadre de notre travail et qui présente notre processus.

---

Ma présentation a été publiée sur l'ordre du jour comme vérification que la communauté est à la hauteur de ces tâches et j'espère voir la représentation du GAC spécifiquement.

C'est incroyable mais personne ne veut prendre la parole. Est-ce que je n'ai pas été claire? La question est spécifiquement: « Qu'est-ce qu'on voit par rapport à la représentation du groupe de coordination et si la composition de ce groupe est adéquate à la tâche à laquelle on doit faire face et aux défis à relever? »

Il y a des commentaires. James, Jean-Jacques et puis Wolf.

JAMES BLADEL:

Je pense que c'est déjà bien parti. L'un des commentaires présentés par les bureaux d'enregistrement a été que chaque groupe ou communauté devrait déterminer combien de représentants il devrait avoir pour ne pas avoir à imposer des limites externes à sa délégation dans ce groupe et donc, on encouragerait que la taille du groupe soit gérable. Il me semble toutefois que l'on va bien faire notre travail même si on est trop nombreux, et ce n'est pas une question de « peut-être » mais je suis certain.

LYNN ST. AMOUR:

Jean-Jacques.

---

JEAN-JACQUES SUBRENAT:      Lorsqu'on a discuté cela au sein de la communauté At-Large, on a discuté la représentation de certains secteurs de communauté par quatre ou cinq représentants, et que la communauté At-Large qui est une communauté très large comme son nom le suggère et qui est partout dans le monde, n'a que deux représentants. J'essaie ici de vous donner mon avis personnel. Ce n'est pas ça qui est important. Ce qui est important est le processus par lequel chaque communauté a désigné son représentant.

Dans le cas de l'ALAC, il y a un ensemble de règles très strictes qui ont été fixées et il y a eu des critères établis pour ce choix de représentants. Il y a eu un processus de votes que l'on a du suivre, et tout a été fait dans le public. J'ai même envoyé un lien à Alice et elle l'a publié pour que vous voyiez ce que je dis. Donc, je pense que ce processus est garantit que Mohamed et moi-même rendons compte à nos communautés. Le fait d'avoir deux ou cinq représentants, mais pas dix certainement, peut nous donner davantage d'efficacité si on est plus nombreux.

Donc, pour résumer, afin d'avoir de la visibilité, peut-être que ce serait assez symbolique, si on avait eu 5 représentants, ça aurait été bien parce qu'on aurait eu un représentant par région mais pour ce qui est de l'efficacité, une partie du groupe s'occupera de la rédaction ou de peaufiner le libellé que l'on a déjà. Donc, je pense que l'on devrait avoir une limite numérique mais 27 me semble être un groupe assez grand. Est-ce que vous voulez avoir un groupe de 40 ou de 50 personnes?

---

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Au sein du groupe des parties de prenantes des commerciaux, on a discuté cette question – c’est une des chambres de la GNSO comme vous le savez, on représente les entités commerciales, et on a eu une discussion assez longue sur les différents aspects. En principe, on voulait ouvrir la discussion que les autres semblent entamer aussi et voir comment augmenter la quantité des membres qu’ils ont dans ce groupe. IL y a aussi une discussion sur la taille du groupe. Si on allait élargir le groupe avec plus de membres du GAC par exemple, est-ce que ce ne serait pas un mauvais signal pour NTIA par rapport à leurs principes et leurs exigences, que ce ne soit pas le gouvernement qui dirige ce processus. C’est une question importante parce que ce n’était pas clair comment on allait prendre des décisions dans ce groupe par rapport aux décisions qu’on avait à prendre, et voir si on avait un vote ou pas au sein de ce groupe.

A la suite de cette discussion, il a été clair que ce groupe n’allait pas avoir des votes mais qu’il allait travailler sur la base du consensus. Cette discussion n’était pas très sensée, ce n’était pas un point très important. Il n’était pas important de discuter si on devait permettre ou pas à ce groupe d’augmenter la quantité des membres qui participaient mais il doit être clair comment ce groupe va augmenter la quantité des membres qu’il a ici, par exemple, le GAC qui doit travailler ensemble. Cela doit être tout à fait transparent et doivent agir de façon consensuelle. Le processus doit être consensuel. Je pense que ça a déjà été décrit suffisamment et que Heather l’a décrit assez bien pour que tout le monde comprenne pourquoi on doit leur permettre d’être plus nombreux.

MILTON MUELLER:

Merci. Comme le groupe des représentants des entités commerciales, on a eu le temps de discuter combien de membres on allait avoir et combien de membres le GAC allait avoir au sein de ce groupe de coordination. Pour ce qui est de la composition générale du groupe, l'autre groupe des parties prenantes sent que la communauté civile n'est pas suffisamment représentée dans ce groupe à l'état actuel, et on n'est pas généralement de l'avis qu'on devrait ouvrir cette boîte mais on voudrait discuter nos opinions sur ces questions et on sent qu'il y a des personnes qui croient que c'est une bonne idée, qu'il y a des personnes qui se centrent sur les défauts de ce genre d'approches.

Un membre de l'Egypte a envoyé un courrier électronique qui résumait assez bien nos préoccupations. Je vous le lis: « S'ils sont des représentants du GAC, j'espère qu'il y aurait plus de membres à participer au sein de ce groupe, mais au lieu de cela, je sens qu'ils veulent faire passer les opinions de leur propre gouvernement, qu'ils ne vont pas agir en tant que représentants de tout le GAC. S'ils demandent à avoir davantage de représentations parce qu'ils veulent être des agents de liaison pour agir dans l'intérêt du GAC, au-delà du processus du GAC pour présenter les contributions gouvernementales dans le sens large, je soutiendrais le processus, leur position et leur avis, mais je pense que ce n'est pas le cas et donc je n'accepte pas que l'on augmente la quantité des membres du GAC.

D'autre part, on sentait qu'on pourrait faire davantage de confiance aux résultats si ces personnes supplémentaires étaient ici avec nous à apprendre ce qui se passe et à nous entendre parler. Ca a été bien



---

exprimé bien sûr et on se demande s'il y a une certaine mentalité, un certain esprit que cet organe législatif qui prend des décisions doit représenter le GAC. S'il les représente, et si ces membres votent dans cet organe. Si c'est le cas, c'est une mauvaise idée. Alors, la taille du groupe doit être respectée.

LYNN ST. AMOUR:

Heather Dryden est de retour dans l'appel et je veux lui dire qu'elle était déconnectée lorsqu'on a commencé cette discussion et qu'on a commencé avec une question générale par rapport à la composition du groupe, par rapport aux tâches qu'on avait, aux défis qu'on avait à relever et l'apport aux discussions préalables à la charte, à la portée, aux attentes mais on est rapidement passés à une discussion sur la quantité de représentants du GAC. Cela a été repris grâce au commentaire de Wolf et puis celui de Milton.

ALISSA:

On a maintenant Joe, Daniel, Martin. James? Non. Moi-même et puis Jari. Alors, Joe.

JOSEPH ALHADEFF:

Je pense que la composition est acceptable pour nous parce que, maintenant que le groupe est formé, on reviendrait au problème qu'on a eu par le passé. Je pense que notre question principale était si on allait avoir beaucoup de réunions en personne ou pas, on s'est dit qu'on allait essayer de travailler à distance en ligne, mais on a un bon nombre de réunions en personne et on sent qu'il y a des pressions sur les membres

---

et donc, on devrait peut-être avoir davantage de membres pour avoir plus d'options de personnes qui pourraient se rendre en personne mais on pense que ce serait utile d'avoir toujours les mêmes personnes dans les réunions pour avoir de la continuité. On se demande combien de réunions en personne on va avoir, ce qui serait une question pour définir la quantité de membres qui représentent chaque communauté.

Pour ce qui est de la question du consensus approximatif, lorsqu'on commence à avoir des groupes qui sont représentés par 4 ou 5 personnes, il faudrait que l'on s'assure que le concept de consensus approximatif soit approximatif entre les groupes, pas entre le groupe de coordination général parce que cela pourrait exclure certains secteurs de la communauté, alors ça reviendrait à un vote.

Finalement, j'ai une remarque à faire que je n'ai pas mentionné dans mes commentaires introductoire, mais dans le processus du NetMundial, on avait travaillé sur la sensibilisation au-delà de la chambre commerciale internationale. On espère pouvoir agir de la sorte également pour promouvoir et sensibiliser d'autres associations et d'entités commerciales qui ont des sociétés qui correspondent à notre composition.

DANIEL KARREBERG:

On n'a pas discuté cela au sein de RSSAC mais c'est mon avis qu'on va voir. Je pense qu'on devrait revenir au but de notre travail. L'objectif ici est de s'engager autant que possible avec toutes les parties prenantes pertinentes et qu'on devrait également réduire les désaccords, les résistances – j'ai dit « résistance » exprès.

---

Il me semble que si on se met d'accord sur le fait que l'élargissement du groupe – si on augmentait la quantité de représentants de chaque groupe et que ce serait utile, je soutiendrais cela mais je pense que, dans le cas du GAC spécifiquement, c'est un élargissement qui a beaucoup de potentiel.

Maintenant, pour revenir au collègue Egyptien de Milton et au courrier qu'il a envoyé, je pense que ça pourrait donner un bon signal et c'est le fait que ce groupe a la capacité de définir sa propre composition de façon formelle et les critique, bien entendu. Je ne trouve pas vraiment les mots pour exprimer ce que je veux dire mais que ce groupe ait défini sa propre composition, cela pourrait diffuser une partie du criticisme, ça pourrait mitiger les critiques.

Je pense que le problème est qu'un groupe plus large n'est pas vraiment efficace mais cela pourrait être abordé de la façon que Joe vient de proposer. Lorsqu'il s'agit d'un consensus général, il faut encourager les différents groupes à ne pas parler à titre individuel tout le temps. Que ce soit 27 ou 50 membres, à mon avis ça ne change rien.

Finalement, pour répondre à Wolf, je n'ai pas dit que le NTIA ne devrait pas avoir d'affluence sur le processus mais que la position ne devrait pas remplacer NTIA par un organe gouvernemental, c'est ça ce qu'ils avaient dit. Je ne les ai pas entendus dire qu'ils ne devaient pas engager le gouvernement, c'est le contraire.

---

MARTIN BOYLE:

Merci. Comme Daniel l'a mentionné, ce n'est pas quelque chose ayant été débattue au sein de la ccNSO. Dans une certaine mesure, j'exprime mon avis spécifique. J'aime bien la citation que Milton a lu tout à l'heure et je crois que c'est un point de départ important. Moi aussi j'ai commencé à décrire en quelque sorte la manière dont on cherche les critères d'inclusion ou, dans ce cas particulier, l'inclusion du groupe. Je crois que le fait d'aller dans les communautés et leur demander d'identifier les gens est une bonne procédure notamment parce que les représentants dans cette salle peuvent revenir dans ces communautés et donner une forme au débat au sein de ces communautés de manière à ce que ceci devienne un travail vraiment intéressant pour élargir les discussions.

A vrai dire, je peux voir ce qui se passe avec l'ALAC, ce qui est vraiment spectaculaire parce qu'ils arrivent à une énorme communauté et ils le font d'une manière très efficace.

Lorsque nous arrivons au GAC, c'est un groupe de représentants des gouvernements, chacun d'eux est avec son propre point de vue et ses propres opinions. Le fait de les inclure et de les aider à comprendre la question dont on parle, les aider à croire qu'ils font partie de tout cela nous apporte une meilleure compréhension de la diversité régionale du GAC et des différents gouvernements.

Il est vrai que le fait d'inclure 5 représentants du GAC – parce que c'est ce qu'ils considèrent comme nécessaire afin de garantir qu'il y aura un engagement – le collègue égyptien en a déjà parlé. Je crois que c'est quelque chose qui vaut vraiment la peine notamment, nous aidons toute la communauté à comprendre et à aborder les différentes

---

questions de sorte que nous serons arrivés à la fin et s'il faut 5 représentants du GAC, c'est dans le définitif une bonne procédure et je vais voter pour.

ALISSA COOPER:

Je suis l'orateur suivant. Je veux répondre à certaines questions et en ajouter d'autres.

En général, je suis d'accord avec le point concernant le consentement parce que le consensus – mais il y a des groupes qui mentionnent le consensus généraliste. Si c'est une manière d'ajouter des gens au groupe, cela veut dire qu'il y a un accord qui sera opéré par ce consensus généralisé. La taille du groupe est importante ; c'est plus facile de travailler avec un groupe de 27 que dans un groupe de 50 et dans un groupe de 13 au lieu d'un groupe de 27. Si nous ouvrons ce groupe et nous disons que tous ceux qui veulent peuvent venir, nous allons finir avec un groupe de coordination dont la coordination interne est difficile à gérer. Du moins de mon point de vue, nous n'avons pas – comme nous l'avons dit dans la charte – un grand montant de travail à faire au sein de ce groupe mais cela doit être fait avec un chronogramme spécifique et augmenter le groupe. Le fait d'augmenter le groupe rendra notre travail plus difficile.

Je crois qu'une option que nous pouvons considérer comme quelque chose de base est que si nous avons deux couches de participations et si nous pensons qu'il faut maintenir le numéro, il va y avoir un autre ensemble de participants qui vont participer aux réunions pour des

---

raisons quelles conques parce qu'ils veulent prendre des appels téléphoniques ou qu'ils veulent présenter leurs contributions.

Je crois que cela est raisonnable. Wolf a déjà mentionné un groupe de travail de soutien avec lequel il travaille, et il y a d'autres personnes désignées pour travailler ensemble mais je crois que c'est la possibilité d'arriver à un point moyen.

Jari, Paul, Jean-Jacques, Heather, Keith, Milton ont la parole.

JARI ARKKO:

Je veux spécifier exactement ce que je pense. Bien que je n'aie pas une opinion formée où il faut aller dans cet aspect mais je veux faire quelques réflexions. Si l'on demande d'augmenter le nombre de personnes parce qu'on croit qu'il est nécessaire d'avoir plus de fautes ou plus de pouvoir, je crois que ce sera probablement une mauvaise idée notamment si l'on pense aux exigences de NTIA parce qu'ils parlent du consensus au sein de la communauté.

En premier lieu, nous ne serions pas entrain de respecter les exigences de la NTIA et ce ne serait pas utile. Quelles que soient les raisons pour augmenter, diminuer, modifier ou maintenir la formation du groupe de coordination, je crois que tout cela ne devrait pas avoir des conséquences particulières sur l'activité. Je ne pense pas que l'idée d'augmenter ou de changer les procédures du consensus approximatif soit en question. Je crois qu'on a déjà pris une décision là-dessus.

---

PAUL WILSON:

Les RIRs n'ont pas débattu la question ici. La question est, compte tenu de la demande du GAC, il semblerait qu'il n'y aurait pas de problème. Il faut savoir que les deux niveaux de membership soient nécessaires. Il y a eu d'autres demandes similaires donc, à mon avis, je ne proposerais pas davantage de membres d'une unité constitutive en particulier et il faut comprendre tout ce qui a été dit en fonction de cela. Il faut aussi comprendre que pour avoir le soutien nécessaire et dont la tâche est de diffuser le travail de ce groupe au sein des communautés, il faut que cela soit vu comme quelque chose qui facilite la participation. Je crois qu'il s'agirait d'une manière assez simple.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Pour continuer avec ce que j'ai mentionné tout à l'heure mais aussi avec ce que Martin a mentionné par rapport à l'ALAC et à la forme de recevoir des commentaires, je vais vous donner des renseignements supplémentaires.

J'ai dit que ceci avait trait plutôt au processus qu'aux chiffres, et à notre avis, cela est important. J'aimerais faire référence à l'un des liens que j'ai envoyé ayant trait au travail du groupe de travail Ad Hoc sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Il s'agit de 16 membres qui appartiennent à ce groupe de travail et qui représentent les 5 régions géographiques, et je veux mentionner que le processus garantit l'équité, la représentativité mais aussi l'efficacité parce que, comme cela a déjà été dit par Alissa, il faut qu'à un moment donné y avoir une concession entre l'efficacité et le nombre de représentants. Alors, je trouve que Mohamed et moi sommes d'accord et que nous considérons plus équitable d'avoir un nombre plus élevé parce qu'il

---

existe une correspondance entre ces groupes et le travail de l'ALAC. Nous allons donc recevoir des commentaires et nous aurons des instructions...

HEATHER DRYDEN:

Merci à tous. Bonjour et merci de me laisser intervenir. Excusez-moi d'être partie.

Je ne voudrais pas répéter l'intervention que j'ai faite ce matin en ce qui concerne le GAC. Je crois que l'explication que j'ai donnée était suffisante par rapport à la façon dont le GAC envisage la participation dans ce groupe. Je voulais juste ajouter quelques éléments à savoir que la proposition d'avoir 5 participants concerne la façon dont le GAC est lui-même organisé. Nous avons mis l'accent sur l'importance de la communication, le partage des informations, et c'est le moyen dont nous disposons pour accomplir ces objectifs. Cela concerne la nécessité des gouvernements pour mieux comprendre en quoi consiste ce processus et pouvoir ainsi y contribuer et participer pleinement dans le cadre de la charte qui va être établie.

Je ne sais pas d'où vient ce numéro 2, le nombre de représentants mais ça a été une proposition problématique dès le début, car nous ne savons pas quel est le fondement qui a conduit à établir ce nombre de représentants attribué au GAC. Cela a été difficile pour nous.

J'ai entendu dire que quelques collègues soutiendraient cette proposition pour avoir cinq représentants dans le comité de coordination afin que l'on puisse passer à d'autres thèmes et pour



---

pouvoir passer aux questions de fond. Or, ce qui m'inquiète est qu'il y a des parties de la communauté technique de l'Internet qui ne connaissent pas vraiment comment le GAC est organisé et comment nous pouvons nous organiser pour participer à ce processus. Je ne me souviens pas d'avoir vu le GAC parler avec d'autres communautés sur la façon dont ils travaillent. Nous avons pu constater que la ccNSO a 4 représentants, c'est pourquoi nous avons demandé à en avoir d'autres aussi.

J'espère donc que nous allons pouvoir donner une réponse à cela pour répondre aux attentes du GAC et de la communauté. C'est important de comprendre comment fonctionne le GAC.

Je vous remercie de m'avoir donné l'opportunité de faire davantage de commentaires par rapport à cette question et j'apprécie le soutien manifesté par d'autres collègues par rapport à notre demande. Merci.

KEITH DRAZEK:

J'ai quelques commentaires.

D'un côté, il est important pour nous de nous assurer que le GAC puisse participer à ce processus et que l'on puisse avoir une opportunité en tant que groupe de coordination de bénéficier de leur point de vue le plutôt possible. Cela veut dire que si cela implique qu'il y ait 5 représentants, je suis d'accord avec cela. Nous devons faire en sorte que les 27 parties qui vont participer à ce groupe puissent travailler de façon efficace. Ce serait bien pour nous si cela a un sens. Nous devons alors profiter de cette occasion pour être plus inclusifs, mais si nous

---

faisons notre travail – si le groupe de coordination fait son travail et agit en tant que facilitateur auprès de la communauté, à ce moment-là, le travail serait fait dans la communauté d’une façon ascendante et c’est là où va se passer l’action.

Je reconnais aussi que le GAC doit relever un défi historique en ce qui concerne la structure organisationnelle et ses processus basés sur la communauté. Les groupes de travail, les PDP, ont toujours eu des difficultés à faire en sorte que le GAC puisse travailler en amont et puisse participer de façon précoce.

J’espère que l’on pourra profiter de cette occasion pour faire en sorte que le GAC puisse participer dès le début dans ce type d’activités et je pense que le nombre de représentants n’est pas quelque chose d’aussi important à ce niveau. Merci.

ALISSA COOPER:

Milton.

MILTON MUELLER:

Keith a un peu abordé la question que je voulais soulever quand il a parlé des groupes de travail intercommunautaires au sein de l’ICANN. Le GAC a été invité à travailler dans ce groupe intercommunautaire mais n’a pas encore donné une réponse.

Je voulais par là renforcer ce que Keith vient de dire, à savoir s’ils veulent que leur voix soit entendue dans ce processus ; c’est à ce groupe qu’il faut participer et nous devons penser qu’une grande partie

---

de la résistance à cette demande initiale du GAC venait du fait qu'on ne comprenait pas vraiment le travail qui se faisait dans le groupe intercommunautaire avec la proposition du DNS. La relation avec le gouvernement est tellement difficile parfois.

C'est une relation compliquée et enchevêtrée et en tant que partie prenante – les gouvernements ne sont pas n'importe quelle partie prenante, ils possèdent déjà un système de gouvernance. Les gouvernements nationaux développent des politiques, c'est pourquoi ils ne peuvent pas être considérés comme une partie prenante au même titre que n'importe quelle autre. Il existe toujours la menace qu'il y a un système intergouvernemental qui remplace les multiples parties prenantes. Ce que dit Heather par rapport à cette participation des gouvernements ; cela est peut-être dû au fait que les gouvernements ne sont pas des parties prenantes comme n'importe quelle autre.

Quand nous entendons les gouvernements, on voit qu'ils se plaignent du fait qu'ils n'ont pas suffisamment de pouvoir. Cela est un peu curieux car les gouvernements ont trop de pouvoir, parfois ils en ont trop. Dans plusieurs pays, ils abusent de ce pouvoir, donc il ne faut pas être naïf par rapport à ce type de présentations.

ALISSA COOPER:

Mohamed?

MOHAMED EL BASHIR:

Je crois que je vais décevoir tout le monde. Beaucoup d'entre vous étaient à Dubaï à la conférence du SMSI [WCIT], il y a eu beaucoup de

---

perceptions par rapport au rôle de l'ICANN et de la transition du rôle de supervision de la NTIA, et il y a beaucoup de membres du GAC qui jouent un rôle spécifique. Il y a aussi d'autres organisations intergouvernementales dans d'autres régions du monde qui participent mais je pense qu'il nous faut que ce processus soit crédible.

ALISSA COOPER:

Wolf?

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Comme je l'ai dit avant, la décision qui a été prise dans le groupe de représentants des entités commerciales en ce qui concerne le nombre de représentants qui allaient participer dans ce groupe de travail, cette décision a été difficile. Il y a eu un grand débat et par la suite, cela a été accepté. Nous croyons qu'il s'agit d'une situation très spécifique en ce qui concerne le GAC.

Je voudrais dire que cela ne veut pas dire que nous voulons inviter d'autres pour dire levez la main et demandez à avoir plus de représentants. Nous avons été surpris dès le début par la manière dont cette représentation a été établie. Il faut dire que, dès le début, nous n'étions pas tout à fait satisfaits car nous avons aussi une structure diversifiée comme j'ai essayé de l'expliquer avant.

Nous avons donc créé ce groupe de soutien interne pour que toutes les unités constitutives puissent participer, pour que ces unités puissent me soutenir dans mon travail et la tâche que j'ai à accomplir dans ce groupe de travail. Donc, je demande à tous ceux qui pensent à demander à

---

avoir davantage de membres dans ce groupe de travail qu'il faut penser à la façon dont il faut s'organiser en interne.

ALISSA COOPER:

Je suis la prochaine dans la liste d'intervenants. J'aimerais faire un méta-commentaire en quelque sorte.

Il est important de se dire que, quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas de critiquer ou de bénéficier un groupe en particulier. Le nombre de représentants a été établi par l'ICANN mais les gens qui sont autour de cette table n'ont pas participé à discussion. Quelle que soit la décision à laquelle on arrive, il ne s'agit pas d'une critique lorsque l'on vote en faveur ou contre le nombre de représentants. Nous n'avons pas choisi le nombre de représentants de chaque groupe à ce groupe de coordination, et ce n'est pas une question de dire qu'un tel groupe mérite un tel nombre de représentants. Je pense qu'il faut bien établir les choses parce que, parfois, on pourra peut-être prendre des décisions et je ne veux pas que l'on pense qu'il s'agit de favoritisme par rapport à un groupe ou à un autre.

LYNN ST. AMOUR:

Je vais essayer de résumer un petit peu ce qui se passe. Je pense qu'une grande partie de ce débat concerne des hypothèses. Une hypothèse consiste à dire que le GAC comprend le rôle de ce comité et qu'il accepte la portée et la charte de ce groupe de travail. J'espère que le fait que Heather participe à cet appel ou à cette réunion nous montre qu'ils comprennent bien l'importance de ce groupe. Or, le nombre de

---

représentants m'est égal, mais j'ai écouté les interventions des gens qui m'ont précédé et si l'on pense que le GAC va utiliser ce groupe pour mieux être aux coordonnées dans les processus normaux du GAC ; cela a été évoqué par Keith aussi. Si cela va faciliter le processus, à ce moment là, nous soutenons l'idée d'augmenter le nombre de représentants. Si ce n'était pas l'objectif, à ce moment là il faut mieux comprendre que nous n'allons pas accepter cette proposition.

L'ALAC et les autres entités ont fait preuve de générosité en disant qu'ils pourraient avoir des arguments valables pour demander davantage de représentants mais qu'ils ne vont pas s'en servir. C'est justement ce qui fait la force de ces processus. Je pense aussi que Martin s'est exprimé en faveur de cette voie, on a vu aussi que ce serait positif de faire entrer le GAC à des étapes précoces dans ce type de débats. Il faut reconnaître que le travail qui est fait ailleurs, dans d'autres communautés par le biais d'autres processus, nous espérons ainsi voir du GAC dans le groupe de travail intercommunautaire car un plus grand nombre de représentants dans ce groupe ne remplace pas le travail qui est fait dans ce groupe intercommunautaire.

J'ai écouté d'autres commentaires et je tiens à vous dire – je ne veux pas dire par là qu'il y a d'autres points moins importants – mais comment peut-on juger le consensus? Alissa a bien parlé par rapport à cela. Le consensus approximatif est jugé par rapport à la valeur des objections et pas au nombre des objections. Il nous faut alors nous mettre d'accord et avoir une discussion à propos de ce que c'est que le consensus. Si nous comparons cela à une démarche de vote, je pense qu'il s'agit de différentes pistes de réflexion.

---

Avant de poser une question, je voudrais écouter de la part de Heather si ce qui a été dit va contre ce qu'elle voulait exprimer. On essaie d'arriver à une solution dans cette salle qui ne concerne pas forcément le nombre de représentants. Je pense que c'est la dernière possibilité de parler de cette question concernant le nombre de représentants demandé par le GAC.

Je voudrais savoir si cette salle soutient le fait d'avoir 3 autres représentants du GAC sachant que c'est là où l'on établit la limite. Heather si vous êtes encore en ligne, nous aimerions savoir ce que vous en pensez.

RUSS MUNDY:

Pendant que l'on attend Heather, est-ce que je peux dire quelque chose?

LYNN ST. AMOUR:

Oui, bien sûr mais j'aimerais d'abord écouter Heather si elle est encore en ligne.

Personne ne dit au GAC ce qu'il doit faire. Nous essayons de travailler d'une façon responsable sur comment nous pouvons améliorer la représentativité. Nous avons Russ, Mary. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent intervenir? Jean-Jacques.

---

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Alissa. J'ai un commentaire et une question. Mon commentaire vient de la part d'un ancien ambassadeur. Il n'y a pas moyen pour que 2 personnes puissent représenter tous les gouvernements au sein de l'ALAC, je comprends cela. Le seul fondement à cela est qu'il y a 5 régions géographiques au sein de l'ICANN. Donc, c'est raisonnable d'accepter ce nombre de membres et je serais pour une telle décision.

Ma suggestion est d'être très prudents par rapport à la façon dont nous rédigeons le texte pour dire que l'on accepte cette demande. Donner suite à la demande du GAC ne doit pas être pris comme quelque chose de spontané car cela est la conséquence d'une demande faite par la présidente du GAC pour que la discussion ait lieu, et je dirais qu'il y a des éléments de travail et des problèmes de représentation au sein du GAC. Nous acceptons cela.

ALISSA COOPER: Merci, nous allons continuer avec la liste d'orateur ou on continue avec Heather?

LYNN ST. AMOUR: Je pense qu'il vaut mieux écouter Heather d'abord.

KUO-WEI WU: Je n'ai pas de point de vue particulier par rapport au siège attribué au GAC. Si nous prenons ce qui a été dit par le groupe de l'ICANN et le nombre de représentant attribué aux différentes unités constitutives, je pense qu'il s'agit d'un premier pas et je dois m'expliquer un peu plus en



---

détail. Deuxièmement, je pense que c'est bien d'avoir un débat par rapport au nombre de sièges attribué au GAC, mais je dois dire que le moment est peut-être venu de se mettre d'accord sur la taille finale de ce groupe. Il ne faut pas tomber dans une situation où une autre unité constitutive vient nous dire qu'ils veulent avoir davantage de représentants. Il faut être très prudents – peut-être que Jean-Jacques vient de le dire – par rapport à comment le processus pour aboutir à ce résultat est présenté. Il y a d'abord une demande et après on considère cette demande pour voir comment l'incorporer au processus. Je pense qu'il nous faut être très prudents à ce stade sur comment nous agissons. Nous n'avons pas à former un groupe en ce moment, il faudrait peut-être le faire à l'avenir.

ALISSA COOPER: Russ Mundy.

RUSS MUNDY: Merci Alissa. Un point soulevé par Heather dans sa dernière intervention est que 2 représentants n'étaient pas suffisants pour le GAC, mais peut-être qu'un seul représentant pourrait suffire, est-ce que ce serait possible? J'ai cru comprendre que Heather a dit qu'une seule personne pourrait être suffisante, on pourrait lui demander.

ALISSA COOPER: Merci Russ. Mary.

---

MARY UDUMA:

Si je mets la casquette d'ancienne membre du GAC, je vous dirais qu'en fin de compte, on est dans le GAC pour représenter un gouvernement et non pas des unités constitutives. Voilà d'un côté un aspect. Dans l'esprit de l'affirmation de l'engagement, nous pensez-vous pas que le gouvernement des Etats-Unis serait content d'avoir davantage de membres ici pour nous aider à rédiger la proposition? Voilà ce que je voudrais que vous considériez.

Ensuite, il faut être clair sur le fait que le travail que l'on a à faire ici n'est pas un nouvel accord, une nouvelle institution ou un nouvel arrangement. On essaie de rédiger une proposition à l'intention du gouvernement des Etats-Unis. C'est pour cette raison que je crois que faire participer le GAC tôt dans le processus nous aiderait dans ce travail et lorsque nous allons arriver au stade où il faudra compiler tous les points de vue, le GAC dira qu'il y a des personnes représentées, que tous les gens ne sont pas représentés et que l'on devra revenir en arrière.

C'est pour cela que je soutiens l'idée de permettre au GAC de nous rejoindre.

ALISSA COOPER:

Lynn vient de résumer les questions que nous avons à aborder. Je me demandais aussi que dans ce processus de prise de décision, on pourrait inclure ce que Jean-Jacques a dit afin que l'on communique très clairement ce que l'on a dit y compris le fait que le travail se fait au niveau de la communauté et que le GAC a été invité à participer à ces groupes de travail intercommunautaire, et que nous jugeons le

---

processus approximatif non pas sur le volume des objections mais sur leur qualité. Donc, ce serait important de bien préciser ces aspects avant de communiquer la décision.

Paul puis Daniel.

PAUL WILSON:

Je voudrais confirmer et savoir s'il y avait d'autres demandes formelles d'augmenter le nombre de représentants? Il est important de dire que nous présentons cette demande en réponse à une demande formelle du GAC, mais il serait plus difficile s'il y avait d'autres demandes en ce sens.

Deuxièmement, je ne vois pas particulièrement le besoin de – Je pense que dans l'avenir, il pourrait y avoir d'autres demandes de ce type mais c'est un sujet sur lequel il nous faudra discuter.

LYNN ST. AMOUR:

Keith demande à Theresa s'il y a eu d'autres demandes d'augmentation du nombre de membres.

KEITH DRAZEK:

J'ai demandé à Theresa et elle m'a dit qu'il n'y a pas d'autres demandes de la part d'autres groupes pour que l'on augmente le nombre de représentants.

THERESA SWINEHART:

C'est correct.

---

KEITH DRAZEK: Il n’y a pas eu de demandes formelles.

DANIEL KARREBERG: Je recommanderais que nous ne disions pas que nous n’allons plus jamais considérer d’autres demandes d’augmentation de représentants. Je ne conseille pas – il faudrait laisser ouverte la possibilité de rouvrir le débat. Il faut essayer de ne pas utiliser le mot « absolu ». Nous pouvons faire en sorte que notre argument soit solide sans utiliser le terme « absolu ».

LYNN ST. AMOUR: Y’a-t-il d’autres personnes qui veulent prendre la parole?

ALISSA COOPER: Nous avons Russ Mundy à distance. Nous allons écouter Heather d’abord.

HEATHER DRYDEN: Merci de me permettre de reprendre la parole par rapport à cette question. J’aimerais mettre l’accent sur le fait qu’à partir de ce que j’écoute de la part de mes collègues, je vois qu’il y a une discussion très constructive. Dans cette discussion que nous avons par rapport au nombre de représentants du GAC au sein du groupe de coordination, j’apprécie cette réflexion qui vient d’avoir lieu et j’aimerais expliquer un

---

peu les chiffres que j'ai mentionnés. La raison pour la quelle un seul représentant du GAC pourrait fonctionner est que nous avons un processus pour élire un président, et cette personne peut vous parler au nom du GAC et peut déterminer s'il y a un consensus, etc. Donc, cette position, le président du GAC est responsable vis-à-vis de tous les membres du GAC, et c'est la façon dont nous organisons la reddition des comptes au sein du GAC.

J'ai parlé aussi du numéro 4, c'est parce que nous avons un président et 3 vice-présidents choisis au sein du GAC. Cependant, le GAC considère en général que les 4 membres choisis ne représentent pas un équilibre régional et que la communauté n'est pas représentée de façon adéquate avec 3 vice-présidents et 1 président. Cela nous amène à ce numéro 5. Nous avons identifié ce numéro – c'est-à-dire le président avec 4 membres – Nous avons présenté le nom de ces représentants, ça a déjà été fait, c'est le processus que le GAC considère comme conclu.

Maintenant, il faudrait voir si nous pouvons avoir 5 candidats. Il faut répéter qu'au sein du GAC, il y a un certain accord par rapport à ce numéro 5. Les 4 personnes qui ont été nommées en addition au président qui travailleraient dans ce que l'on appellera un groupe de contact.

On s'est mis d'accord sur le fait que ces personnes seraient des liaisons avec le GAC qui pourraient aider à faire passer des messages régionaux ou donner des perspectives régionales. Donc, le numéro 5 de représentants est le nombre optimal pour nous car ce nombre assure un équilibre satisfaisant au niveau de la représentation régionale. Nous devons travailler davantage par rapport à la façon dont ce groupe de

---

contact va travailler, le GAC comprend bien que 5 représentants serait le nombre idéal de représentants au sein du groupe de coordination.

Finalement, il faut encore mieux travailler pour mieux comprendre la nature de ce processus et bien comprendre que le travail se fait ailleurs dans la communauté. Les gouvernements essaient d'influencer ce processus. Il y a une certaine attente au niveau du gouvernement par rapport à cette possibilité de contribuer au processus et avoir une certaine influence. Ce sont les attentes des gouvernements et c'est ce que nous attendons aussi de la part des gouvernements.

Nous allons nous réunir aujourd'hui et demain et nous allons petit à petit mieux comprendre les attentes des uns et des autres. J'espère que cette participation puisse être efficace et constructive pour tous notamment de la part des gouvernements collègues. J'espère que cette intervention sera utile pour que l'on puisse arriver à une décision et que l'on puisse passer à traiter la question de fond de ce groupe de coordination.

LYNN ST. AMOUR:

Voyons si je peux conclure par rapport à cela. Russ, je reconnais que vous avez parlé sérieusement mais la question reste encore sans réponse. Heather a répondu en partie en disant qu'il y a eu une demande formelle de la part du GAC pour qu'il y ait 5 représentants et elle nous a expliqué pourquoi 2 personnes posaient un problème par rapport à 1 personne ou 5 personnes. Or, je peux regarder mes collègues autour de la salle pour voir s'il y a un soutien ou pas pour ce que le GAC ait un seul représentant. Nous reconsidérons cette question.

---

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Lynn. Il est vrai qu'aux Nations-Unies, il y a un secrétaire général et lorsqu'il parle, il parle en représentation de toutes les Nations Unies. Or, ceci dit, puisque je ne suis pas un anglophone, je n'ai peut-être pas bien compris mais je pense que le ton de Heather n'est pas tout à fait encourageant lorsqu'on dit que 5 est plus satisfaisant. Je dirais qu'après la longue discussion que nous avons eu aujourd'hui et « le compromis » auquel on serait arrivé, je pense que 5 serait pour elle une excellente solution. Merci beaucoup.

LYNN ST. AMOUR: Je tiens à vous dire que Heather est en vacance et je pense qu'elle est entrain de rater une fête familiale. Il faudrait alors la remercier. En ce qui concerne la question de savoir si on peut accepter un seul représentant pour le GAC il faudrait hocher de la tête. Un représentant, un seul représentant du GAC, je vois qu'il y a beaucoup de tête qui disent non. Cela devrait être quelque chose de positif pour Heather et pour le GAC aussi. La question suivante est le fait de savoir si vous soutenez l'augmentation à 5 représentants du GAC. Il nous faut parler avec Heather pour voir comment nous allons communiquer cela. Une possibilité c'est de communiquer à partir de cette salle. Nous avons donc envoyé une demande et il nous faut savoir si nous sommes d'accord pour avoir 5 représentants du GAC au sein du groupe de coordination. Je ne suis pas sûre quelles seraient donc les conditions, je sais que c'est un mot un peu dur, quelles sont les conditions de cette discussion? Parce que les gens qui sont dans cette salle viennent des communautés, et il faudrait savoir si cette proposition est acceptable. Je

---

ne sais pas si on a bien compris, je voudrais savoir s'il y a un soutien ferme pour cela. Et à ce moment là posons la question et voyons à quelle décision on peut arriver. Heather vous êtes d'accord? Je suis entrain d'essayer de trouver un autre mot que « condition » en ce qui concerne la participation du GAC.

HEATHER DRYDEN:

Merci Lynn. Ce que nous essayons de faire ici c'est d'établir quelles sont les attentes pour le groupe de coordination pour les participants et pour la communauté en général et certainement le GAC en fait partie. Je pense que l'initiative est adéquate, et cela s'applique non seulement au GAC mais autres participants.

LYNN ST. AMOUR:

Je pense que c'était clair. Nous avons donc la demande de la part du GAC, qu'il y ait 5 représentants du GAC. Et ce qu'il y a des objections? C'est une espèce de consensus par langage corporal ce n'est pas un vote, est ce que les membres à distance souhaiterais exprimer leurs avis? Dans ce cas nous pouvons donc avancer. Merci Heather encore une fois de t'entendre et de ton soutien. Je vous remercie tous de votre soutien pour cette discussion. Je crois que ceci montre une position très positive de la part de tous les intervenants. Merci.

ALISSA COOPER:

Je voyais quelqu'un qui taper quelque chose au chat. Merci Lynn. Maintenant il faudrait faire une pause on est presque à temps. Alors je vous propose de revenir à 16h50. Merci.



---

NANCY LUPIANO: Juste je voulais vous dire que les glaces sont en route et qu'il y aura du café et du thé dans la salle. Merci.

ALISSA COOPER: Nous allons reprendre.

Je pense qu'on va reprendre puisqu'on est tous là. Est-ce que tout le monde a l'ordinateur prêt? L'enregistrement. Et bien cette séance est présidée par Joseph pour discuter de l'auto-organisation.

JOSEPH ALHADEFF: Puisque je ne vois personne ici à ma gauche, il va falloir que je m'occupe moi-même de la liste d'intervenants. Pour ce qui est de l'auto-organisation, le point de l'ordre du jour a énuméré un nombre de concepts pour nous organiser, est ce qu'on doit présider, est ce qu'on doit créer un sous comité? Et je me demandais quels étaient les différents rôles dont on pourrait avoir besoin. On n'identifiait pas si ces rôles pourraient être exécutés par une seule personne ou par plusieurs personnes, s'il y a plusieurs personnes qui pourraient le faire. Mais dans l'ordre les fonctions dont on doit s'occuper dans un groupe auto-organisé, la coordination de questions, la coordination d'événements. Lorsqu'on a un point dans l'ordre du jour, qui c'est qui va coordonner tout cela? Lorsqu'on a un point dans l'ordre du jour, est ce qu'il y a quelqu'un qui coordonne la réunion? Quelqu'un qui modère la réunion? Il y a différents processus en ligne, des personnes qui suivent ces

---

processus en temps réel à travers des publications. Il se pourrait qu'on reçoive des questions externes.

ALISSA COOPER: Excuse-moi Joe, mais apparemment on n'a pas de transcription. Merci.

JOSEPH ALHADEFF: En fait le scribe est entrain de manger des glaces apparemment. Donc on n'a pas de transcription. Vous voulez que je fasse une pause ou je continue?

ALISSA COOPER: Est-ce que ça va prendre du temps ou pas? Ah, les voilà! On se sentait un peut mal sans la transcription. Merci les scribes.

JOSEPH ALHADEFF: Puisqu'on a maintenant pris une petite glace, on se sent mieux. On va reprendre la liste des rôles potentiels qu'on devrait en avoir besoin. Le développement des rôles de l'ordre du jour. L'élaboration de la coordination des points de l'ordre du jour, qui c'est qui va présenter un point spécifique de l'ordre du jour. Qui c'est qui va coordonner la réunion? Pour qu'on soit dans les délais et qu'on ne soit pas en retard, Qui s'occupe des publications qui apparaissent de la nature interactive. Est-ce que ça serait une seule personne qui est occupée, ou il y a un groupe de personnes qui s'occuperaient de nous assister dans ce sens. Est-ce qu'on pourrait recevoir des questions de l'extérieur même de la

---

presse. Si c'est le cas est ce qu'il y aurait une personne qui s'occuperait de ce rôle d'interlocuteur? Est-ce qu'on devrait créer un secrétariat pour avoir un agent de liaison avec nous? Comment ce liait-on à ce secrétariat? Ou alors est ce qu'il y a une fonction de groupe, si on a un groupe de travail qui s'occuperait de la reddition des comptes? Bien sûr ce sont des questions fonctionnelles, opérationnelle, mais ce n'est pas toujours évident de communiquer avec le secrétariat. Finalement à mesure qu'on avance dans le processus, on différents points charnières dans le processus et on doit atteindre un consensus. Donc il y aura un moment où on devra établir le point ou le moment où on aura atteint le consensus. Autrement, on finira jamais ça serait une discussion à l'infini. Donc on devra établir un moyen pour conclure qu'on a atteint le consensus et donc on devrait inclure ce concept dans le rôle d'un président ou un groupe de direction, et cetera. Donc est ce que quelqu'un d'autre a considéré des aspects que j'ai oublié de dire ici? Ce n'est pas magique les personnes peuvent avoir différents rôles, alors est ce qu'il y a un seul rôle par personne. Mais on devrait bien sûr pouvoir réunir toutes ces explications et ces informations de façon efficace pour que tout soit clair. Ayant dit cela il faudra une liste d'intervenants, je pense qu'elle commence par Alissa Cooper.

ALISSA COOPER: Non Russ va commencer en fait.

RUSS MUNDY: Non c'était une main d'une autre discussion, je n'ai plus la main.



---

semble qu'il serait judicieux d'avoir des sous équipes ou des groupes de travail sur la base de différentes catégories. On aurait 3 catégories qui s'occuperaient donc des noms, des numéros, et des protocoles comme paramètres. Afin que donc chacun de ces groupes est une sous équipe qui travaille, et puis que ces groupes fassent rapport au groupe large pour l'interaction et la coordination. Je propose cela au risque de nous diviser en groupes sans que ça soit nécessaire. Mais je pense que ça serait plus efficace et intéressé à un domaine particulier qui est donc la capacité de communiquer en ligne ou qui puisse maintenir ce travail ensemble. Mais ces différents groupes seraient ouverts à tous, ça ne serait pas restrictif ce n'est qu'une idée.

JOSEPH ALHADEFF:

Alors on a discuté les unités constitutives qui étaient liées à des sous groupes qui s'auto-organisaient. Est-ce que vous considérez cela une couche supplémentaire? Ou est ce qu'il vous semble un autre moyen d'entrer dans cette structure d'auto-organisation?

KEITH DRAZEK:

Ce n'est pas une couche je dirais que c'est un mécanisme de sensibilisation ciblée ou une occasion ciblée pour pouvoir nous engager avec les communautés que l'on présente ici.

ALISSA COOPER:

Jari et puis Martin.

---

JARI ARKKO:

J'ai quelques remarques concernant les rôles qu'on a discutés. Je pense qu'on voit clairement qu'il y a une différence entre les fonctions qui font parties du groupe de coordination et c'est un des aspects puis des fonctions que le secrétariat ou le personnel de l'ICANN ou quelqu'un doit exécuter. Donc par exemple on a des médias externes puis il nous faut travailler au sein de l'organisation même de notre groupe. Je ne pense pas qu'on doit compliquer cela, on a des cibles pour ce groupe. Qui est une approche en couche, à mon avis au moins, donc on doit pas compliquer notre propre processus. On devrait travailler sur la base d'une structure qui soit nécessaire. Donc j'aime bien l'idée de créer des sous groupes, mais je pense qu'on devrait remettre cela jusqu'à ce que le moment soit venu, lorsqu'on aura vraiment besoin de ce sous groupe. Par exemple, la communauté de l'IETF ou une autre communauté même pourrait avoir une nécessité de sensibilisation comme c'est le cas d'ailleurs au sein des FGI et pour les membres de l'IAB aussi. Donc si quelqu'un d'autre veut nous rejoindre c'est très bien, mais on n'a pas besoin d'avoir une structure spécifique à ces fins. Je pense que c'est une discussion assez prématurée, que de créer un sous groupe mais quand le moment sera venu on pourrait le faire. Et j'espère que la liste complète dans cette structure ne prendra pas trop de temps, parce qu'on doit travailler également avec les autres communautés. Merci.

JOSEPH ALHADEFF:

Qui c'est qui suit sur la liste?

---

MARTIN BOYLE:

Je suis un peu préoccupé par la possibilité d'avoir différents rôles. Je pense qu'il est possible pour certaines de ces fonctions ce soient plus simple de considérer ce qui se passe. Donc à partir des événements, d'avoir quelqu'un qui prenne en charge un rôle peut-être même de façon – mais de toute façon j'ai une question concernant la liste qu'a mentionné Joe, il a parlé des agents de liaison et du groupe de travail de reddition de comptes. Comme par exemple, on a entendu parler du groupe de travail intercommunautaire qui a été créé. Et c'est un groupe de travail important, est-ce qu'il nous faudrait un agent de liaison avec ce groupe ou pas. C'est-à-dire avoir un agent ou une personne qui devrait assister à leurs réunions pendant qu'ils ont des discussions avec les différents secteurs de la communauté au sein de ce groupe de travail, qui me semble avoir un rôle très important d'ailleurs.

ALISSA COOPER:

Jean-Jacques vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Merci Alissa. Je voudrais poser une question concernant ce que Joseph a identifié comme étant la communication publique. Est-ce un domaine qui vous semble être une tâche permanente, constante, ou alors il vous semble que ça serait une question de préparation du public général ou des communautés, et les communautés externes qui les préparaient à recevoir des mesures importantes lorsque le moment sera venu. Parce que je pense que le moment sera venu pour communiquer avec eux aux attachés de presse de façon consentie. Ça serait un type de tâche qui aurait moins de coordination et de réflexion de niveau avec les

---

membres de ce groupe. Mais si au contraire c'est un domaine qui demande une approche plus judicieuse dans la formulation pour proposer des idées ou même présenter des suggestions qui seraient utiles à la communauté large. C'est-à-dire que ça ne serait pas spécifique à la lambre ou à la culture, ça serait une tâche qu'on devrait s'en occuper tout les deux mois par exemple, selon les circonstances. Mais donc vers la moitié ou de la fin de chaque réunion en personne ce groupe pourrait communiquer même à travers la presse, pour s'engager autrement avec la communauté mondiale. Et de le faire par le biais d'un don et d'un libellé, qui montre à quel point on considère les inquiétudes des différentes communautés.

JOSEPH ALHADEFF:

Je suis complètement d'accord et par exemple dans cette réunion on a déjà discuté le concept de faire un suivi des questions qui seraient importantes. Et qu'on devrait communiquer à travers un communiqué de presse à la fin de cette réunion. Je ne pense pas qu'on devrait avoir un attaché de presse permanent mais peut-être que lorsqu'on discutera de l'ICANN en tant que secrétariat il pourrait y avoir un rôle de fourniture d'une capacité de communication pour que les personnes puissent être au courant de ce qui se passe. Sans que ce soit des déclarations significatives parce qu'on va commencer également à entrer dans le vif du sujet, à travers les demandes des personnes qui pourraient être interviewées. Donc on devrait considérer la possibilité d'avoir un tel rôle et une personne qui nous représente, qui parle en notre nom, il faut avoir un représentant du groupe de coordination et pas de chaque unité constitutive. Donc on peut peut-être considérer



---

cela, il n'est pas la peine de créer ce rôle aujourd'hui parce qu'on n'a pas d'informations ou de demandes en instance d'une fonction qui sera nécessaire dans l'avenir il me semble. Et donc concernant les autres fonctions on a développé et élaboré un ordre du jour pour cette réunion de façon collaborative sur une liste de diffusion. Et je ne pense pas qu'il y ait une autre façon de le faire. Mais on devrait peut-être le discuter pour voir s'il n'y a pas un moyen plus efficace. Mais toutes ces discussions et ces parties du processus devront être définies à un moment donné, pour voir comment on peut agir et peut-être vu que quelqu'un a voulu prendre en charge cette tâche à un moment donné ça ne veut pas dire qu'il va toujours s'occuper de ces aspects.

LYNN ST. AMOUR:

Je pense qu'il y aurait plus de personnes sur la liste. J'ai quelques remarques à faire. On a discuté ici de la presse mais je pense qu'il y a aussi une responsabilité de sensibilisation plus large. Et bien sûr au sein de chaque communauté dans nos propres domaines d'expertise et en communautés qu'on représente même on va communiquer de façon adéquate avec les personnes qu'on connaît. Donc, est-ce que ce groupe ne devrait-il pas considérer si nos activités par rapport aux communications, à la sensibilisation, et aux messages sont complètes ou pas, au lieu de discuter de créer un secrétariat. Je ne crois pas qu'on soit prêts à passer au point où on discuterait les rôles d'un secrétariat. On devrait d'abord voir ce qui est fait par chaque communauté de façon individuelle. On a maintenant différents sites web pour la transition de la supervision IANA, pour l'NTIA spécifiquement. Je pense que le fait d'avoir un seul révérenciel serait utile, mais cela implique qu'il y aurait

---

quelqu'un qui devrait passer et mettre du temps à collecter les informations utiles pour que l'on ait des informations représentatives de ce que le groupe de coordination est entrain de considérer. Et ça ne serait qu'une fonction de relations publiques, de presse, et cetera.

ALISSA COOPER:

Je pense que ma remarque est assez liée à ce que Lynn vient de dire. Je pense qu'on devrait commencer à discuter vraiment de ce que Joe a proposé. Il y a un nombre de tâches qui portent sur ce qui est nécessaire pour continuer à aller de l'avant avec les différents points de l'ordre du jour, pour coordonner les réunions et il y a différentes tâches également sur l'élaboration des communications pour pouvoir communiquer avec le secrétariat pour s'assurer que ce dont on a besoin, en tant que publications soient publier. Et également pour interagir avec la presse. D'autre part, ces agents de liaison avec les autres groupes seraient des rôles séparés, potentiellement je voudrais ajouter la question de l'établissement du consensus pour continuer à aller de l'avant dans l'ordre du jour. Donc à mon avis la question de l'ordre du jour de la coordination des réunions, le rôle de l'établissement du consensus, et l'appel seraient importants à considérer. Au sein de l'IETF il y a des coprésidents dans les groupes de travail, donc qui préparent les ordres du jour et ils atteignent le consensus. Lorsqu'il y a un consensus c'est eux qui décident, et le rôle de l'agent de liaison est indépendant.

---

RUSS HOUSLEY:

Alors ce que Alissa a dit, c'est très sensé au moins moi qui vient de l'IETF et qui connaît bien l'IETF. Mais la coordination de la réunion inclut également les actions à suivre lors des réunions précédentes. Et lorsqu'on va préparer un rapport par exemple, on aura peut-être déjà fait la moitié du travail. Donc ça serait un moment auquel la personne devrait s'arrêter pour considérer où on en est dans le processus. Au moins au sein de l'IETF si on délègue cela à un nombre de personnes ça passe inaperçu. Mais s'il y a une seule personne qui doit le faire alors ils vont s'en occuper.

JOSEPH ALHADEFF:

Alors on a une proposition ici, est ce que vous êtes sur la liste?

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Je suis d'accord avec la structure des différentes questions que vous avez proposées et je voudrais également souligner qu'on travaille ici avec la GNSO et le conseil dans ce genre de structure, il y a des présidents et des vice-présidents. Donc c'est eux qui élaborent le rapport de jour et c'est eux qui font le travail des organisations. Et à mon avis c'est ça qu'il faut faire, c'est comme ça qu'il faudrait qu'on travaille. Par exemple ici, pour cette réunion on devra travailler pendant une année, deux même voire plus, et il faudra que l'on trouve une routine qui fonctionne pour nous tous. Pour nous occuper de ces aspects organisationnels et pour savoir se qui ce passe pour s'occuper de ce genre d'aspects organisationnels. Donc je soutien votre idée.

---

JOSEPH ALHADEFF:

Donc je pense qu'on est tous d'accord sur le fait que la coordination des réunions de l'ordre du jour pour assurer qu'on suive les délais que l'on avance avec l'ordre du jour. Et par rapport au soutien nécessaire pour le président, je pense qu'on tous d'accord ici. Donc on devrait garder tous ces éléments qui sont inclus ici dans ce point. Mais je pense que le plus dur est d'établir quand est ce qu'une personne pourrait décider qu'il y a un consensus. C'est différents des autres éléments il faudrait qu'on considère cela davantage. Qu'on discute en profondeur, ce n'est pas simple de dire on a fini une discussion et de décider qu'on peut continuer à avancer. Ça ne veut pas dire qu'un président ou un vice-président ou un petit groupe ne peut pas être responsable de décider cela. Mais, il faudrait qu'on établisse comment agir par rapport à cela. Et donc c'était une question qui nous occupe tous, on a tous fait partie de différents groupes qui agissaient sur la base d'un consensus. Mais il y a beaucoup d'intérêts différents dans cette salle, on a différentes communautés et il faut qu'on soit tous d'accord par rapport au moment où on va décider qu'il y a un consensus qui a été atteint. Donc on devrait avoir le même niveau de compréhension par rapport au consensus. Ça ne sera pas toujours aussi fluide que dans nos propres communautés. Je pense qu'on va devoir trouver un moyen pour pouvoir conclure ce concept et le transmettre, sinon on a des suggestions et des discussions qui ne sont pas fini. Il faut un processus lié à cette conclusion, mais quelqu'un doit prendre la décision qu'il a un consensus et que le processus est fini. Donc je voudrais maintenant passer la parole pour que l'on discute cet aspect là.

---

ALISSA COOPER:

Je ne suis pas sûre de discuter ici à travers ma remarque ce que vous vouliez aborder concernant ce point là. Mais, on pourrait ce voir bénéficier par la création de poste de vice-président. Mais il est important d'avoir quelqu'un qui s'occupe un peu de l'ordre du jour et voir que l'on respecte les délais assignés à chaque point. Donc on devrait avoir plusieurs personnes dans ce rôle, ce qui aide également à la question de consensus parce que ça ne dépend pas d'une seule personne. Donc ça serait utile d'avoir des vice-présidents ou des coprésidents qui établissent le consensus. Parce que des fois il y a des personnes qui ne sont pas complètement neutres. D'habitude d'ailleurs on ne peut pas être complètement neutres sur une question spécifique. Mais si on a différentes personnes avec diverses opinions qui vont essayer d'atteindre un consensus. Alors il me semble que les coprésidents devraient être ceux qui établissent le consensus.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

C'est exactement la question que je voulais discuter à ce point là avec Alissa. Est-ce que vous considérez vous-même des personnes qui pourraient bénéficier d'une structure plus souple, comme le comité exécutif ou les dirigeants? Est-ce qu'on devrait nommer des personnes comme les présidents et les vices présidents? C'est une remarque que je voulais faire, d'habitude j'ai travaillé dans différents groupes et j'ai vu qu'il y a une certaine nécessité d'avoir une personne qui soit le dirigeant, le leader qui sache exactement quelles sont les règles, quand est ce qu'on a atteint le consensus, quand est ce qu'on croit avoir atteint le consensus et que ce n'est pas le cas. Il faut une personne qui dise non attendez il faut que quelqu'un considère les règles, les attentes, et donc

---

décide qu'est ce qu'on devrait faire. L'idéal bien sûr serait d'accorder cette fonction au président ou à l'un des vice-présidents. Mais des fois le président ou même le vice-président on pas l'occasion suffisamment de temps de considérer cela. Donc je proposerais d'avoir un président, un vice-président, ou un comité consultatif qui soit chargé de ce rôle. Que ce soit individuellement ou d'autres rôles.

ALISSA COOPER:

Russ vous avez la parole.

RUSS MUNDY:

C'était une confusion de Russ. Il me semble qu'on a vu les différents groupes où l'on peut avoir différents intérêts. Et que l'on peut avoir un nom d'un pair pour des personnes qui décideront qu'on a atteint le consensus et qui soit tous les trois présidents au même niveau ou même coprésidents ou un président et deux vice-présidents. Donc je proposerais d'abord 3 personnes qui s'occupent de cette fonction. Pour que lorsqu'on devra décider du consensus ce ne sera pas qu'une seule personne qui va rendre la décision. Et des fois lorsqu'on aura deux personnes les personnes n'arrivent pas à se mettre d'accord. Donc si on a 3 personnes qui s'occupent de cela au moins on pourra atteindre une conclusion de majorité entre les trois.

ALISSA COOPER:

J'ai Russ Housley, Daniel, et puis Narelle. Et Paul ou Adiel? Adiel.

---

RUSS HOUSLEY:

On a décidé aujourd’hui de changer la numérotation et donc de passer du numéro 2 au numéro 5. Et donc ajouter des membres du GAC et donc atteindre le consensus, qui a été assez facile concernant cette question. Je pense qu’on passe maintenant à une question assez similaire. Est-ce que quelqu’un s’oppose à une décision de la sorte concernant la façon d’avancer dans ce processus de la NTIA. Il me semble qu’il n’est pas nécessaire de compliquer cette procédure, le moment viendra où on devra dire des oppositions. Est-ce qu’on est dans le processus approximatif ou formel? On doit prendre des décisions de toute façon. Il faut que tout le monde comprenne pourquoi on agit d’une façon ou d’une autre. Donc la création des postes pour prise d’angle, me semble une bonne idée.

DANIEL KARREBERG:

Il y a un nombre de rôles que les présidents doivent respecter d’habitude. L’un de représenter les groupes envers les entités externes, les personnes, et les sociétés à l’extérieur du groupe. Je pense que l’on ne discute pas en fait ces aspects en ce moment. On parle de l’organisation des réunions, de la coordination, de la présidence de la réunion uniquement. Mais, le fait de présider une réunion implique être le facilitateur du groupe, pour que le groupe puisse avoir des discussions structurées et pour que l’on puisse atteindre des conclusions si possibles. Donc je pense que ça serait utile pour nous tous de ne pas surcharger un tel rôle à travers des discussions sur le contenu. Comme par exemple, l’établissement du consensus. Je reviens spécifiquement à ce que Jean-Jacques a dit. Le fait d’avoir quelqu’un qui comprenne les règles et qui sache comment les appliquer et qui

---

convainque les autres personnes que ce sont les bonnes règles, et que ce sont les règles qu'il leur faut respecter ne sont utiles que s'il y a des règles. Et on ne sait pas les règles et on l'évite si l'établissement des règles même exprès. Donc je pense que le seul rôle de présidence que j'accepterais pour notre groupe serait d'être pour le groupe la personne qui modère les discussions, qui s'occupe que l'on respecte les délais. Mais, si l'on surcharge ce rôle avec d'autres fonctions, ça ne serait pas utile pour nous ni pour les présidents. Parce qu'ils n'ont pas de cadre de référence, ils n'ont pas de boussole ici pour savoir comment agir et dans quel sens avancer. Don je serais content et satisfait s'il on créait un président d'ad hoc, qui s'occupe de gérer les réunions pendant une ou deux réunions à chaque fois. Sans que ça soit un rôle trop institutionnalisé. Et pendant que j'ai la parole je voudrais profiter pour faire mention de la question des agents de liaison, nos groupes nous ont choisi pour être ici donc c'est nous les agents de liaison pour ces groupes. S'il y a d'autres groupes maintenant avec lesquels il faudrait que l'on interagisse, c'est les groupes de travail intercommunautaires. On devrait discuter cette question lorsqu'il y aurait des réunions des groupes intercommunautaires, lorsqu'on saura de quel groupe il s'agit, lorsqu'on saura quelle est la cible, à qui on parle. Une fois qu'on aura identifié tous ces points là, on va développer un système d'agents de liaison pour pouvoir vraiment aborder la question. Mais jusqu'à ce point là on va remettre la discussion. Quant à la presse, je pense qu'on devrait tous prendre en charge ces aspects. Ce n'est pas la peine de désigner des personnes qui soient des porte-paroles. Ce n'est pas la peine d'avoir des porte-paroles identifiés. On devrait tous communiquer pour faire la sensibilisation, on devrait tous prendre en charge cette fonction de presse pour avoir une idée de ce qui se passe dans cette salle pour le



---

transmettre au monde. Et bien sûr on aurait observé comment les autres agissent, comment cela fonctionne et donc attirer leur attention lorsqu'ils sont trop inclinés envers une opinion ou lorsqu'il y a des défaillances sur la façon dont ils transmettent notre travail. Mais on devrait également avoir du soutien des équipes du secrétariat pour qu'on fasse rapport de façon régulière concernant les réflexions que l'on fait à travers la presse. Et qu'on identifie donc les défaillances ou les tendances, si on y parvient on pourra bien travailler. Merci.

NARELLE CLARK:

Je pense que ce que vient d'être dit, je m'excuse malheureusement j'ai des problèmes pour vous entendre. L'audio n'est pas bon il me semble. Vous avez abordé certains aspects qui sont liés...

ALISSA COOPER:

Nous avons difficulté à vous comprendre, on ne vous entend pas bien, pourriez vous écrire et nous transmettre votre commentaire par écrit. Ou bien je peux donner la parole à l'autre participant jusqu'à ce que votre problème d'audio soit résolu. Je ne c'est pas quel est le problème.

ADIEL AKPLOGAN:

Merci beaucoup. Je voudrais faire un commentaire tout d'abord en ce qui concerne la construction de consensus d'une part. Et puis je voulais parler de la question des porte-paroles. En ce qui concerne le consensus ou la construction d'un consensus, Je crois que nous pourrions avoir un groupe de présidents et de vice-présidents qui pourraient identifier quand il y a un consensus ou quand il n'y a pas consensus. Cette

---

responsabilité pourrait relever donc des présidents et de vice-présidents pour voir comment établir un consensus. Ce n'est pas un groupe aussi important aussi grand, donc je ne pense pas qu'on aura beaucoup de problèmes pour y arriver. Donc je suis d'accord pour accorder ce rôle aux présidents et aux vice-présidents. Donc je suis pour, ce qui m'inquiète un peu c'est le fait de laisser les représentations formelle du groupe dans les mains de tout le monde. Notamment en ce qui concerne le rôle de porte-parole vis-à-vis de la presse. Exprimer les points de vue des différents unités constitutives est une chose mais de parler du groupe de coordination auprès de la presse c'est quelque chose de différent. Et c'est notre rôle, n'est pas simple, tout ce que nous allons dire sera analysé par la presse dans tous les détails. Donc le fait que chacun d'entre nous puisse remplir ce rôle n'est pas négatif. Parce que bon la portée est assez large et quand on parle de la presse nous savons bien que ça va nous emmener dans des terrains très compliqués très vite. C'est pour cela qu'il faut être vraiment très prudent. Et accorder cette responsabilité en premier lieu aux présidents et vice-présidents qui peuvent avoir un panorama plus large de la question et qui peuvent donner un cadre à nous tous par rapport à ce qui peut être dit et comment il faut dire les choses.

ALISSA COOPER:

Jari.

JARI ARKKO:

Quelques réponses rapides à ce qui vient d'être dit. En ce qui concerne la question du porte-parole je suis d'accord avec ce que Adiel vient de

---

dire par rapport au contact avec la presse. Notre commentaire concerne l'agent de liaison, je suis d'accord avec Daniel avec – Nous savons quels sont les agents de liaisons auprès de plusieurs communautés. Et si nous voulons faire passer un message en particulier. Il faut que nous le fassions par écrit. Et peut-être certaines personnes de la réunion peuvent participer, il ne faudra pas uniquement avoir une personne qui se voit attribuer ce rôle. Je crois effectivement qu'il faut qu'il y ait personne qui mène à bien et qui préside la réunion. Et je n'aimerais pas que ce rôle disparaisse, j'aime bien l'idée de pouvoir compter sur des vice-présidents pour qu'ils jouent un rôle organisationnel en ce qui concerne les différentes réunions. Je ne pense pas qu'on ait besoin d'un comité de direction. Parce qu'à ce moment là il nous faudra 40% des participants et cela n'aurait pas trop de sens.

JOSEPH ALHADEFF:

Je voulais résumer un petit peu tout ce qui viens d'être dit.

ALISSA COOPER:

J'aimerais lire le commentaire de Narelle. Elle dit qu'elle est tout à fait d'accord avec Daniel, cette réunion ce passe très bien. Nous avons pu aborder 12 rôles, cette réunion était très efficace sans avoir un président formel. Et j'aimerais répondre à ce commentaire. J'ai été nommée par l'IETF il y a longtemps avant la réunion de l'ICANN. C'est-à-dire que depuis quelques semaines j'anticipais ce travail. Je savais qu'il allait nous falloir établir un ordre du jour et je savais qu'il n'y aurait pas de personnes nommées avant cette coordination, cette réunion du groupe de coordination. C'est pour cela que j'ai élaboré cet ordre du

---

jour, or il ne serait pas convenable de ne pas avoir une personne qui joue ce rôle. On ne peut pas attendre à ce que quelqu'un se propose de faire ce travail pour le faire justement. Et cela concerne également la presse, nous allons recevoir bien évidemment des demandes de la part de la presse, il y aura des délais à respecter. En principe c'est quelque chose que nous devons faire, il nous faut dire voilà la personne qui va répondre à la presse, qui sera le porte-parole devant la presse. Autrement ces points ne seraient pas pris en compte.

JOSEPH ALHADEFF:

Je vais résumer ce qui vient d'être dit. Tout le monde considère qu'il ne faudrait pas rendre cette organisation trop complexe. Je pense que de façon collective on est d'accord sur le fait que rendre cette organisation complexe ne serait pas positif. Il a été également suggéré que l'on considère une approche stratégique en ce qui concerne les relations externes. On n'a pas encore défini ceci, mais on a identifié un besoin de préciser ces rôles. Le numéro 3 présente pour nous un numéro magique en ce qui concerne les représentants. Lorsqu'il s'agira de président, de coprésident, et de vice-président, Bref il s'agit de 3 personnes qui intègrent ou qui font partie de la présidence. Après on se mettra d'accord par rapport aux noms qu'on attribuera à ces personnes. On a vu aussi qu'il y avait également certaines attentes par rapport à l'établissement d'agent de liaison, on a parlé aussi de la possibilité d'avoir un secrétariat propre. Et cela concerne donc le groupe qui s'occupe de la responsabilité. Nous devons encore aborder la question du consensus. Donc si il y a une idée qui serait intéressante qui consisterait à dire que le consensus pourrait évoluer de façon

---

organique. Et qu'à un moment donné nous allons pouvoir déterminer si nous avons atteint le consensus ou si nous sommes d'accord pour transférer le rapport qu'on fait à la NTIA. Une fois qu'on arrivera à cette étape, un sentiment de consensus peut avoir le jour. Le moment venu si on travaille de façon organique si on arrive à un moment où il y a des objections ou des inquiétudes il faudra y répondre. Or il nous faudra arriver à une conclusion par rapport au fait de savoir quelle serait le processus approprié. En ce qui concerne le dernier processus il existe la possibilité de nommer un porte-parole. Si c'est le cas il nous faudra définir quels seront les commentaires qui seront fait. Et ce qui n'est pas facile c'est lors d'une interview on nous pose des questions qui ne correspondent pas aux questions que nous avons préparé. Donc nous ne sommes pas préparés à la conclusion du développement du consensus Verus la possibilité que ce soit le président qui décide, quand un consensus a été atteint. Et deuxièmement le fait de décider s'il y a un porte-parole spécifique ou si tous les membres pourraient jouer ce rôle de porte-parole. Alissa a poser la question de savoir ce qui se passe lorsque la presse demande des informations.

PAUL WILSON:

Je pense qu'il serait convenable de voir 3 coprésidents qui travaillent sur un pied d'égalité. Qui assument donc cette responsabilité collective d'établir s'il y a eu un consensus ou pas. Espérons qu'il y aura toujours un consensus mais lorsque ça ne sera pas le cas. A ce moment là les présidents sont les individus appropriés pour jouer ce rôle. Il y a d'autres tâches qui vont relever des responsabilités du secrétariat. Nous allons donc pouvoir aborder cette question plus tard. En ce qui

---

concerne les médias je considère que chacun des membres ici présents ou à titre individuel peut parler de ce que nous faisons. Et qu'il ne faut pas forcément établir un porte-parole. Ce serait la façon la plus souple et la plus faisable d'envisager cette relation avec la presse. En tant que groupe de coordination nous avons des informations à faire passer, qui sont enregistrés et au niveau des procès verbaux et qui ne sont pas controversés. Donc il nous faut transmettre et faire passer notre message à moins qu'il y ait des problèmes de confidentialité. Je préférerais de garder les choses simples.

JOSEPH ALHADEFF:

Je voudrais faire un dernier commentaire. Nous pourrions tous devenir des porte-paroles, mais s'il y a un contact adressé au secrétariat pour demander des entretiens avec certain d'entre nous. Cette demande pourrait être envoyée au vice-président, par exemple il peut y avoir une demande de la presse qui souhaite rencontrer la vision africaine à ce moment là on peut trouver la personne qui pourra être le porte-parole de la position des représentants de la région africaine. Autrement je pense que le groupe peut devenir un porte-parole sans nommer une personne spécifique.

ADIEL AKPLOGAN:

Cela me fait penser à l'identité du groupe en lui-même. Cela pourrait nous aider à avoir un cadre d'action pour le porte-parole qui parlerait en nom du groupe. J'ai le sentiment en tant que groupe, nous sommes ici pour travailler au-delà des différentes unités ou entités que nous représentons. Nous avons tous la responsabilité collective d'élaborer

---

une proposition pour la transition du rôle de supervision de la fonction IANA à la NTIA. Donc présenter cette proposition à la NTIA. A mon avis il s'agit d'une responsabilité collective qui va au-delà des unités constitutives ou des communautés que nous représentons. Notre responsabilité collective consiste à coordonner un mécanisme qui puisse aboutir à une proposition satisfaisante pour la NTIA afin de remplacer son rôle de supervision de la fonction IANA. Or, mon inquiétude concerne le fait de savoir comment le fait d'avoir une position personnelle peut interférer avec le travail du groupe. Parce que par exemple, la position de notre unité constitutive peut ne pas coïncider avec celle du groupe de coordination, nous pouvons parler de notre position en tant que registre régional internet et cette position peut ne pas coïncider avec la position du groupe de coordination. Donc si on en parle auprès de la presse cela pourrait être interprété comme un manque d'accord au sein du groupe et même si on parle de questions moins importantes. Il est donc important qu'on soit conscient du fait qu'en tant que groupe nous devons nous focaliser sur le succès de ce processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Bien entendu nous avons tous des rôles différents à jouer qui sont liés à la position ou point de vue des communautés que nous représentons. Mais jusqu'à ce qu'on arrive à la fin du processus on aura différents points de vue.

JOSEPH ALHADEFF:

Si nous acceptons que nous allons faire nos réunions de façon transparente et ouverte, et que nos débats seront diffusés en direct. Je ne pense pas qu'une différence d'opinion puisse devenir quelque chose

---

de très secret. Je crois qu'en fait cela pourrait même améliorer notre possibilité d'interagir. Il ne faut pas non plus promouvoir nos désaccords au niveau des médias bien entendu. Je pense que s'il y a quelqu'un qui se prononce à titre individuel et qu'on essaye de faire passer cette position comme la décision prise par le groupe dans son ensemble, dans ce cas là en aurait un problème. Mais si on dit nous essayons de travailler de façon instructive mais il y a certains désaccords. A ce moment là ce sont des choses qui arrivent, cela fait partie d'un processus et cela ne pose pas de problème. Bien entendu vous avez bien dit qu'il faut travailler de façon constructive et non pas de façon destructive. C'est-à-dire que ce type de démarche, nous n'allons pas aller à l'encontre du processus.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Je voudrais revenir sur la question évoquée par Daniel et Adiel. A partir de mon expérience personnelle parce que j'ai travaillé beaucoup avec les médias, il y a certainement un risque. Le fait qu'on soit très différents cela est attirant et s'il va y avoir une communication vers l'extérieure, et que cette communication ne concerne pas le groupe dans son ensemble. Je suis d'accord avec Daniel sur le fait que nous allons tous être les porte-paroles pour nos propres communautés. Mais s'il y a une demande de la part du monde extérieur pour ainsi dire par exemple, une chaîne de télévision, le monde, un média, ... Il y a à ce moment là un degré de responsabilité pour que le message soit formulé de façon très prudente. Cela ne vaut pas la peine de donner les détails de nos débats. Cela ce n'est pas de la communication publique, je sais que je parle ici comme un vieux fonctionnaire public. Mais je



---

pense qu'il y a une différence entre parler avec nos propres communautés par rapport à ce processus et parler au monde entier. Vu l'évolution de ce débat et vu la possibilité d'établir 3 présidents, je suggère que l'un de ces coprésidents puisse avoir un rôle de plus spécifique plus lié à la gestion de la communication auprès de la presse. Cette personne ne sera pas forcément responsable des messages et cetera. Parce qu'il y a une communauté beaucoup plus large et beaucoup de personnes pourraient s'en occuper. Mais cette personne devrait avoir au moins un panorama général de la communication aussi bien au niveau interne qu'externe. Et à ce moment là, s'il y a une demande de la presse cette personne pourrait y répondre.

DANIEL KARREBERG:

J'aimerais approfondir dur mon commentaire précédent et faire une proposition plus concrète. Je pense que la meilleure façon d'aborder cette demande de communication de la part de la presse et du monde extérieur, le meilleur moyen consisterait donc à accorder au secrétariat la responsabilité d'indiquer à la presse quel est notre site web, quels sont nos communiqués de presse. Afin que nous puissions avoir une personne qui parle avec la presse. Par exemple, leur dire que nous sommes 30 vous choisissez une personne et je suis d'accord avec ce que Jean-Jacques vient de dire. Mais je pense qu'on est tous des adultes et nous savons comment gérer ce type de problème. Je vois un danger beaucoup plus important au niveau de la presse, si nous avons un porte-parole et que en même temps nous parlons aussi, on ne dit pas ce qui faut dire parce que c'est là où la presse pourrait profiter de ces erreurs. Nous pouvons dire à la presse, vous voyez il y a ici 30 personnes ce n'est

---

pas une structure avec des représentants mais une structure basée sur le consensus. Si vous voulez qu'on note davantage nos déclarations cela est transcrit, et si vous voulez des explications il y a ici 30 personnes disponibles, choisissez en parmi eux pour qu'ils puissent vous donner des explications. Je pense que cette approche est beaucoup plus positive.

ALISSA COOPER:

J'ai ici James et en suite Kuo. Et puis nous allons devoir partir car le bus qui nous emmènera au restaurant part à 6h30. Donc nous avons encore 5 minutes avant de finir.

JAMES BLADEL:

Je suis d'accord avec le dernier intervenant, je vais être très bref. Je pense qu'on est entrain de compliquer les choses et ça serait beaucoup plus simple de dire tout simplement que toute les personnes qui représente le groupe de coordination peuvent parler à titre personnel en représentation de leur communautés. Et qu'il n'y a aucun porte-parole unique, à moins qu'il y ait un canal officiel ou qu'on établisse un canal officiel. Je ne sais pas si nous pouvons prévoir tous les scénarios possibles, tous les cas de figures possibles ou réduire les implications qui peut avoir la centralisation de communication dans un seul canal. Donc je pense qu'il faudrait demander à tous les participants de se comporter de la meilleure façon possible pour devenir des porte-parole.

---

KUO-WEI WU:

J'aimerais ajouter un élément, je suis d'accord avec ce que Daniel vient de dire, c'est la première chose que je voulais dire. Nous avons donc un secrétariat qui peut résumer par exemple notre travail de ces deux journées et qui pourrait donc élaborer une déclaration par rapport aux points que nous avons abordé au cours de ces deux journées de travail. Cette déclaration doit être extrêmement simple et doit être lu par tous les membres du groupe pour voir si nous avons des commentaires ou des modifications à apporter. Et qu'une fois qu'on sera mis d'accord sur cette déclaration, nous allons l'envoyer au secrétariat afin que la déclaration soit publiée. Il y aurait donc une déclaration expliquant les différents points de vue et je pense qu'en termes de communication, c'est un moyen très efficace pour communiquer avec le monde extérieur. Bien sûr si les gens veulent en savoir plus par rapport à certains points spécifiques, nous pouvons parler avec le président ou les vice-présidents qui pourraient à ce moment là répondre aux questions concrètes qui pourraient se présenter. Nous devons faire confiance aux présidents et vice-présidents qui seront choisis par nous même et qui à ce moment là pourront expliquer les différentes déclarations qui figureront dans notre site web.

JOSEPH ALHADEFF:

Je vais essayer de résumer les deux derniers points par rapport au consensus. Il semble ne pas couvrir les points de vue de tout le monde. Je vois il y a beaucoup de gens qui approuvent et qui hochent de la tête et qu'il y a un soutien ferme. Donc il existe la possibilité que les présidents puissent avoir un rôle par rapport à la presse. Mais nous pouvons aussi déterminer cela en fonction du type de demandes qu'on

---

recevra de la presse. Il y a encore des doutes par rapport au fait de savoir si le consensus va évoluer de façon organique ou si quelqu'un pourra déterminer le moment où un consensus a été atteint. Il faudrait peut être trouvé une solution de compromis et considérer que le consensus évoluera de façon organique à moins que l'on demande au président d'arriver à un consensus. Et le dernier point il y a eu une suggestion pour qu'il y ait 3 présidents qui travailleraient sur un pied d'égalité versus une autre possibilité où il y aurait un président et 2 coprésidents. Donc je pense que c'est plus ou moins ce qui a été dit, nous n'avons pas encore suggérer des noms pour ce type de rôle. Nous devrions peut être revenir sur cette question demain. Et la dernière chose sur laquelle je vous demande de réfléchir parce qu'il y aura d'autres personnes qui vont venir et qui font pas partie du processus. La question est de savoir si nous voulons déjà penser à quelques personnes qui pourraient jouer ce rôle le moment venu et peut-être qu'on pourra définir cela demain.

LYNN ST. AMOUR:

Je pense que c'est tout à fait raisonnable, on pourrait donc continuer cette discussion sur la liste de diffusion. Afin que demain on avance là-dessus et qu'on puisse peut-être avoir quelque chose de concret demain matin.

ALISSA COOPER:

Je pense que c'est une bonne idée. Pourriez-vous envoyer une note à la liste de diffusion. Je pense qu'on a couvert cette question.

---

JOSEPH ALHADEFF: Je vais le faire après le repas.

ALISSA COOPER: Nous sommes donc arrivés à la fin de cette première journée. Je pense que nous avons bien avancé, je ne suis pas inquiète là-dessus j'ai parlé avec Sam. Elle nous a dit que nous allons devoir réviser rapidement la liste de point d'action de mesures à prendre, qui sera très utile pour nous. Nous avons eu 4 discussions aujourd'hui. La première concerne la charte, nous sommes arrivés à un accord par rapport au fait d'avoir un sous groupe qui va donc se pencher sur cette question de la charte. Nous avons parlé des attentes vis-à-vis de la communauté et de la portée du groupe. Nous sommes presque d'accord par rapport à la rédaction du texte parlant de la portée du travail de ce groupe de travail. Un groupe de gens va travailler là-dessus ce soir. Ensuite, nous avons parlé de la participation des groupes de coordination et la demande que nous avait adressée le GAC. Je pense que Lynn va écrire la déclaration avec les fondements qui nous ont amené à accepter ces autres membres du GAC. Et finalement le dernier point que nous avons abordé c'est l'organisation interne ou l'auto-organisation. Joe va envoyer donc une note à la liste de diffusion pour qu'on examine ce point. Nous allons nous arrêter là, demain nous allons consacrer 2 heures et demi aux questions qui restent à traiter. Nous pouvons utiliser donc une partie de ce temps pour parler de la charte et des questions organisationnelles. Et bien sûr nous pouvons revenir sur la question de l'auto-organisation. Nous sommes bien par rapport à l'ordre du jour, notre point sur l'ordre du jour demain concerne les communications

---

internes et externes. Nous allons voir comment allons nous communiquer, une liste de diffusion et cetera. Le secrétariat a également les tâches, ensuite nous avons une session par rapport au calendrier général, et les calendriers personnels. Voilà les sujets que nous allons aborder demain en plus des sujets qui nous restent à traiter de la journée d'aujourd'hui. Bien sûr c'est une proposition si quelqu'un veut incorporer des modifications, dites le moi et on considérera ces modifications. Voilà ce que j'avais à vous dire. Nous allons prendre une photo du groupe ce soir. Theresa, est ce qu'il y aura des gens qui vont venir demain? Peut-être qu'il faudrait attendre à demain pour prendre la photo? Nous allons donc prendre une photo maintenant.

NANCY LUPIANO:

Le bus sera à coté de l'ascenseur ce soir à 6h30, vous allez manger à Galvin's Restaurant. C'est un restaurant où vous allez avoir une excellente vue panoramique de Londres.

ALISSA COOPER:

Monsieur le photographe ou voulez vous qu'on se place pour prendre la photo?

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**